

Royaume du Maroc



Projet de Loi de Finances
pour l'année budgétaire
2026



RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

« En dépit de la succession d'années de sécheresse et de l'exacerbation des crises internationales, l'économie nationale a maintenu un taux de croissance conséquent et régulier, au cours des dernières années... »

... Ainsi que tu le sais, aucun niveau de développement économique et infrastructurel ne saurait me contenter s'il ne concourt pas effectivement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, de quelque frange sociale et de quelque région qu'ils appartiennent.

... Voici venu le temps d'amorcer un véritable sursaut dans la mise à niveau globale des espaces territoriaux et dans le rattrapage des disparités sociales et spatiales. »

Extraits du Discours

de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI

à l'occasion de la Fête du Trône

29 juillet 2025.

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	1
PARTIE I : UNE ECONOMIE MONDIALE CONFRONTEE A DE FORTES INCERTITUDES	2
Chapitre 1 : Perspectives économiques mondiales en 2025–2026	2
1.1. Croissance mondiale ralentie, sur fonds de tensions croissantes	2
1.2. Marchés des matières premières : prix globalement modérés, sous l'effet d'une offre accrue et d'une demande faible	6
1.3. Assouplissement des politiques monétaires, dans un contexte de reflux de l'inflation.....	10
1.4. Dettes publiques à des niveaux considérables dans les principales économies..	12
1.5. Marchés du travail résilients dans les pays avancés, avec des signes de modération qui apparaissent	12
1.6. Repli du commerce mondial en 2025, sur fond de tensions tarifaires croissantes.....	14
1.7. IDE mondiaux : tendance baissière et incertitudes croissantes	16
Chapitre 2 : des défis et des enjeux à l'œuvre.....	18
2.1. Mouvance géoéconomique et incertitude mondiale	19
2.2. Fragmentation accrue des chaînes de valeur mondiales	20
2.3. Changement climatique et sécurité alimentaire : vulnérabilités accrues malgré une offre globalement suffisante.....	21
2.4. Défis liés à la digitalisation et à l'intelligence artificielle (IA)	22
PARTIE II : UNE DYNAMIQUE ECONOMIQUE NATIONALE QUI SE POURSUIT DANS UN CONTEXTE MONDIAL EN MOUVANCE	24
Chapitre 1: Engagement de l'économie nationale sur un nouveau sentier de croissance.....	24
1.1. Une dynamique économique en 2024 portée par l'accélération des activités non agricoles	24
1.2. Un Policy-mix rééquilibré pour soutenir l'activité et préserver la stabilité macroéconomique	29
1.3. Des retombées positives sur l'emploi et sa qualité	30
1.4. Une convergence économique progressive des territoires	33
Chapitre 2 : Une dynamique économique qui se confirme en 2025.....	36
2.1. Poursuite de la dynamique sectorielle en 2025	36
2.2. Confirmée par une évolution vigoureuse de la demande intérieure	43
2.3. Poursuite de la dynamique des échanges extérieurs.....	47
PARTIE III : CONSOLIDATION DE LA SOUTENABILITE DES FINANCES PUBLIQUE ET DE LA STABILITE MACROECONOMIQUE DANS UN CONTEXTE CONTRAIGNANT	52
Chapitre 1: Evolution du profil des finances publiques	52
1.1. Renforcement de la dynamique des recettes publiques	53
1.2. Orientation des dépenses vers la relance économique et la mise en œuvre des réformes prioritaires	55
1.3. Allégement progressif du déficit budgétaire	58
1.4. Renforcement de la soutenabilité de la dette du Trésor	58
1.5. Accélération de la mise en œuvre des réformes structurelles	60
Chapitre 2 : Cadre macroéconomique du Projet de Loi de Finances 2026	62

2.1. Rappel des objectifs prioritaires du Projet de Loi de Finances 2026.....	62
2.2. Prévisions macroéconomiques du Projet de Loi de Finances 2026 et perspectives à moyen terme.....	65
2.3. Prévisions des recettes et des dépenses de l'Etat au titre de l'année 2026.....	72

ANNEXES STATISTIQUES

75

Liste des acronymes

A

AEP	Alimentation en Eau Potable
AIE	Agence Internationale de l'Energie
AMO	Assurance Maladie Obligatoire
ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
ANGSPE	Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des EEP
ANR	Agence Nationale des Registres
ANRE	Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité
ASD	Aide Sociale Directe

B

BCE	Banque Centrale Européenne
BG	Budget Général
BTP	Bâtiment et Travaux Publics

C

CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CFC	Casablanca Finance City
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CMC	Cités des Métiers et des Compétences
CMR	Caisse Marocaine des Retraites
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COVID-19	Maladie du Corona Virus 2019
CPU	Contribution Professionnelle Unique
CSU	Couverture Sanitaire Universelle

D

DAP	Di-Ammonium Phosphate
-----	-----------------------

E

EEP	Etablissements et Entreprises Publics
EHTC	Etablissements d'Hébergement Touristique Classés
ESSB	Etablissements de Soins de Santé de Base
ESSP	Etablissements de Soins de Santé Primaire

F

FAMAAN	Façade Atlantique Africaine du Maroc Au Nigéria
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Food and Agriculture Organization)
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FMI	Fonds Monétaire International

G

GG	Stratégie Génération Green
GST	Groupements Sanitaires Territoriaux

H

H	HAS HCP	Haute Autorité de Santé Haut-Commissariat au Plan
I	IA IDE INDH IR IS	Intelligence Artificielle Investissements Directs Etrangers Initiative Nationale pour le Développement Humain Impôt sur le Revenu Impôt sur les Sociétés
L	LF LOF LGV	Loi de Finances Loi Organique relative à la loi de Finances Ligne à Grande Vitesse
M	MAP MMDH MTAESS MEF MENA MRE MSPS	Maghreb Arabe Presse Milliards de dirhams Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire Ministère de l'Economie et des Finances Middle East and North Africa (Moyen Orient et Afrique du Nord) Marocains Résidant à l'Etranger Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
O	OC OCDE OCP ODD OIT OMC OMM OMT ONCF ONEE ONDA ONMT OPEP+	Office des Changes Organisation de Coopération et de Développement Economique Office Chérifien des Phosphates Objectifs de Développement Durable Organisation Internationale du Travail Organisation Mondiale du Commerce Organisation Météorologique Mondiale Organisation Mondiale du Tourisme Office National des Chemins du Fer Office National de l'Electricité et de l'Eau potable Office National des Aéroports Office National Marocain du Tourisme Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole et plusieurs de leurs alliés dont la Russie
P	PAE PIB PLF PME PMI PMV PNAEPI PNE	Politique Actionnariale de l'Etat Produit Intérieur Brut Projet de Loi de Finances Petites et Moyennes Entreprises Purchasing Manager's Index Plan Maroc Vert Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation Plan National de l'Eau
R	RAM RAMED	Royal Air Maroc Régime d'Assistance Médicale

REF	Rapport Economique et Financier
RNP	Registre National de la Population
RSU	Registre Social Unifié
S	
SEGMA	Services de l'Etat Gérés de Manière Autonome
SMIT	Société Marocaine d'Ingénierie Touristique
SNE	Stratégie Nationale de l'Eau
SNEB	Stratégie Nationale d'Economie Bleue
SRW	Soft Red Winter (Blé tendre américain rouge)
T	
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TIC	Taxe Intérieure de Consommation
TPE	Très Petites Entreprises
TPME	Très Petites et Moyennes Entreprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
U	
UE	Union Européenne
Z	
ZAI	Zones d'Accélération Industrielle

Liste des graphiques

Graphique 1 : Cours du Brent (\$/b).....	7
Graphique 2 : Cours du gaz butane (\$/t).....	8
Graphique 3 : Cours du phosphate et du DAP (\$/t).....	8
Graphique 4 : Cours des principales céréales (\$/t)	9
Graphique 5 : Cours du sucre brut (\$/t)	10
Graphique 6 : Taux d'inflation (variation de l'IPC).....	11
Graphique 7 : Taux d'intérêt directeurs.....	11
Graphique 8 : Volume du commerce mondial de marchandises.....	14
Graphique 9 : Croissance de la valeur du commerce de marchandises par catégorie de produit.....	14
Graphique 10 : Croissance du volume du commerce de marchandises par région	15
Graphique 11 : Evolution des IDE au niveau mondial et par région.....	16
Graphique 12 : Top 10 des pays bénéficiaires d'IDE dans le monde en 2024	17
Graphique 13 : Principales économies en développement selon les annonces de projets dans l'économie numérique	18
Graphique 14 : Evolution de la valeur des projets Greenfiels annoncés par secteur de l'économie numérique dans les économies en développement	18
Graphique 15 : Perte du PIB attendue en raison de la fragmentation géoéconomique	19
Graphique 16 : Contribution des éléments de la demande à la croissance économique	28
Graphique 17 : Réduction significative du déficit budgétaire	29
Graphique 18 : Apaisement des tensions inflationnistes.....	30
Graphique 19 : Évolution des créations nettes de l'emploi rémunéré et non rémunéré	31
Graphique 20 : Évolution du taux de salariat	31
Graphique 21 : Évolution des flux nets de l'emploi des principaux secteurs.....	32
Graphique 22 : Taux de mobilité sectorielle.....	33
Carte 1: PIB par habitant et contribution régionale au PIB.....	35
Graphique 23 : Evolution des exportations cumulées du secteur agricole et agro-alimentaire.....	37
Graphique 24 : Evolution de la valeur ajoutée des industries manufacturières hors raffinage de pétrole	38
Graphique 25 : Evolution du taux mensuel d'utilisation des capacités de production .	38
Graphique 26 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur minier	39
Graphique 27 : Evolution des exportations de phosphates et dérivés à fin août.....	39
Graphique 28 : Evolution de la production de l'énergie électrique à fin août	40
Graphique 29 : Evolution des ventes de ciment	41
Graphique 30 : Evolution des crédits à l'immobilier à fin août	41
Graphique 31 : Evolution des arrivées touristiques à fin août.....	42
Graphique 32 : Evolution des nuitées à fin juillet	42
Graphique 33 : Evolution du parc de la téléphonie mobile et du taux de pénétration à fin juin	43
Graphique 34 : Evolution du parc de l'Internet (g.a) et du taux de pénétration à fin juin	43
Graphique 35 : Evolution des importations et des crédits à l'équipement à fin août	44
Graphique 36 : Evolution de l'inflation mensuelle	45
Graphique 37 : Evolution du taux de chômage au deuxième trimestre	46
Graphique 38 : Contributions à l'évolution des exportations à fin août	47
Graphique 39 : Contributions à l'évolution des importations à fin août	49

Graphique 40 : Evolution des investissements directs étrangers au Maroc (cumul Janvier-août)	51
Graphique 41 : Evolution des recettes ordinaires par principales composantes (en % du PIB)	53
Graphique 42 : Evolution des dépenses ordinaires par principales composantes (en % du PIB)	56
Graphique 43 : Evolution du taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes fiscales	57
Graphique 44 : Evolution des dépenses d'investissement en % du PIB	57
Graphique 45 : Evolution du solde budgétaire en pourcentage du PIB	58
Graphique 46 : Evolution de l'encours de la dette de Trésor en % du PIB	58
Graphique 47 : Cours du Brent (dollars/baril)	66
Graphique 48 : Taux de change euro/dollar	67
Graphique 49 : Evolution de la demande étrangère adressée au Maroc hors OCP en volume	67
Graphique 50 : Contribution des éléments de la demande à la croissance du PIB	70

INTRODUCTION GENERALE

L'édition 2026 du Rapport Economique et Financier s'inscrit dans un contexte international marqué par la montée des incertitudes et des tensions. La croissance mondiale poursuit son ralentissement, passant de 3,3% en 2024 à 3,2% en 2025 et 3,1% en 2026, son plus faible rythme post-pandémie. Les tensions commerciales et géopolitiques, conjuguées à la fragmentation des chaînes de valeur et aux défis structurels liés au changement climatique et à la digitalisation, continuent de peser sur les perspectives. Et en dépit, de la stabilisation des prix des matières premières, l'endettement public croissant et la volatilité financière accentuent les risques.

À l'échelle nationale, l'année 2026 s'inscrit dans la continuité de la dynamique de réformes et de mise en œuvre des chantiers stratégiques engagés au cours des dernières années. Dans ce contexte, l'économie nationale, bien que confrontée aux aléas climatiques et aux incertitudes internationales, confirme sa capacité de résilience et s'oriente vers un nouveau sentier de croissance. Le taux de progression du PIB devrait atteindre 4,8% en 2025, contre 3,8% en 2024.

Cette dynamique est essentiellement portée par le secteur non agricole, dont le PIB devrait maintenir un rythme soutenu de 4,8 % en 2025. Elle est également le reflet des réformes sectorielles et des politiques publiques, qui traduit la solidité de plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'industrie manufacturière, les métiers mondiaux du Maroc et le tourisme, qui consolident la diversification de l'économie nationale et renforcent la capacité du tissu productif national à intégrer de nouveaux relais de croissance, parfaitement alignés sur les priorités du Nouveau Modèle de Développement. Cette performance bénéficie également d'un effort d'investissement public soutenu, traduisant la volonté d'accélérer la transformation structurelle, la modernisation des infrastructures et les transitions énergétique et numérique, dans la perspective des grandes échéances internationales à venir, notamment, l'organisation de la Coupe du Monde 2030.

Pour offrir une lecture structurée de ces enjeux, l'édition 2026 du Rapport Économique et Financier est organisée en trois grandes parties. La première est consacrée à l'évolution de l'économie mondiale et aux perspectives qui se dessinent à l'horizon. La deuxième est dédiée à la présentation du contexte macro-économique et met en évidence les ressorts de la résilience économique du Royaume, avec un accent particulier sur la dynamique conjoncturelle sous-jacente. Enfin, le troisième volet porte un regard prospectif sur la soutenabilité des finances publiques et la trajectoire budgétaire à l'horizon 2026, en l'articulant avec les priorités économiques et sociales qui structurent l'action publique du Royaume.

PARTIE I : UNE ECONOMIE MONDIALE CONFRONTEE A DE FORTES INCERTITUDES

L'année 2025 s'inscrit dans une conjoncture internationale particulièrement instable, marquée par une montée des incertitudes et une fragmentation croissante des dynamiques économiques mondiales. La reprise engagée après la pandémie a été freinée par une succession de chocs exogènes (géopolitiques, climatiques, entre autres) qui ont accentué les déséquilibres macroéconomiques (croissance, inflation, endettement) et ralenti les échanges internationaux.

Dans ce contexte, la première partie du REF 2026 dresse, dans son premier chapitre, un panorama des perspectives macroéconomiques mondiales pour la période 2025–2026. Ce chapitre met en lumière un ralentissement généralisé de la croissance, affecté par une demande affaiblie, des tensions commerciales accrues, et ce dans un contexte de reflux inégal de l'inflation selon les régions. Les marchés des matières premières restent sous pression, tandis que les politiques monétaires commencent à s'assouplir face à la décrue de l'inflation. Néanmoins, la persistance de niveaux d'endettement élevés et les fragilités structurelles des marchés de l'emploi, notamment dans les économies en développement, limitent les marges de manœuvre des politiques publiques.

Le deuxième chapitre de cette partie identifie les principaux défis et enjeux à l'œuvre auxquels devront faire face les économies, en particulier les pays émergents comme le Maroc. Des tendances majeures se dégagent, entre autres : la fragmentation géoéconomique et incertitude mondiale, la vulnérabilité accrue face aux effets du changement climatique et aux enjeux de sécurité alimentaire et les mutations rapides induites par la digitalisation et les progrès de l'intelligence artificielle, qui redéfinissent les modèles de production, de travail et de compétitivité.

Chapitre 1: Perspectives économiques mondiales en 2025–2026

L'activité économique mondiale en 2025-2026 intervient dans un contexte incertain, marqué par un ralentissement généralisé de la croissance mondiale, des tensions géopolitiques persistantes et une inflation encore tenace dans certaines régions. Tandis que les pays avancés peinent à retrouver leur rythme d'expansion d'avant-crise, pénalisés par des politiques monétaires restrictives et une demande intérieure modérée. D'autres économies, notamment, émergentes affichent une relative résilience, soutenues par une consommation dynamique et une diversification de leurs partenaires commerciaux. L'incertitude reste toutefois élevée, alimentée par des tensions géopolitiques persistantes, des pressions sur les chaînes d'approvisionnement et une fragmentation croissante du commerce mondial.

1.1. Croissance mondiale ralentie, sur fonds de tensions croissantes

L'économie mondiale poursuit sa croissance à un rythme modéré. Selon le FMI (octobre 2025), la croissance du PIB mondial devrait ralentir, passant de 3,3% en 2024 à 3,2% en

2025 et 3,1% en 2026, son plus faible rythme depuis la crise pandémique. La montée des tensions commerciales et géopolitiques génère une forte incertitude, pesant sur la confiance des ménages, des entreprises et des marchés.

1.1.1. Pays avancés : ralentissement aux États-Unis, mais résilience relative de la zone euro, grâce à une relance de l'économie allemande

Les économies avancées devraient enregistrer des perspectives de croissance modestes (1,6% en 2025 et 2026, contre 1,8% en 2024), en raison de gains de productivité limités et d'une consommation marquée par la prudence. L'investissement demeure freiné par le manque de visibilité, tandis que les rythmes de croissance varient sensiblement d'un pays à l'autre.

Aux États-Unis, la croissance devrait ralentir à 2% en 2025, après une forte expansion de 2,8% en 2024. Ce fléchissement résulte d'une modération de la consommation des ménages et d'un essoufflement de l'investissement privé, dans un contexte d'inflation persistante et de taux d'intérêt encore élevés. L'activité est freinée par de fortes incertitudes, liées aux politiques économiques internes et aux tensions commerciales et géopolitiques. L'économie américaine fait également face à des défis persistants, tels que des déficits budgétaires élevés et une dette publique croissante. Les cadres généraux d'accords commerciaux conclus avec les principaux partenaires (UE, Japon, Royaume-Uni, Chine) ont réduit une partie des incertitudes commerciales, mais n'offrent qu'un répit limité et restent fragiles. En 2026, une légère reprise est attendue (+2,1%), portée par une détente progressive des conditions financières et un reflux de l'inflation.

Au Japon, le PIB devrait enregistrer une reprise de 1,1% en 2025, après un ralentissement marqué en 2024 (+0,1%). La demande intérieure bénéficie de la hausse des salaires et des soutiens budgétaires ciblés, compensant partiellement l'effet négatif des droits de douane américains¹. L'investissement des entreprises demeure robuste, porté par des profits élevés et des subventions à la transition verte et numérique. Face à une inflation persistante, la Banque du Japon (BoJ) devrait poursuivre son resserrement monétaire, mais de façon plus graduelle qu'anticipé. En 2026, la croissance devrait atteindre un niveau modéré à 0,6%, en raison d'une faiblesse de la demande extérieure, de l'estompe des mesures temporaires, d'une normalisation monétaire qui freine l'investissement et de contraintes structurelles (vieillissement, dette élevée) pesant sur la consommation.

Dans la zone euro, l'économie reste relativement résiliente. La croissance devrait progresser de 1,2% en 2025 et 1,1% en 2026, après 0,9% en 2024. L'activité est soutenue par l'assouplissement budgétaire en Allemagne, l'augmentation des dépenses militaires dans la région, la modération de l'inflation, la baisse des taux de la BCE, une

¹Toutefois, l'accord conclu en juillet avec Washington limite les tarifs automobiles à 15% (au lieu de 25%) en échange d'achats accrus de riz américain et d'investissements japonais de 550 milliards de dollars aux États-Unis. Ce compromis devrait restaurer la confiance des entreprises, surtout dans l'automobile, secteur stratégique.

résilience relative du marché du travail et les effets renforcés des fonds NGEU (Next Generation EU). Toutefois, les perspectives de croissances pourraient être freinées par des incertitudes commerciales et géopolitiques qui pèsent sur les exportations et l'investissement privé. En outre, les disparités entre les pays de la zone persistent.

En Allemagne, après deux ans de forte récession, l'économie semble amorcer une reprise timide en 2025 (0,2%), avant d'accélérer en 2026 (0,9%) grâce à la relance et aux commandes publiques. En France, la croissance ralentirait en 2025 (0,7%) sous l'effet de l'ajustement budgétaire, avant de rebondir en 2026 (0,9%) grâce aux réformes. L'Italie resterait freinée par sa faible demande intérieure (0,5% en 2025, 0,8% en 2026). L'Espagne, en revanche, continuerait de surperformer (2,9% en 2025, 2,0% en 2026), portée par un marché du travail dynamique, le tourisme et une absorption efficace des fonds NGEU.

La croissance dans la zone euro repose principalement sur le secteur des services, tandis que l'industrie manufacturière reste en récession. La consommation des ménages bénéficie d'un marché de l'emploi solide et d'une amélioration du pouvoir d'achat grâce à la baisse de l'inflation et à la progression des salaires. L'investissement est soutenu, quant à lui, par la baisse des taux d'intérêt et la modération des coûts énergétiques.

Toutefois, les perspectives de reprise restent limitées par le tournant protectionniste américain, la faiblesse persistante du secteur manufacturier et les incertitudes liées à l'économie chinoise. En outre, la compétitivité de la zone euro reste confrontée à des défis structurels : faibles gains de productivité, pénuries de main-d'œuvre, vieillissement rapide, transition énergétique coûteuse et sous-investissement.

1.1.2. Économies émergentes et en développement : entre ralentissement et résilience

La croissance des économies émergentes et en développement devrait ralentir mais rester globalement résiliente (4,2% en 2025 et 4,0% en 2026 contre 4,3% en 2024), portée par une démographie favorable et des fondamentaux macroéconomiques solides. Toutefois, les perspectives sont confrontées à une multitude de chocs (contraction de la demande mondiale, chute de l'investissement, tensions commerciales et géopolitiques, fortes incertitudes).

En **Chine**, la croissance devrait poursuivre son ralentissement, passant de 5% en 2024 à 4,8% en 2025 et à 4,2% en 2026. Les restrictions commerciales et l'environnement mondial incertain pèsent sur les exportations et l'investissement manufacturier. La croissance se heurte également à des fragilités internes : une crise immobilière durable, une pénurie de compétences et une défiance des ménages et ce, malgré un soutien budgétaire et monétaire accru. L'économie reste exposée à des défis structurels, tels que le chômage des jeunes, le déclin démographique, le vieillissement de la population, le ralentissement de la productivité et un endettement local élevé.

Toutefois, l'économie chinoise montre une résilience relative, soutenue par un

recentrage progressif sur la demande intérieure, des mesures de relance budgétaire et monétaire, ainsi que par des efforts visant à diversifier les débouchés extérieurs et à redéfinir les chaînes de valeur. Les tensions commerciales sino-américaines se sont atténuées après la conclusion d'un accord pour suspendre temporairement une large partie des droits de douane réciproques².

En **Inde**, l'économie affiche des performances solides, avec une croissance de 6,6% en 2024 et des prévisions à 6,2% pour 2025-2026, portées par une consommation dynamique, le reflux de l'inflation et des mesures de soutien actives. Face aux incertitudes mondiales, les autorités ont renforcé leur appui via un budget 2025 expansionniste et une baisse des taux directeurs de 100 points de base entre février et juin (d'autres baisses restent possibles). Cependant, la fragmentation géoéconomique, le protectionnisme³, la volatilité pétrolière et les aléas climatiques persistent comme risques majeurs, appelant à un renforcement des réformes structurelles pour réduire les vulnérabilités et soutenir la croissance potentielle.

Au **Brésil**, après une croissance robuste de 3,4% en 2024, l'économie brésilienne devrait ralentir à 2,4% en 2025 puis à 1,9% en 2026, freinée par un resserrement monétaire et budgétaire ainsi que par des chocs externes. Les risques sont principalement politiques et externes (nouveaux tarifs américains)⁴, tandis que l'inflation persistante et les taux d'intérêt élevés pèsent sur la consommation et l'investissement.

Dans la région **MENA**, la croissance devrait se renforcer, passant de 2,1% en 2024 à 3,3% en 2025 et à 3,7% en 2026. Les pays exportateurs de pétrole se maintiennent mieux, grâce à la reprise de la production pétrolière et à la montée de l'investissement non pétrolier (notamment dans le CCG). Les États importateurs résistent globalement bien, soutenus par la demande interne, malgré la faiblesse de la demande mondiale et la baisse des transferts. Les conflits régionaux et l'incertitude géopolitique freinent l'investissement, et les sécheresses récurrentes accentuent la vulnérabilité agricole. Malgré des échanges dynamiques avec l'UE, la montée des tensions commerciales et la réorganisation des chaînes d'approvisionnement affectent la région. Par ailleurs, la

² En juin 2025, la Chine et les États-Unis ont conclu un accord-cadre commercial visant à rétablir la trêve conclue en mai, malgré le maintien de droits de douane élevés (environ 30% côté américain, 10% côté chinois, au lieu des hausses prévues). L'accord prévoyait aussi la levée des restrictions chinoises sur les terres rares et un assouplissement de l'accès des étudiants chinois aux universités américaines. Le 12 août, la trêve a été prolongée de 90 jours, jusqu'au 10 novembre 2025. Toutefois, la détente semble s'effriter en octobre. Pékin resserre les contrôles sur les exportations de terres rares/aimants, tandis que Washington brandit des surtaxes jusqu'à 100%. Pour le FMI, la fin de la trêve sans accord pèserait nettement à la baisse sur la croissance mondiale.

³ Les États-Unis ont durci leur posture commerciale envers l'Inde, avec l'instauration le 7 août de droits de douane de 25%, suivis d'une surtaxe additionnelle de 25% effective à partir du 27 août, portant le taux global à 50%. Cette escalade est justifiée officiellement par le manque d'ouverture commerciale de l'Inde et ses importations continues de pétrole russe.

⁴ En août, Washington a imposé jusqu'à 50% de droits de douane sur de nombreuses exportations brésiliennes (agroalimentaire et manufacturier), dans le cadre de sa politique commerciale offensive. Le Brésil a répondu non par des représailles, mais par un plan de soutien de 5,5 milliards de dollars aux exportateurs. Le conflit fragilise déjà des filières clés et pourrait rediriger les flux commerciaux brésiliens vers la Chine, l'Inde et l'UE.

gestion de l'eau, l'emploi des jeunes et des femmes, et l'accélération de la transition énergétique et numérique restent des défis à relever.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance devrait rester résiliente à 4,1% en 2025 avant de se renforcer à 4,4% en 2026, après 4,1% en 2024. Elle est portée par les économies diversifiées dynamiques (Éthiopie, Kenya, Côte d'Ivoire, Tanzanie) et par les exportateurs de métaux et minéraux bénéficiant d'une demande robuste. En revanche, les grands exportateurs d'hydrocarbures (Nigeria, Angola) et les importateurs nets pâtissent de la volatilité des prix et des ajustements budgétaires. L'Afrique du Sud devrait connaître une nette reprise, soutenue par des réformes ciblées et des investissements en infrastructures. Les défis structurels sont considérables dans la région : sécheresses récurrentes, infrastructures et accès à l'énergie et à l'eau potable déficients, endettement public élevé, etc. L'expansion rapide de la population jeune nécessite la création urgente d'emplois, alors que les investissements directs étrangers restent insuffisants. Les perspectives régionales dépendront aussi de l'évolution de la demande asiatique – notamment chinoise – et des cours des matières premières : un rebond mondial stimulerait les exportations minières et les recettes touristiques, alors qu'un ralentissement prolongé pèserait lourdement sur les recettes en devises.

1.2. Marchés des matières premières : prix globalement modérés, sous l'effet d'une offre accrue et d'une demande faible

Après une baisse observée en 2023-2024, les prix mondiaux des matières premières sont restés modérés en 2025, sous l'effet d'une offre excédentaire et d'une demande mondiale affaiblie. Toutefois, certains segments, en particulier l'énergie et l'agriculture, demeurent marqués par une forte volatilité, nourrie par les incertitudes géopolitiques et climatiques.

Selon la Banque mondiale, l'indice global des matières premières devrait reculer d'environ -12% en 2025, tiré par l'énergie (-17%), les métaux de base (-9%) et l'alimentation (-7%), tandis que les engrais se redressent après la forte chute de 2024.

1.2.1. Produits énergétiques : les prix sous pression baissière mais persistance des incertitudes

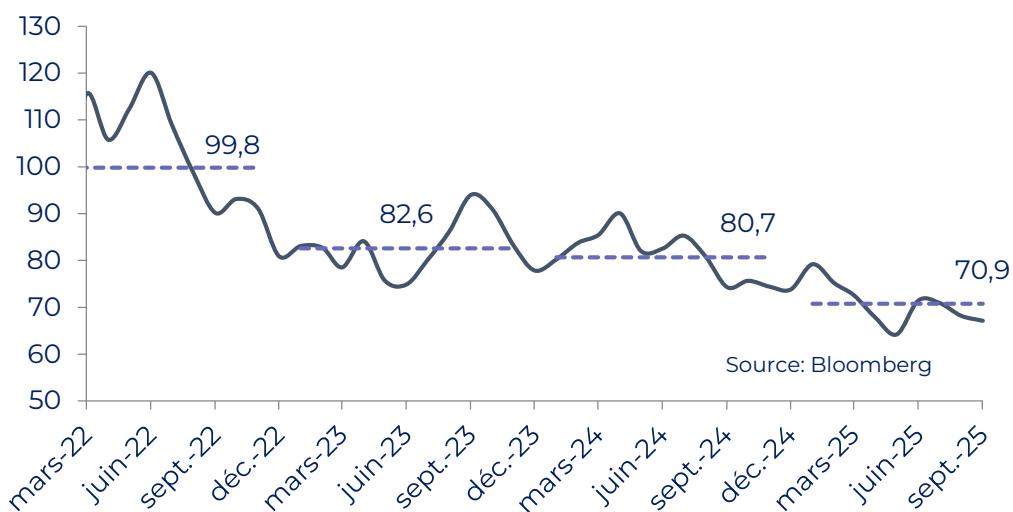
Les cours du pétrole brut (Brent) se sont établis en moyenne de 70,9 dollars le baril sur les neuf premiers mois de 2025, en recul de près de 14% par rapport à la même période de 2024. Cette évolution traduit la surabondance de l'offre mondiale, alimentée par la reprise des volumes de l'OPEP+ et la progression continue de la production hors OPEP+, en particulier aux États-Unis, au Brésil, en Guyane et au Canada. La baisse est également liée à la faiblesse persistante de la demande des pays de l'OCDE et de la Chine et aux inquiétudes quant aux perspectives économiques mondiales, accentuant les anticipations d'un excédent structurel du marché.

Cette pression à la baisse est toutefois atténuée par la stratégie agressive de l'OPEP+ qui a accéléré le retour de ses volumes sur le marché, annulant complètement ses réductions volontaires de 2,2 millions de barils par jour (mbj) dès septembre 2025. Les

tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont également provoqué des épisodes de volatilité, mais sans impact durable sur la tendance de fond, les flux pétroliers internationaux étant demeurés globalement préservés.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, le marché pétrolier mondial est redevenu nettement excédentaire en 2025, après une situation d'équilibre en 2023 et 2024, la forte expansion de l'offre (+2,6 mbj) dépassant largement la croissance modérée de la demande (+0,8 mbj).

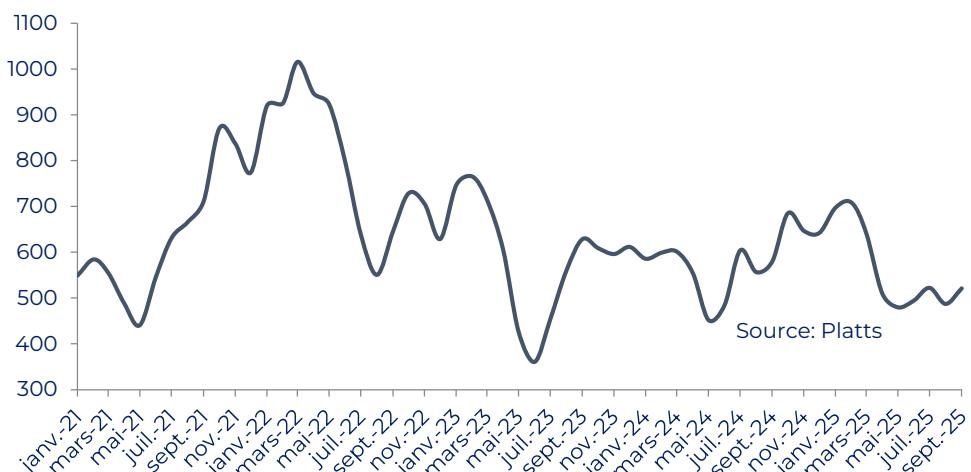
En effet, la demande mondiale montre des signes d'essoufflement : en Chine, premier importateur mondial, la consommation progresse faiblement après la forte reprise post-pandémique de 2023, freinée par la transition énergétique et la diffusion rapide des véhicules électriques. Dans les pays de l'OCDE, une légère contraction est attendue, tandis que la demande reste relativement solide dans les marchés émergents hors Chine.



Graphique 1: Cours du Brent (\$/b)

Selon la Banque mondiale, le prix moyen du Brent devrait s'établir autour de 64 dollars le baril en 2025 puis reculer à environ 60 dollars en 2026, confirmant une trajectoire baissière des cours. À l'horizon 2026, le marché pétrolier resterait excédentaire, sous l'effet d'une offre toujours soutenue et d'une demande contenue. Dans ce contexte, les prix devraient se maintenir sur une tendance modérée, dans un environnement marqué par la transition énergétique ainsi que par des incertitudes géopolitiques et climatiques persistantes.

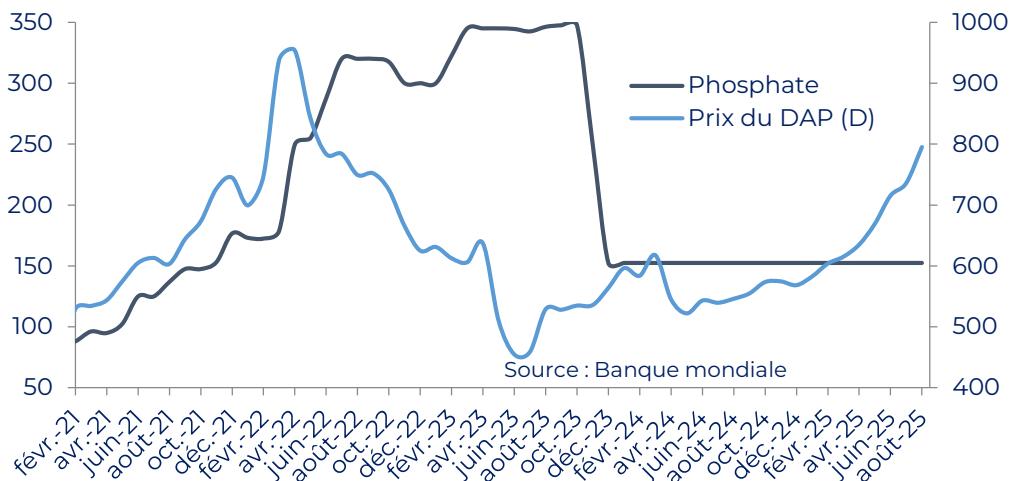
Les cours du gaz butane se sont établis en moyenne à 548 dollars la tonne sur les neuf premiers mois de 2025, en légère hausse (+1%) par rapport à la même période de 2024, freinés par une demande modérée et des stocks confortables. Toutefois, ils ont connu d'importantes fluctuations, passant d'un plancher de 475 dollars la tonne en mai, suite à une baisse saisonnière de la consommation, à un pic de 550 dollars en septembre, en raison d'un approvisionnement plus serré et d'une reprise de la demande, sur fond de tensions persistantes au Moyen-Orient.



Graphique 2 : Cours du gaz butane (\$/t)

1.2.2. Produits phosphatés : hausse des cours du DAP sous l'effet d'une demande soutenue et d'une offre contrainte

En 2025, les cours des engrains phosphatés ont affiché un net rebond après les fortes corrections de 2023 et 2024⁵. Les prix du DAP ont atteint en moyenne 681 \$/t sur les neuf premiers mois de 2025, culminant à 795 \$/t en août avant de repasser à 781 \$/t en septembre.



Graphique 3 : Cours du phosphate et du DAP (\$/t)

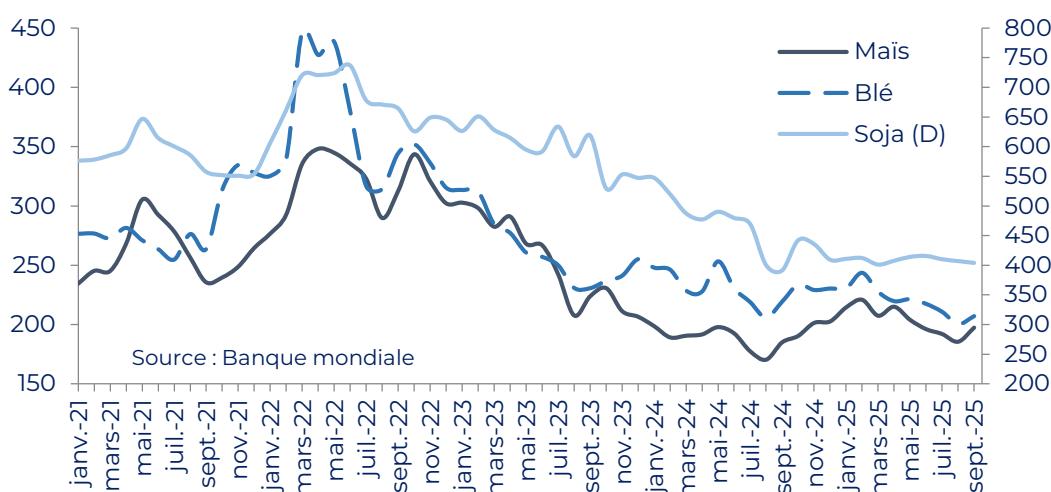
Cette évolution tient à plusieurs facteurs structurels. D'une part, les restrictions persistantes à l'exportation imposées par la Chine ont réduit la disponibilité sur le marché international, accentuées par des stocks faibles en Amérique du Nord. D'autre part, la demande saisonnière est restée soutenue en Inde et au Brésil, principaux importateurs, tandis que les achats différés par certains pays d'Amérique latine et

⁵Toutefois, les prix du phosphate brut se sont maintenus à 152,5 \$/t en janvier-septembre 2025, soit plus de 50% en dessous de son pic de 2023.

d'Asie ont repris au premier semestre 2025. Ces tensions sur l'offre ont contribué à maintenir les prix du DAP, bien que la hausse reste contenue par la faiblesse des prix agricoles et énergétiques ainsi que par des coûts d'intrants relativement modérés, notamment le gaz naturel et l'ammoniac.

1.2.3. Produits alimentaires : cours globalement orientés à la baisse, soumis à des incertitudes géopolitiques, climatiques et structurelles

Les prix mondiaux des produits alimentaires ont poursuivi leur repli en 2025, reflétant une offre globalement abondante, l'atténuation des contraintes logistiques et une demande mondiale toujours modérée. Selon la Banque mondiale, l'indice des prix des denrées alimentaires a enregistré une baisse de 5% sur les neuf premiers mois de 2025 par rapport à la même période de 2024, suite notamment au repli du sucre (-14%), des céréales (-11%) et des huiles végétales (-2%).

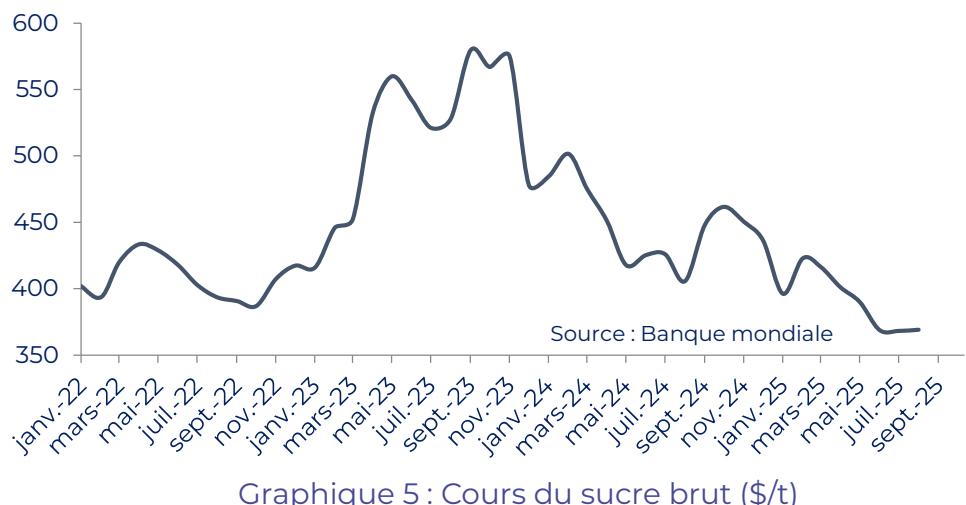


Graphique 4 : Cours des principales céréales (\$/t)

Les cours du blé tendre (SRW) se sont établis en moyenne à 220 \$/t sur la période janvier-septembre 2025, en baisse de 4% en glissement annuel, en raison de disponibilités abondantes et d'une faible demande mondiale. Ils ont reculé à 200 \$/t en août, leur plus bas niveau depuis un an, soit -18% par rapport à leur pic de février 2025, avant de remonter à 207 \$/t en septembre. Selon la FAO, la production mondiale de blé pour la campagne 2025/2026 atteindrait 810 Mt (+1,3%), portée par des récoltes plus abondantes dans l'Union européenne, en Inde et en Russie, compensant les reculs au Kazakhstan, aux États-Unis et en Ukraine.

Les prix du maïs se sont établis en moyenne à 204 \$/t sur janvier-septembre 2025, en hausse de 8 % en glissement annuel, après une année 2024 en fort repli. Ils sont tombés à un creux annuel de 185 \$/t en août (-16% par rapport à février), sous l'effet de récoltes abondantes aux États-Unis et en Amérique du Sud. Selon la FAO, la production mondiale de maïs atteindrait un record de 1298 Mt en 2025/2026 (+6,5%), portée par des récoltes exceptionnelles aux États-Unis (+13% à 427 Mt), ainsi qu'en Ukraine, en Argentine et au Brésil.

Le sucre brut (ISA) s'est établi en moyenne à 387 \$/t entre janvier et septembre 2025, en baisse de 14% en glissement annuel. En septembre, les cours ont atteint 354 \$/t, leur plus bas niveau depuis mars 2021, pénalisés par des perspectives d'offre mondiale abondante. Selon l'ISO, la production mondiale pour la campagne 2025/2026 devrait augmenter de 3,1% à 180,6 Mt, tirée par l'Inde (+25% à 35 Mt, grâce à une mousson robuste) et le Brésil (+2,3% à 44,7 Mt), contrebalançant le recul attendu dans l'UE (-9%).



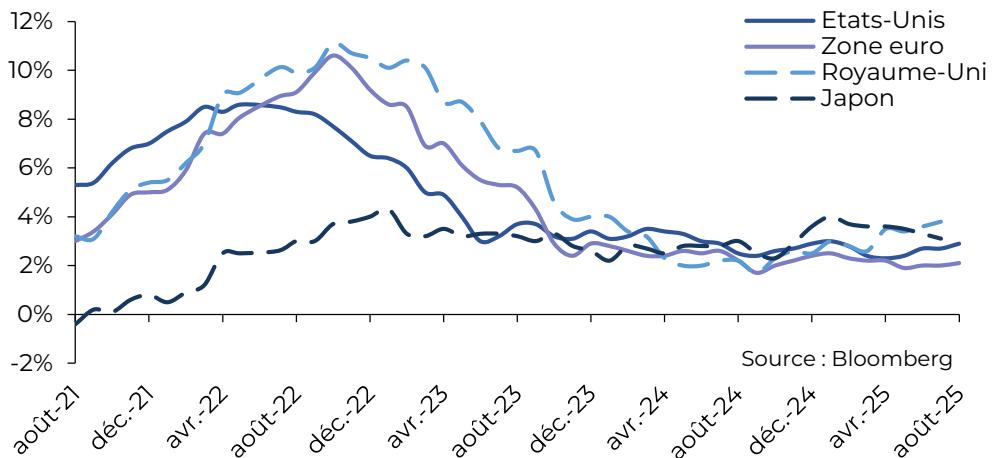
En termes de perspectives, les prix alimentaires devraient rester globalement modérés à l'horizon 2026, soutenus par une offre jugée suffisante. Toutefois, des risques demeurent, liés aux conditions climatiques extrêmes, aux tensions géopolitiques dans les zones exportatrices et à l'évolution des prix de l'énergie, qui pourraient influencer la trajectoire du sucre et des céréales.

1.3. Assouplissement des politiques monétaires, dans un contexte de reflux de l'inflation

En 2025, l'inflation a poursuivi son repli, portée par la baisse des prix de l'énergie et de l'alimentation, la normalisation des chaînes d'approvisionnement et l'effet différé du resserrement monétaire. Dans le G20, elle passerait de 6,2 % en 2024 à 3,6 % en 2025, puis 3,2 % en 2026. L'OCDE prévoit 4,2 % en 2025 et 3,2 % en 2026.

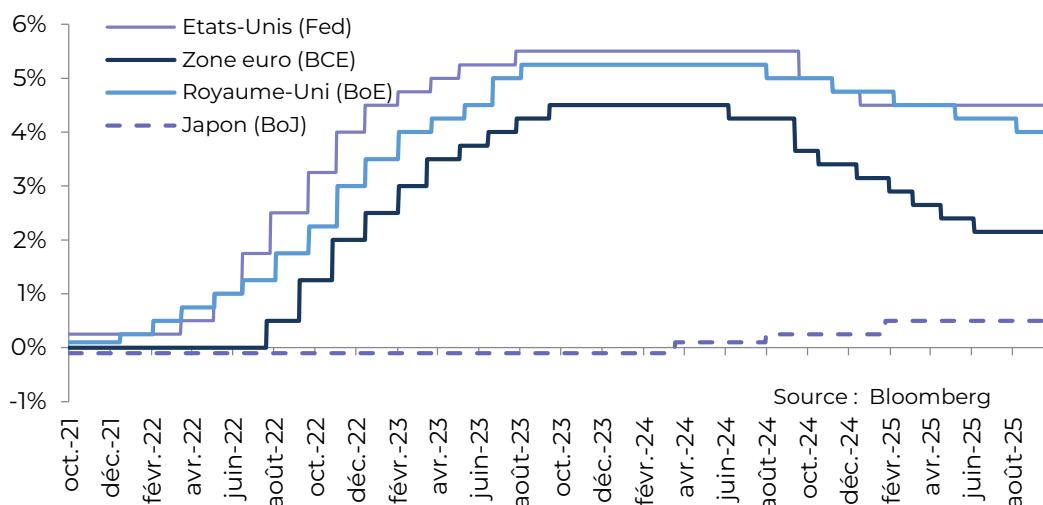
L'inflation sous-jacente reste plus persistante, notamment dans les services, en raison d'une demande soutenue et de tensions sur le marché du travail. Le recul est plus marqué dans les économies avancées, alors que plusieurs émergents continuent de subir la volatilité des prix alimentaires et énergétiques, ainsi que la faiblesse de leurs devises.

Malgré cette tendance globale, des disparités régionales subsistent. L'inflation recule plus rapidement dans les économies avancées, où la baisse des prix de l'énergie et l'ancrage des anticipations ont joué pleinement. En revanche, elle demeure relativement élevée dans de nombreuses économies émergentes, pénalisées par la volatilité des prix alimentaires et énergétiques, la faiblesse de leurs devises et des conditions financières plus contraignantes.



Graphique 6 : Taux d'inflation (variation de l'IPC)

Face à cette désinflation, de nombreuses banques centrales ont entamé un cycle graduel d'assouplissement monétaire, à l'exception du Japon qui a relevé ses taux. Dans les émergents, certains pays (Mexique, Indonésie, Afrique du Sud) ont baissé leurs taux, tandis que d'autres (Brésil, Turquie, Russie) ont resserré leur politique face à une inflation persistante.



Graphique 7 : Taux d'intérêt directeurs

À l'horizon 2026, l'apaisement des tensions sur les marchés du travail devrait permettre de nouvelles baisses de taux dans les grandes économies, même si leurs rythme et ampleur de l'assouplissement varieront selon les pays, en fonction des conditions financières, de l'évolution des prix des matières premières et des incertitudes géopolitiques persistantes.

1.4. Dettes publiques à des niveaux considérables dans les principales économies

Selon le récent rapport intitulé « Un monde de dettes 2025 » publié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la dette publique mondiale continue d'augmenter rapidement, sous l'effet des crises en cascade et de la performance atone et inégale de l'économie mondiale. En 2024, la dette publique, comprenant la dette publique intérieure et extérieure, a atteint 102.000 milliards de dollars américains, soit une augmentation de 5.000 milliards de dollars américains par rapport à 2023.

Le paysage de la dette publique et sa dynamique sont marqués par d'importantes disparités régionales. La valeur nominale de la dette publique des pays en développement augmente deux fois plus vite que celle des pays développés. Ces derniers concentrent encore 69% de la dette mondiale, avec notamment les États-Unis (35.250 milliards, plus de 120 % du PIB) et plusieurs pays de la zone euro où les ratios restent élevés (Grèce, Italie, France). À l'inverse, certains pays européens comme la Bulgarie, l'Estonie ou le Luxembourg affichent de faibles niveaux d'endettement.

Quant aux pays émergents (hors chine), leur dette publique a atteint près de 12.000 milliards de dollars en 2024, presque trois fois plus qu'en 2007. Celle des pays en développement a atteint, pour sa part, un niveau record de 31.000 milliards de dollars en 2024, soit deux fois plus qu'en 2010.

Par ailleurs, les pays en développement consacrent des montants importants au paiement des intérêts de cette dette. En effet, 61 pays en développement ont consacré plus de 10% de leurs recettes publiques au service de la dette en 2024, selon la CNUCED. Quant à l'encours de la dette publique que détiennent ces pays, il atteint 72% de leur Produit Intérieur Brut (PIB). En termes de composition des créanciers, pas moins de 60% de l'endettement est contrôlé par des investisseurs privés, tandis que 28% revient d'institutions multilatérales et les 14% restants sont dus à des créanciers bilatéraux.

Cette configuration soumet ces économies à une forte exposition aux fluctuations des marchés financiers internationaux et rend la tâche de restructuration des dettes extrêmement ardue en cas de crise financière. Cette situation est aggravée par des facteurs comme la dépréciation des monnaies face au dollar, la hausse des taux d'intérêt et le coût élevé de la dette, créant un cercle vicieux d'endettement et de sous-investissement.

1.5. Marchés du travail résilients dans les pays avancés, avec des signes de modération qui apparaissent

Malgré un ralentissement économique mondial, les marchés du travail des pays avancés font preuve d'une résilience remarquable. Le taux d'emploi moyen de l'OCDE a atteint un niveau record de 72,1% au premier trimestre 2025, avec un taux de participation de 76,6% et un taux de chômage stabilisé autour de 4,9% en juillet 2025.

(après avoir été inférieur ou égal à 5,0% depuis avril 2022) ⁶.

Cependant, la croissance de l'emploi ralentit et les tensions sur le marché du travail s'atténuent progressivement, marquant un retour aux tendances pré-pandémiques. Le reflux de l'inflation et la hausse des salaires nominaux soutiennent le pouvoir d'achat dans plusieurs pays, bien que les gains restent inégaux selon les pays, les secteurs et les niveaux de qualification.

Encadré 1 : Résilience dans la zone euro contre un ralentissement aux États-Unis

Le marché du travail américain affiche un net essoufflement. Le taux de chômage a atteint 4,3% en août 2025⁷, et la création d'emplois n'a été que de 22 000 ce mois-là, bien en deçà des attentes. Une révision historique des données (-911 000 emplois entre avril 2024 et mars 2025) confirme ce ralentissement, attribué aux tensions commerciales, au resserrement monétaire et à une politique migratoire restrictive.

À l'inverse, dans la zone euro, le marché de l'emploi reste résilient malgré des divergences nationales. Le taux de chômage demeure historiquement bas (6,2% en juillet 2025), soutenu par une reprise économique et une demande interne stable. Toutefois, des écarts subsistent : le chômage baisse en Espagne (-1,1 point sur un an) et en Italie (-0,4 point), mais augmente légèrement en France (+0,2 point) et en Allemagne (+0,3 point). Les pénuries de main-d'œuvre qualifiée restent un défi structurel, notamment dans les secteurs technologiques et de la santé.

La dynamique globalement positive dans les économies avancées contraste avec la situation préoccupante observée dans de nombreux **pays en développement**. Le chômage mondial stagne autour de 5% en 2024-2025⁸, masquant d'importantes disparités régionales et sociales. Près de 2 milliards de travailleurs occupent un emploi informel, limitant leur accès à la protection sociale et à des revenus stables. Les pays à faible revenu enregistrent des déficits d'emploi critiques, en particulier pour les femmes (environ 23% contre 15% pour les hommes).

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA), le chômage devrait s'élever à 10,3% en 2025, dépassant son niveau d'avant-pandémie. Cette moyenne régionale masque des situations nationales et générationnelles importantes, où le chômage des jeunes avoisine 25%. Ces chiffres reflètent des défis structurels profonds : dépendance aux hydrocarbures, secteur privé peu dynamique, inadéquation des formations et contraintes budgétaires limitant les investissements productifs.

En Afrique subsaharienne, la croissance devrait s'établir autour de 4% en 2025, mais le marché du travail reste dominé par l'informalité (près de 86,6% des emplois) et un chômage des jeunes dépassant 20% en moyenne, atteignant plus de 30% dans certains pays. La faible diversification économique, l'inadéquation des formations et la participation féminine limitée accentuent ces déséquilibres.

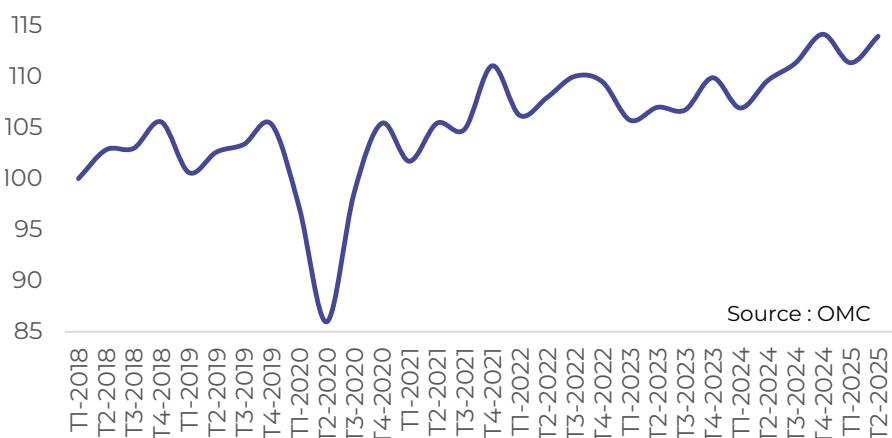
⁶ OCDE

⁷ Bloomberg

⁸ Banque mondiale et BIT

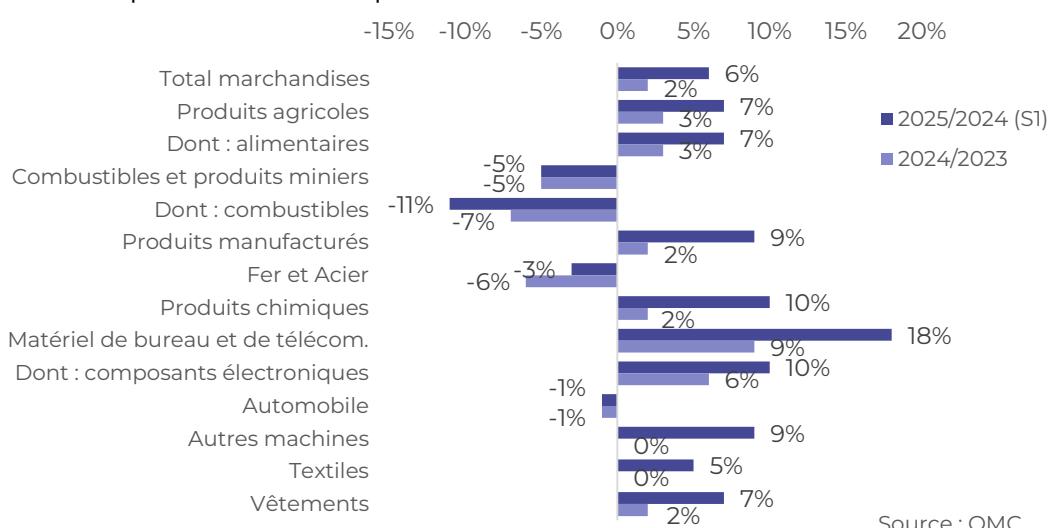
1.6. Repli du commerce mondial en 2025, sur fond de tensions tarifaires croissantes

Après une contraction de 0,9% en 2023, le commerce mondial des marchandises a rebondi en 2024 avec une croissance en volume de 2,8%, selon l'OMC. Cette reprise, bien que modérée, traduit un regain d'activité soutenu par l'atténuation progressive des pressions inflationnistes et la normalisation des chaînes d'approvisionnement. Elle intervient malgré la persistance de certaines perturbations sur des routes maritimes clés, qui continuent de freiner le rétablissement complet du commerce mondial.



Graphique 8 : Volume du commerce mondial de marchandises (Base 100 au T1 de 2018)

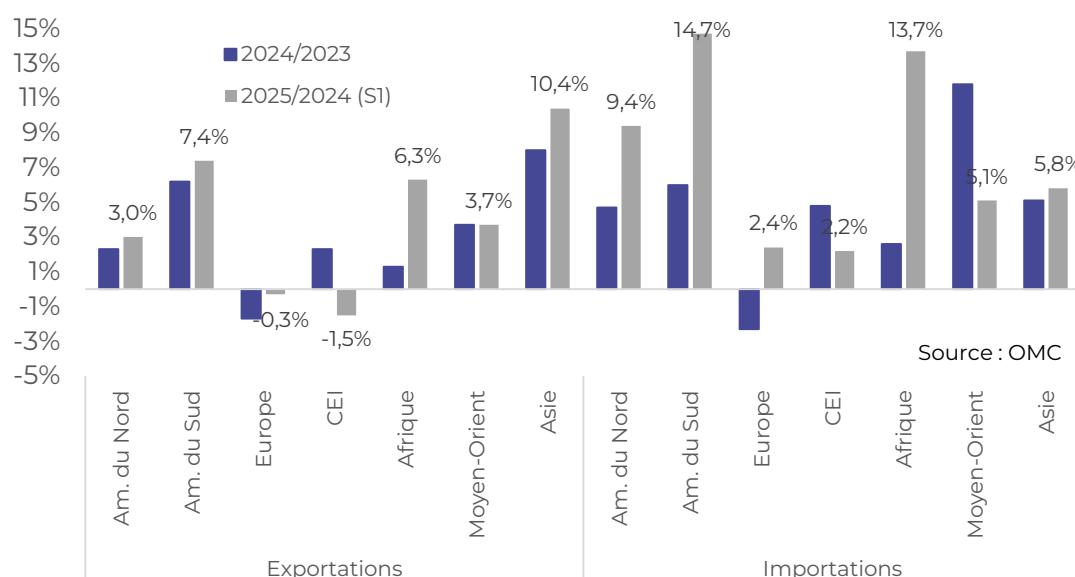
En valeur, le commerce mondial de marchandises a augmenté de 2,2% en 2024 pour atteindre 24,6 trillions de dollars, après avoir reculé de 4,7% en 2023. Cette progression inférieure à la croissance en volume reflète une baisse des prix moyens notamment ceux de l'énergie (-5%) et des produits manufacturés (-1,6%). Parallèlement, les services commerciaux ont poursuivi leur expansion, réalisant une hausse de 9,1% par rapport à 2023 pour atteindre 8,4 trillions de dollars, portée par la dynamique des voyages et des services fournis par voie numérique.



Graphique 9 : Croissance de la valeur du commerce de marchandises par catégorie de produit

Au premier semestre de 2025, le commerce mondial de marchandises a enregistré une progression de 4,9% en volume et de 6% en valeur en glissement annuel, soit un rythme plus soutenu qu'anticipé. Cette dynamique reflète notamment l'anticipation des importations en Amérique du Nord avant la mise en place de droits de douane plus élevés, des conditions macroéconomiques favorables (désinflation, politiques budgétaires de soutien, vigueur des économies émergentes) ainsi qu'une forte demande des biens liés à l'intelligence artificielle⁹.

Les performances régionales du commerce mondial en 2024 ont affiché des dynamiques contrastées. L'Asie a tiré la croissance des exportations mondiales (+10,4%), tandis que l'Amérique du Nord a été le principal moteur de l'expansion des importations (+9,4%). L'Europe a apporté une contribution limitée, avec un léger recul des exportations (-0,3%) et une faible progression des importations (+2,4%). L'Amérique du Sud et l'Afrique ont contribué positivement, avec des exportations en hausse (+7,4% et +6,3% respectivement) et des importations dynamiques (+14,7% et +13,7%).



Graphique 10 : Croissance du volume du commerce de marchandises par région (en %)

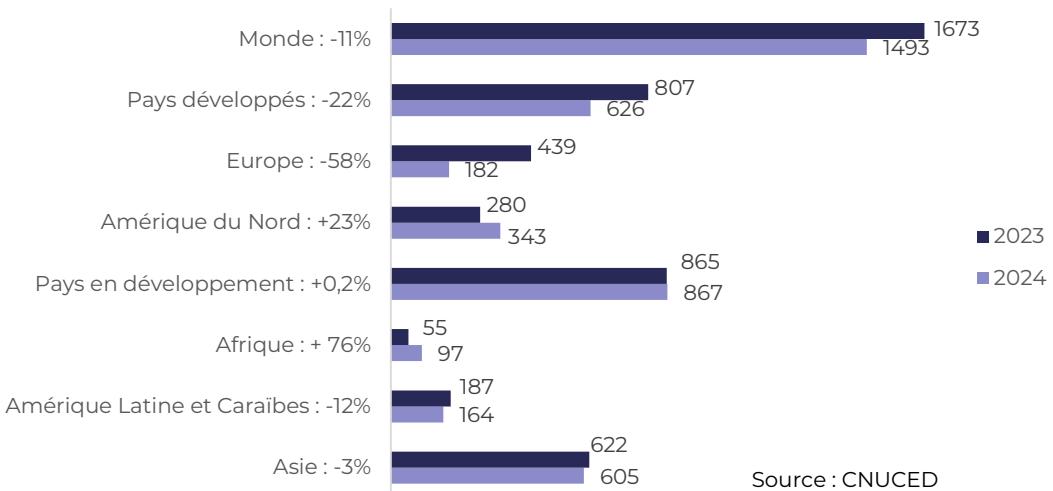
Selon les dernières prévisions de l'OMC¹⁰, le commerce mondial de marchandises devrait croître de 2,4% sur l'ensemble de l'année 2025, soit une nette révision à la hausse par rapport à l'estimation de 0,9% publiée en août. Cette estimation, plus modérée que la performance du premier semestre, reflète des perspectives moins favorables pour la fin d'année liées à la hausse des tarifs douaniers, à la persistance de l'incertitude commerciale et au ralentissement de l'activité mondiale.

⁹ Le commerce des produits liés à l'IA (semi-conducteurs, processeurs, ordinateurs, serveurs et équipements de télécommunications, etc.) a été en hausse de 20% au premier semestre de 2025 à 1,92 trillion de dollars.

¹⁰ Perspectives et statistiques du commerce mondial, octobre 2025.

1.7. IDE mondiaux : tendance baissière et incertitudes croissantes

Selon la dernière édition du rapport de la CNUCED « World Investment Report 2025 », les flux mondiaux d'investissements directs étrangers (IDE) ont reculé de 11% en 2024, poursuivant une tendance de repli pour la deuxième année consécutive¹¹. Ce repli s'explique par la montée de l'incertitude, dans un contexte d'escalade de tensions commerciales et de fragmentation géopolitique.



Graphique 11 : Evolution des IDE au niveau mondial et par région
(en milliards de dollars)

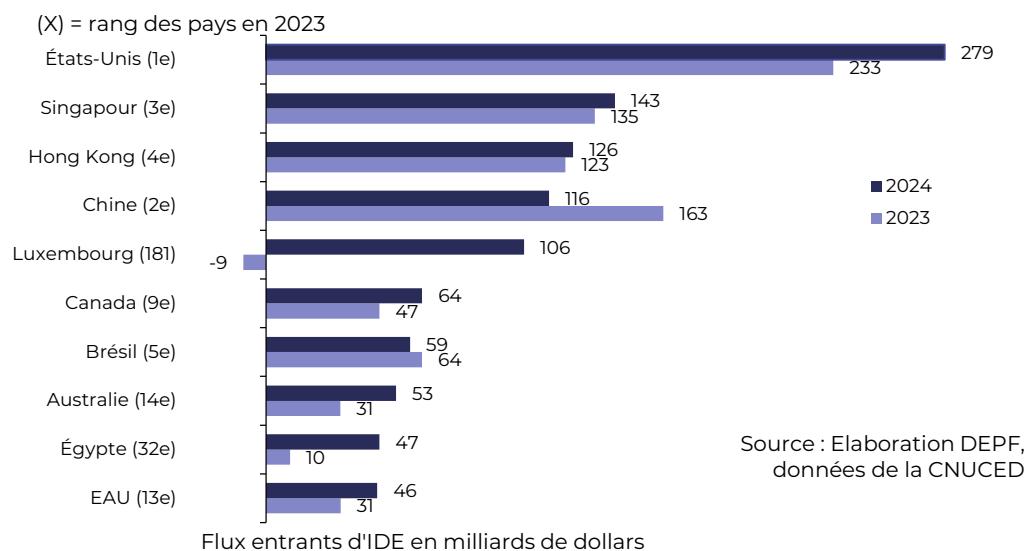
Ce recul s'explique en grande partie par une baisse de 22% des IDE vers les économies développées, dont une chute de 58% en Europe. L'Amérique du Nord a résisté à la tendance avec une hausse de 23%, tirée par les États-Unis. Dans les économies en développement, les dynamiques régionales ont suivi des trajectoires contrastées.

En Afrique, les IDE ont enregistré une hausse importante de 75%, portée principalement par l'accord international de financement des projets de développement urbain de Ras El-Hekma en Égypte. Hors ce projet exceptionnel, les flux ont progressé de 12%, pour atteindre environ 62 milliards de dollars, soit 4% des flux mondiaux.

L'Asie en développement est restée la principale destination mondiale des IDE, malgré un léger repli de 3%. Les pays d'Asie du Sud-Est ont connu une progression de 10%, atteignant 225 milliards de dollars, soit le deuxième plus haut niveau historique.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, les flux d'IDE ont diminué de 12%, même si les annonces de projets entièrement nouveaux ont augmenté sur des marchés clés tels que l'Argentine, le Brésil et le Mexique.

¹¹ Il s'agit de flux d'IDE productifs, alors que le total des flux mondiaux d'IDE (y compris les flux de transit) a enregistré, selon ce même rapport de la CNUCED, une hausse apparente de 4% en 2024, atteignant 1 509 milliards de dollars. Cette hausse est due, notamment, à la volatilité des flux financiers transitant par certaines économies européennes qui servent souvent de points de transfert pour les investissements.



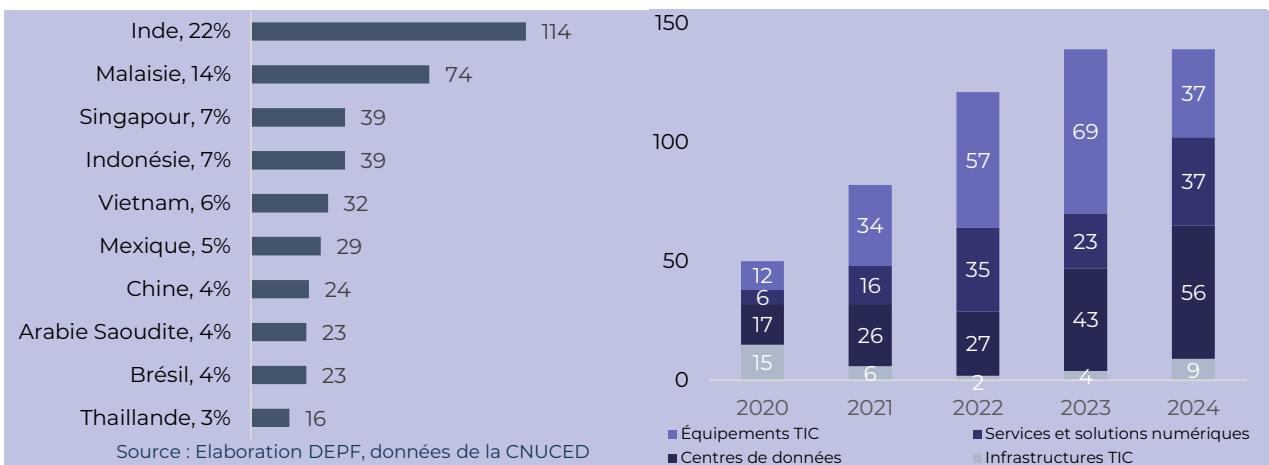
Graphique 12 : Top 10 des pays bénéficiaires d'IDE dans le monde en 2024

Par pays, les États-Unis (avec 279 milliards de dollars) restent le premier récepteur des IDE en 2024. Ce pays est suivi de trois pays émergents, à savoir Singapour (143 milliards), Hong-Kong (126 milliards) et la Chine (116 milliards de dollars). L'Asie en développement a reçu 40% du total des IDE mondiaux et 70% des flux vers les économies en développement.

Selon la CNUCED, les perspectives pour l'IDE mondial en 2025 s'annoncent défavorables. Alors que le début de l'année laissait entrevoir une légère reprise, cette anticipation a rapidement été contrariée par une montée des incertitudes économiques et politiques. L'escalade d'une nouvelle guerre commerciale, combinée à une dégradation du climat de confiance des investisseurs, a conduit à une révision à la baisse des principaux déterminants de l'IDE (croissance du PIB mondial, formation de capital, commerce et stabilité des taux de change). Par ailleurs, la volatilité accrue des marchés financiers a accentué cette tendance. L'activité d'investissement a connu, ainsi, une chute brutale dès les premiers mois de 2025, marquant une période de faible dynamisme tant sur le plan des volumes de transactions que des annonces de nouveaux projets. Selon les estimations préliminaires de l'OCDE, les flux mondiaux d'IDE se sont établis à 408 milliards de dollars au premier trimestre 2025, soit une baisse de 15% par rapport au premier trimestre 2024.

Encadré 2 : IDE de l'économie numérique dans les pays en développement

L'économie numérique est le secteur de l'économie mondiale qui connaît la croissance la plus rapide. Entre 2020 et 2024, les pays en développement ont attiré plus de 530 milliards de dollars dans des projets d'économie numérique entièrement nouveaux, dont près de 80% ont été captés par seulement dix pays. L'Inde se positionne comme le principal pays en développement bénéficiaire de ces investissements dans les services numériques. Les États-Unis restent la principale source d'investissements dans les projets Greenfield dans l'économie numérique des pays en développement, avec 36% du total des investissements au cours de cette période.



Graphique 13 : Principales économies en développement selon les annonces de projets dans l'économie numérique, en milliards de dollars et en pourcentage, 2020-2024

Graphique 14 : Evolution de la valeur des projets Greenfiels annoncés par secteur de l'économie numérique dans les économies en développement (en milliards de dollars)

Parallèlement, les investissements Sud-Sud connaissent une progression importante. Les économies asiatiques, en particulier la Chine, Taïwan et Singapour, se sont imposées comme des sources majeures d'investissement, représentant à elles seules 27% du total des nouveaux projets, juste derrière les États-Unis (36%). En revanche, l'Afrique subsaharienne ne parvient à capter qu'environ 5% des 14 milliards de dollars dont elle aurait besoin chaque année pour combler son déficit de connectivité.

Par ailleurs, les besoins en infrastructures numériques restent largement insatisfaits dans de nombreux pays en développement. Les IDE peuvent jouer un rôle déterminant dans la réduction de la fracture numérique, à condition que certains facteurs clés soient réunis. Les infrastructures, les capacités et les ressources numériques, les conditions du marché et le cadre réglementaire sont autant d'éléments qui influent sur l'attraction et l'impact des IDE dans l'économie numérique.

Dans ce sens, la CNUCED appelle à la mise en place d'un programme d'action multipartite, intégrant des outils de politique publique, une coopération internationale renforcée, des investissements soutenus dans les compétences et les infrastructures numériques, ainsi que l'élaboration de règles multilatérales qui tiennent compte des priorités spécifiques des pays en développement.

Chapitre 2 : des défis et des enjeux à l'œuvre

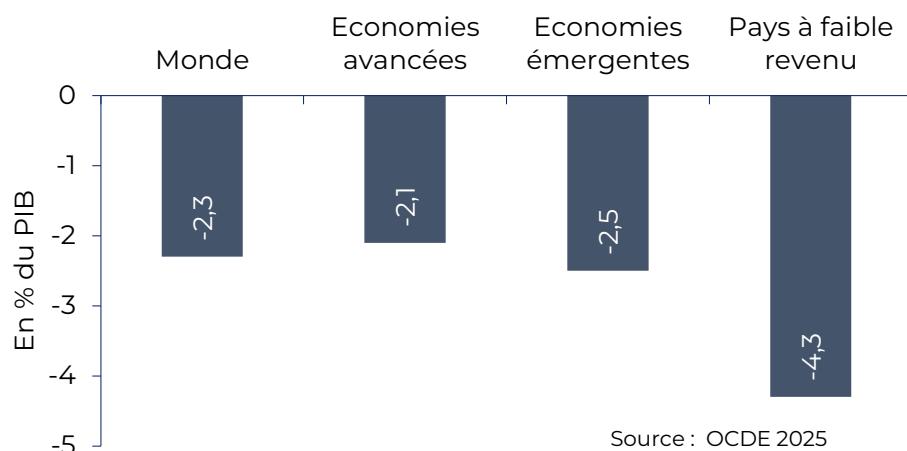
Dans un monde en mutation rapide, l'environnement international est marqué par une intensification des incertitudes, des tensions géopolitiques croissantes, ainsi que par des transformations structurelles majeures. Ces évolutions, souvent interdépendantes, posent des défis inédits tant pour les économies avancées que pour les pays en développement, et appellent à une vigilance stratégique renforcée. Le Maroc n'est pas à l'abri de ces dynamiques globales, et se doit d'anticiper, d'adapter et de transformer ces risques en leviers d'opportunités.

2.1. Mouvance géoéconomique et incertitude mondiale

En 2025, l'environnement international a été marqué par une incertitude accrue résultant des tensions géopolitiques, des décisions tarifaires et d'un ralentissement synchronisé de la croissance mondiale. Ce contexte de chocs multiples freine les perspectives du commerce mondial et fait de l'incertitude le principal défi macroéconomique.

Les politiques commerciales américaines ont bousculé les équilibres mondiaux, déclenchant des hausses tarifaires et des mesures de rétorsion. Une préoccupation majeure tient au risque de nouvelles hausses tarifaires bilatérales. Les augmentations récemment décidées aux États-Unis et en Chine pourraient s'étendre à un plus large éventail de produits. Au-delà de l'augmentation des coûts et de la hausse des prix des biens finaux, ces évolutions renforcent l'incertitude de l'action publique, pesant sur l'investissement et la confiance des ménages.

Les conséquences macroéconomiques de la fragmentation sont substantielles. Selon les simulations de l'OCDE (2025)¹², l'application de barrières commerciales à l'ensemble des secteurs contraindrait les pays à se limiter exclusivement à des relations commerciales au sein de différents blocs géopolitiques, et se traduirait par un recul du PIB mondial de 2,3%. Les pays à faible revenu seraient particulièrement pénalisés, du fait de leur forte dépendance aux produits de base et de leur exposition à une Chine en ralentissement.



Graphique 15 : Perte du PIB attendue en raison de la fragmentation géoéconomique

Dans ce contexte, les stratégies d'adaptation se multiplient : diversification des partenaires, reconfiguration logistique et ancrage régional. Les opportunités associées au nearshoring/friendshoring peuvent être significatives pour les économies bien positionnées et compétitives, mais elles risquent d'être atténuées par l'onde de choc protectionniste et les pressions inflationnistes.

Pour le Maroc, l'impact direct de la guerre commerciale demeure limité compte tenu de la faible exposition des exportations au marché américain et de l'exclusion des engrains des hausses tarifaires. Un effet indirect via l'Europe reste toutefois possible. La

¹² OCDE (2025), Perspectives mondiales du financement du développement durable 2025 : Vers une architecture plus résiliente et inclusive, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/laflc624-fr>.

redirection de certains flux commerciaux peut, à l'inverse, ouvrir des fenêtres d'opportunité dont le pays pourrait tirer parti.

2.2. Fragmentation accrue des chaînes de valeur mondiales

La dynamique récente de l'économie mondiale révèle une tendance croissante à la fragmentation des chaînes de valeur mondiales (CVM). La forte interdépendance, qui a longtemps favorisé la baisse des coûts et l'optimisation productive a, néanmoins, révélé ses fragilités face à des chocs exogènes majeurs. La crise sanitaire de la Covid-19, les conflits en Ukraine et au Moyen Orient et la recrudescence des tensions géopolitiques et commerciales, incitent de nombreux États et entreprises à reconfigurer leurs réseaux de production et d'échanges. Parallèlement, la transition écologique et numérique pousse à rapprocher certaines étapes de la production, à diversifier les sources d'approvisionnement en matières premières critiques et à privilégier des stratégies telles que la régionalisation des échanges.

Dans ce contexte, de nombreux pays traduisent leur quête de résilience par la mise en œuvre de politiques industrielles ciblées et de mesures protectionnistes. On peut citer à cet égard l'Inflation Reduction Act américain¹³, la stratégie européenne pour la souveraineté énergétique, ou encore les récentes initiatives protectionnistes des États-Unis. L'objectif ne se limite plus à la recherche du coût de production le plus bas, mais inclut désormais la nécessité de protéger les économies face aux risques géopolitiques, climatiques et stratégiques.

La fragmentation des chaînes de valeur entraîne des répercussions économiques notables. À court terme, elle se traduit par des coûts d'ajustement élevés, se manifestant par une augmentation des prix, un ralentissement de la productivité et une diminution des gains d'efficacité associés à la spécialisation internationale. À long terme, cette fragmentation pourrait freiner la croissance mondiale en limitant la diffusion de l'innovation et en pesant sur les flux d'investissements internationaux. Néanmoins, elle pourrait aussi représenter une opportunité pour certains pays émergents, susceptibles de s'insérer dans de nouvelles configurations régionales.

La fragmentation croissante des chaînes de valeur traduit, ainsi, une transformation structurelle de l'économie mondiale, marquée par une tension croissante entre la recherche d'efficacité économique et l'impératif de résilience stratégique. Elle invite les décideurs publics et privés à repenser en profondeur les politiques commerciales, industrielles et d'investissement, afin de trouver un nouvel équilibre entre compétitivité, sécurité économique et durabilité.

¹³ Loi fédérale américaine visant à réduire le déficit budgétaire, abaisser le coût des médicaments, et stimuler la production nationale d'énergie tout en promouvant les énergies propres.

2.3. Changement climatique et sécurité alimentaire : vulnérabilités accrues malgré une offre globalement suffisante

L'aggravation des aléas climatiques continue de fragiliser la sécurité alimentaire mondiale, malgré une production agricole globalement abondante. Selon l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), la période 2020–2024 constitue la plus chaude jamais enregistrée, marquée par des vagues de chaleur, des sécheresses prolongées et des inondations plus fréquentes. Ces phénomènes ont fortement perturbé les récoltes dans certaines régions, accentuant la volatilité des prix alimentaires. La FAO estime que près de 735 millions de personnes souffrent encore de la faim en 2024, soit plus de 120 millions de plus qu'en 2019, traduisant une dégradation persistante des conditions de sécurité alimentaire.

Certes, la production mondiale de céréales a enregistré en 2024 un niveau élevé (près de 2,8 milliards de tonnes), mais les chocs climatiques locaux ont pesé sur plusieurs bassins stratégiques : sécheresses en Afrique de l'Est et en Amérique latine, inondations en Asie du Sud, feux de forêts en Amérique du Nord. Ces perturbations, combinées aux tensions géopolitiques en mer Noire et en mer Rouge, ont entretenu des incertitudes sur les marchés agricoles. Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont évolué de manière contrastée : baisse des céréales et du sucre, grâce à des récoltes abondantes et à une demande modérée, mais hausse des huiles végétales et des produits laitiers, soutenus par des intrants plus coûteux et une demande dynamique.

En 2025, les tendances régionales sont restées hétérogènes. Alors que l'Inde et le Brésil ont bénéficié de récoltes record, l'Afrique subsaharienne a vu s'aggraver ses déficits alimentaires, accentués par des chocs climatiques récurrents et une dépendance accrue aux importations. Dans les pays arabes, la sécheresse a renforcé la vulnérabilité des approvisionnements, accentuant la dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux. L'OIT souligne que ces déséquilibres aggravent les inégalités sociales et touchent particulièrement les travailleurs agricoles informels, qui représentent encore près de 2 milliards de personnes dans le monde.

À l'horizon 2026, les perspectives demeurent incertaines. Selon la Banque mondiale, les prix mondiaux des denrées alimentaires devraient rester globalement modérés, mais soumis à une forte volatilité, en raison des risques climatiques extrêmes (sécheresse prolongée, phénomènes El Niño/La Niña) et des tensions géopolitiques persistantes. L'insécurité alimentaire devrait rester particulièrement aiguë dans les pays à faible revenu, en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient, où les ménages consacrent une part élevée de leurs revenus à l'alimentation. Dans le même temps, la transition écologique et l'innovation agricole offrent des opportunités : développement de l'agriculture de précision, irrigation intelligente, semences résilientes et recours accru aux technologies numériques pour anticiper et gérer les chocs climatiques.

Malgré des disponibilités globales jugées suffisantes, la sécurité alimentaire mondiale reste menacée par le changement climatique et ses effets asymétriques, qui accentuent les vulnérabilités des populations les plus exposées. Les institutions

internationales (FAO, OMM, Banque mondiale, OIT) appellent à renforcer les investissements dans des systèmes alimentaires durables et résilients, à élargir la protection sociale et à mobiliser davantage de financements climatiques pour soutenir les pays les plus fragiles.

2.4. Défis liés à la digitalisation et à l'intelligence artificielle (IA)

La digitalisation et l'intelligence artificielle (IA) transforment profondément les sphères économiques, sociales et institutionnelles à l'échelle mondiale. Ces technologies représentent des leviers puissants de croissance, d'innovation et d'amélioration de la productivité. Toutefois, leur déploiement rapide engendre des défis multiples, nécessitant des réponses stratégiques coordonnées, tant au niveau national que mondial.

Du point de vue de l'emploi, l'IA et l'automatisation modifient radicalement les structures du marché du travail. Certains métiers routiniers ou peu qualifiés tendent à disparaître, tandis que de nouveaux profils émergent dans des secteurs tels que la data science, la cybersécurité, ou la gestion des technologies. Cette transition impose une révision accélérée des systèmes éducatifs et une montée en puissance des programmes de requalification professionnelle.

Par ailleurs, l'accélération technologique dépasse souvent la capacité des cadres réglementaires existants, en particulier dans les pays en développement. Plusieurs problématiques clés s'imposent : la protection rigoureuse des données personnelles, la lutte contre les biais algorithmiques et les discriminations induites, la définition précise des responsabilités en cas de décisions automatisées, ainsi que l'encadrement des usages militaires et sécuritaires des technologies d'IA.

Un autre défi majeur tient à la fracture numérique. L'accès inégal aux infrastructures et aux compétences limite la diffusion des bénéfices de la digitalisation. Les pays en développement et les zones rurales restent souvent marginalisés, ce qui accentue les disparités économiques et sociales, tandis que les acteurs déjà dotés d'un capital technologique et humain avancé renforcent leur avantage compétitif.

Dans ce contexte, la souveraineté numérique devient également un enjeu stratégique. Le contrôle des technologies critiques – cloud, semi-conducteurs, algorithmes – est concentré entre les États-Unis, la Chine et l'Union européenne, renforçant la dépendance des autres pays et accentuant les rapports de force géoéconomiques.

Le risque cybernétique accompagne inévitablement cette digitalisation accrue. Les cyberattaques visant les infrastructures vitales – santé, énergie, transports, entre autres – sont en forte hausse, tout comme les menaces hybrides alliant désinformation et cybercriminalité. La sécurisation des données et la résilience des infrastructures apparaissent dès lors comme des enjeux de tailles.

Enfin, l'économie numérique soulève une question de soutenabilité de l'empreinte environnementale. Loin d'être immatérielles, les technologies numériques sont fortement consommatrices d'énergie : multiplication des data centers, entraînement de modèles d'IA massifs et usage croissant d'équipements électroniques contribuent à une empreinte carbone élevée.

PARTIE II : UNE DYNAMIQUE ECONOMIQUE NATIONALE QUI SE POURSUIT DANS UN CONTEXTE MONDIAL EN MOUVANCE

Malgré un contexte mondial marqué par des tensions géopolitiques et commerciales persistantes conjuguées aux profondes mutations géoéconomiques à l'œuvre, l'économie marocaine est parvenue à maintenir une dynamique positive et confirmée au cours de ces dernières années. Cette résilience illustre la capacité du Royaume à s'adapter et à préserver un rythme de croissance soutenu, portée par la diversification progressive de ses moteurs de développement et le dynamisme renforcé de ses secteurs productifs.

En 2024, l'économie nationale a consolidé son redressement, portée par l'accélération des activités non agricoles et l'ancrage d'une reprise plus équilibrée. Cette dynamique devrait se maintenir en 2025, confirmant l'engagement du Maroc sur un nouveau sentier de croissance.

Les évolutions conjoncturelles récentes mettent en évidence une consolidation des leviers de développement. Elles confirment, notamment, une montée en puissance des filières industrielles, de l'essor du tourisme, ainsi que la dynamique régionale favorisant une meilleure convergence des territoires traduisent l'émergence d'un modèle économique plus inclusif et équilibré.

Tenant compte de ces évolutions, la deuxième partie du Rapport Économique et Financier 2026 met en lumière les dynamiques récentes de l'économie nationale, les évolutions sectorielles et territoriales en cours à consolider pour un modèle de croissance plus robuste, inclusif et résilient.

Chapitre 1: Engagement de l'économie nationale sur un nouveau sentier de croissance

1.1. Une dynamique économique en 2024 portée par l'accélération des activités non agricoles

Dans un contexte mondial marqué par une instabilité croissante (tensions géopolitiques, pressions inflationnistes et changements climatiques), les économies sont soumises à des tests de résilience de plus en plus exigeants. Le Maroc n'y échappe pas, mais il a continué en 2024 de faire preuve d'une forte résilience économique, malgré la succession de chocs exogènes internes et externes, comme le montrent les comptes nationaux qui ont fait ressortir une croissance de 3,8% en 2024, soit un additionnel de 0,1 point par rapport à l'année 2023.

Cette croissance peut être qualifiée de « bonne qualité », dans la mesure où elle repose sur des moteurs structurels à effet multiplicateur élevé : Du côté de l'offre par la vigueur du secteur secondaire, et du côté de la demande par le fort dynamisme de l'investissement et des exportations.

➤ Une résilience multisectorielle malgré des pressions internes et externes

L'année 2024 a été marquée par une sécheresse prolongée qui a impacté sévèrement la production céréalière et la disponibilité en eau d'irrigation, avec un taux de remplissage moyen des barrages resté historiquement bas (environ 30%).

Cette situation a entraîné une chute importante de la production céréalière, avec seulement 31,2 millions de quintaux récoltés, en baisse de 43% par rapport à la campagne précédente. Plusieurs filières ont toutefois fait preuve de résilience, notamment le maraîchère, l'oléiculture, ainsi que l'élevage qui a maintenu son équilibre grâce aux soutiens publics. Cette résilience est le fruit des différentes actions structurantes entamées dans la cadre du Plan Maroc Vert et consolidées dans la nouvelle stratégie agricole « Green Generation »¹⁴. Grâce à ces leviers, le secteur agricole a gagné en stabilité comme en témoigne la forte baisse du coefficient de variation de la croissance agricole de plus de 48% entre les deux périodes 1990-2007 et 2008-2024.

Par ailleurs, si la valeur ajoutée agricole (-4,8%) a imputé des points à la croissance globale, la dynamique plus soutenue des activités non agricoles (+4,5%) a permis d'en compenser l'effet. Ces dernières, bien que confrontées à des pressions internes et externes, ont réussi à préserver leur dynamique en s'appuyant sur des secteurs structurants tels que l'industrie, le tourisme, l'énergie, le BTP et les télécommunications.

Secteurs d'activité	Part dans le PIB en %	Croissance en %	Contribution en points
Activités primaires	10,6	-4,5	-0,5
Agriculture et sylviculture	10,0	-4,8	-0,5
Pêche et aquaculture	0,5	2,6	0,0
Activités secondaires	25,6	4,2	1,1
Extraction	2,1	13,0	0,2
Industries manufacturières	15,3	3,3	0,5
Distribution d'électricité et de gaz- Distribution d'eau, ...	2,6	2,6	0,1
Construction	5,6	5,0	0,3
Activités tertiaires	52,7	4,6	2,5
Commerce de gros et de détail ...	10,6	4,1	0,4
Transports et entreposage	2,8	7,4	0,2
Activités d'hébergement et de restauration	4,2	9,6	0,4
Information et communication	2,3	3,0	0,1
Administration publique; sécurité sociale obligatoire	9,1	4,1	0,4
Autres services	23,7	4,0	1,0
Produit intérieur brut	100,0	3,8	3,8

Tableau 1: Contribution des activités sectorielles à la croissance économique en 2024

Le secteur industriel continue de s'affirmer comme l'un des piliers majeurs de l'émergence de l'économie nationale. En 2024, il a représenté 15,3% du PIB, consolidant sa place de premier contributeur, contre 14,8% en 2019. Ce secteur a affiché au cours de ces dernières années une progression régulière de sa valeur ajoutée (3,3% en 2024 et 3,1% en 2023 après 2,5% en 2022), malgré les tensions internationales sur les chaînes d'approvisionnement et l'affaiblissement de la demande européenne, principal partenaire du Maroc.

¹⁴ Cf. détail dans la note de Présentation du PLF 2026

Dans ce sens, le secteur automobile marocain confirme son rôle de principal moteur de la transformation industrielle du pays. En 2024, la production a atteint 559.645 véhicules positionnant le Maroc au rang de deuxième producteur automobile en Afrique, très proche de l'Afrique du Sud (599.755 véhicules) et le placent à la 23^{ème} place au niveau mondial. Avec une capacité de production actuelle de 700.000 véhicules par an, le Royaume se prépare à franchir le cap d'1 million grâce à d'importants projets d'extension, en s'appuyant sur le lancement de nouveaux modèles, y compris hybrides et électriques, qui seront assemblés pour la première fois dans les usines marocaines.

En parallèle à ces avancées, le Maroc, fort de son écosystème automobile performant et de ressources naturelles comme le phosphate et le cobalt, affiche la volonté de se positionner comme un futur hub stratégique de la filière des batteries électriques¹⁵ et devenir le premier exportateur africain de batteries électriques d'ici 2030, en ciblant les marchés européens et américains.

Dans cette dynamique, les exportations du secteur ont atteint un chiffre d'affaires record de 157,6 milliards de dirhams, en hausse de 6,3% par rapport à 2023, soit près du double de la valeur enregistrée en 2019 (près de 80,2 milliards de dirhams). Ce résultat consolide sa position de premier contributeur aux exportations nationales pour la dixième année consécutive, avec une part de 34%.

De son côté, l'industrie aéronautique a poursuivi son essor, totalisant 26,4 milliards de dirhams d'exportations en 2024, en progression de 15% sur un an, confirmant ainsi la montée en puissance d'une filière à forte valeur ajoutée. L'année 2024 a marqué un tournant majeur pour l'industrie aéronautique marocaine, avec le lancement de nombreux projets d'envergure, l'inauguration de complexes industriels de grande capacité et une accélération notable dans l'intégration de technologies avancées.

Longtemps centré sur la sous-traitance pour les marques européennes, le secteur textile entre dans une nouvelle ère, caractérisée par une volonté d'intégration verticale, de montée en gamme et de soutien à la marque Maroc. Avec 45,88 milliards de dirhams à l'export en 2024, le textile reste un pilier de l'emploi industriel et un levier central de la politique d'exportation. Le secteur ambitionne à l'horizon 2030 de faire émerger une trentaine de marques marocaines exportatrices et s'oriente également vers des pratiques durables et l'adoption des procédés conformes aux normes environnementales européennes.

Cette dynamique industrielle s'illustre, également, en matière d'investissements directs étrangers (IDE). En 2024, il a attiré près de 16,5 milliards de dirhams, soit leur plus haut niveau depuis quinze ans, représentant 37% de la valeur totale des IDE, en hausse de 15,4% par rapport à 2023. Cette performance est tirée en grande partie par l'industrie

¹⁵ Le Maroc renforce son positionnement dans le secteur des batteries avec deux projets majeurs : une usine de cathodes (3 MM de DH, 2.500 emplois) et une gigafactory LFP à Kénitra (14 MM de DH, 17.000 emplois). Première en Afrique, cette dernière couvre toute la chaîne de valeur : extraction, transformation, production et recyclage.

automobile, qui à elle seule a capté 7,23 milliards de dirhams, soit 36% des IDE industriels.

L'impact de cette relance industrielle s'est reflété sur le marché de l'emploi. En 2024, l'industrie a généré 46.000 emplois contre 7.000 en 2023, exclusivement des emplois rémunérés. La part de l'emploi industriel dans les emplois créés a ainsi progressé, passant de 5,5 % en 2019 à 17% en 2023 et atteignant 21 % en 2024.

Par ailleurs, la performance des activités non agricole a également été observée dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Les ventes de ciment, principal baromètre de l'activité de construction, se sont accrues de 9,4% au terme de l'année 2024, après une quasi-stagnation l'année précédente (+0,2%). L'année 2024 s'est soldée par une hausse significative de la valeur ajoutée de ce secteur (5% après 0,3% en 2023), portée par des investissements massifs en infrastructures, notamment en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et de la Coupe du Monde 2030, et par les programmes d'infrastructures sociales (construction d'écoles, d'hôpitaux et de logements sociaux).

Au niveau des activités tertiaires, le tourisme s'est de nouveau imposé comme levier majeur de l'économie nationale, avec des performances jamais atteintes auparavant. Fort de 17,4 millions de visiteurs en 2024, le Maroc consolide sa position de leader touristique en Afrique et atteint, avec deux années d'avance, les objectifs de la feuille de route fixés pour 2026. La valeur ajoutée des activités d'hébergement et de restauration a poursuivi sa croissance robuste (9,6% en 2024 après 23,5% en 2023 et 68% en 2022), contribuant significativement à la stabilité du compte courant de la balance des paiements. Ces performances tiennent aux efforts continus en matière de diversification de l'offre, de professionnalisation des acteurs, d'augmentation des capacités aériennes et d'ouverture de meilleures liaisons directes, low-cost et long-courriers.

Encadré 3 : Potentiels et perspectives pour le tourisme au Maroc à l'aune de la coupe du monde 2030

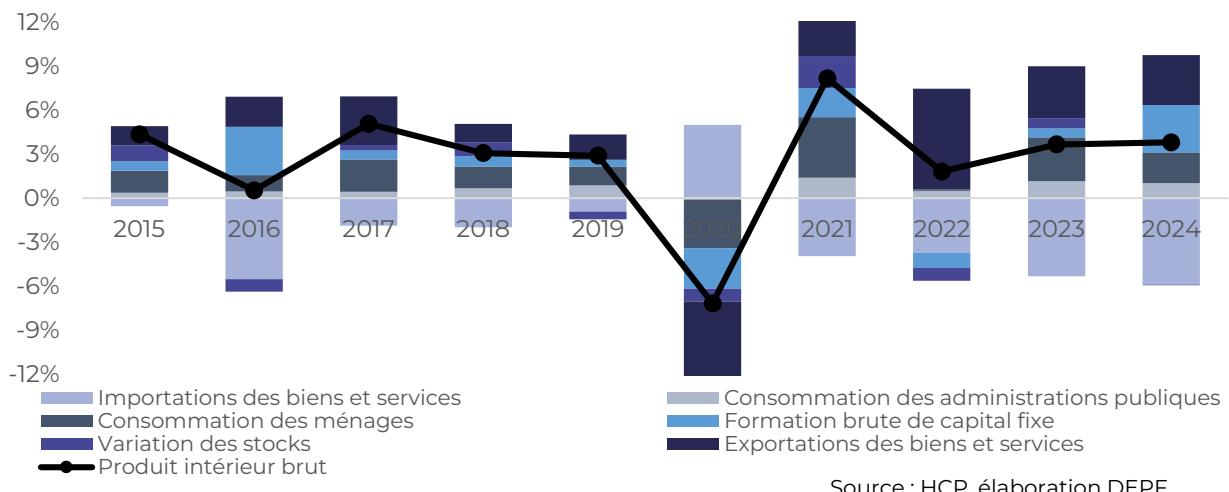
La co-organisation du Maroc de la Coupe du Monde 2030 ouvre de nouvelles perspectives pour ce secteur à moyen et à long termes. De fait, bien que les expériences et les contextes diffèrent, les grands événements sportifs génèrent des effets plus marqués sur le tourisme récepteur au niveau des pays hôtes, notamment émergents. Ainsi, une simulation élaborée par la Direction des Etudes et des Prévisions Financières révèle un scénario de hausse de 8,5% des arrivées pour atteindre 26 millions en 2030 qui pourrait se traduire par une croissance du PIB touristique de 4,3% en moyenne sur la période 2024-2030, liée à l'évolution des nuitées de +5,7% en moyenne pour atteindre 38 millions de nuitées dans les hôtels classés en 2030. L'amélioration de l'activité touristique serait accompagnée d'une reprise du marché du travail. En effet, plus de 22.500 postes d'emplois pourraient être créés annuellement sur la période 2024-2030 dont les parts les plus importantes proviendraient de l'hébergement et restauration (63%) et du transport de voyageurs (7,6%).

Ainsi, l'organisation d'événements sportifs majeurs, comme celui de la Coupe du Monde de 2030, représente une opportunité stratégique pour stimuler la croissance économique du pays, renforcer son image à l'international et impulser son attractivité touristique. La perpétuation de l'héritage de ces événements requiert une planification stratégique de la promotion touristique afin d'optimiser leurs effets de levier et d'en préserver l'impact à long terme, tant sur le tourisme récepteur que sur l'économie dans son ensemble.

Cet événement constitue dès lors une opportunité idoine pour élargir le marché marocain au-delà du bassin méditerranéen, en tirant parti de l'accessibilité croissante des destinations long-courriers sur les nouveaux marchés émergents de l'Amérique Latine, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique Subsaharienne. Cette ouverture géographique devrait s'accompagner d'une exploration des potentialités offertes par les nouvelles tendances technologiques et d'innovation (IA, cryptomonnaies, ...) et de développement durable.

➤ Bonne tenue de la demande intérieure

La demande intérieure a constitué le principal levier de la croissance. La consommation finale des ménages (y compris ISBL) est demeurée bien orientée en 2024, en enregistrant une augmentation de 3,4% après 4,8% en 2023. Sa contribution est ressortie à +2,1 points, portée par les revalorisations salariales dans le privé et la fonction publique, le lancement des aides sociales directes et le bon comportement des transferts des MRE. La consommation publique, de son côté, est restée sur une trajectoire soutenue avec une progression de 6,1% en 2023 et 5,6% en 2024, pour des contributions respectives de +1,2 point et 1 point à la croissance économique nationale.



Source : HCP, élaboration DEPF

Graphique 16 : Contribution des éléments de la demande à la croissance économique

Le fait marquant de l'année tient à l'investissement, redevenu le principal vecteur de l'activité, dont la contribution a même dépassé celle de la consommation finale des ménages. Soutenue par l'impulsion du secteur public, la formation brute de capital fixe a nettement accéléré pour enregistrer une croissance de 12,8% en 2024, après seulement 2,3% une année auparavant, portant sa contribution à 3,2 points de pourcentage après 0,6 point en 2023.

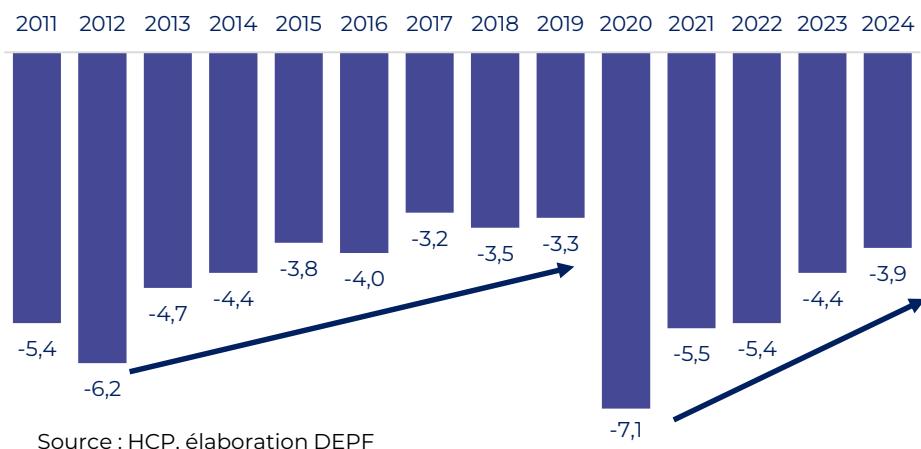
Ce régime d'accumulation, conjugué à la vigueur de la demande interne, a alimenté les approvisionnements en biens d'équipements et de consommation en provenance de l'étranger, comme en témoigne l'accélération du rythme d'évolution des importations des biens et services (11,6% en 2024 contre de 9,5% en 2023). Si ces dernières sont en forte progression, les exportations ont aussi enregistré de solides performances (8% et 7,9% respectivement), grâce notamment à la bonne tenue des métiers mondiaux et des biens OCP.

Le rythme différencié des échanges extérieurs s'est soldé par une contribution négative (-2,5 points en 2024 contre -1,8 point en 2023), mais la stabilité extérieure est nettement assurée, soutenue par la bonne tenue des métiers mondiaux et le bon comportement des recettes de voyages et des transferts MRE. Suite à ces évolutions, le déficit du compte courant de la balance des paiements s'est stabilisé à 1,2% du PIB en 2024 contre 1% en 2023.

1.2. Un Policy-mix rééquilibré pour soutenir l'activité et préserver la stabilité macroéconomique

En 2024, l'action publique s'est inscrite dans un contexte d'atténuation des pressions inflationnistes, de croissance mondiale modérée et de reprise progressive dans la zone euro, mais demeurant incertain en raison des tensions géopolitiques et des risques climatiques. La combinaison d'un ajustement budgétaire vigoureux et crédible et d'une détente monétaire prudente a permis de soutenir l'activité tout en consolidant la soutenabilité des équilibres macroéconomiques, comme en témoignent le repli du déficit budgétaire, la baisse du taux d'endettement et la maîtrise de l'inflation.

Sur le plan budgétaire, le Gouvernement a poursuivi ses efforts pour stimuler l'activité économique, atténuer les effets baissiers de la conjoncture, tout en poursuivant les chantiers de réformes sociales et d'infrastructure. En parallèle, le Gouvernement a dû faire face à des charges additionnelles liées aux revalorisations salariales et au soutien au pouvoir d'achat des ménages. Cette pression a été allégée par une performance des recettes fiscales exceptionnelle, supérieure aux prévisions, due notamment à la réforme de la législation fiscale, au renforcement du recouvrement et, dans une moindre mesure, à l'opération de régularisation volontaire de la situation fiscale des personnes physiques. La progression des recettes ordinaires (+15,2% par rapport à 2023), plus importante que celle des dépenses globales¹⁶ (+5,7% par rapport à l'année 2023), a permis une réduction significative du déficit budgétaire, pour s'établir à 3,9% du PIB en 2024 contre 4,4% en 2023. Dans le même temps, la dette du Trésor a diminué d'un point du PIB, pour se situer à 67,7 %.



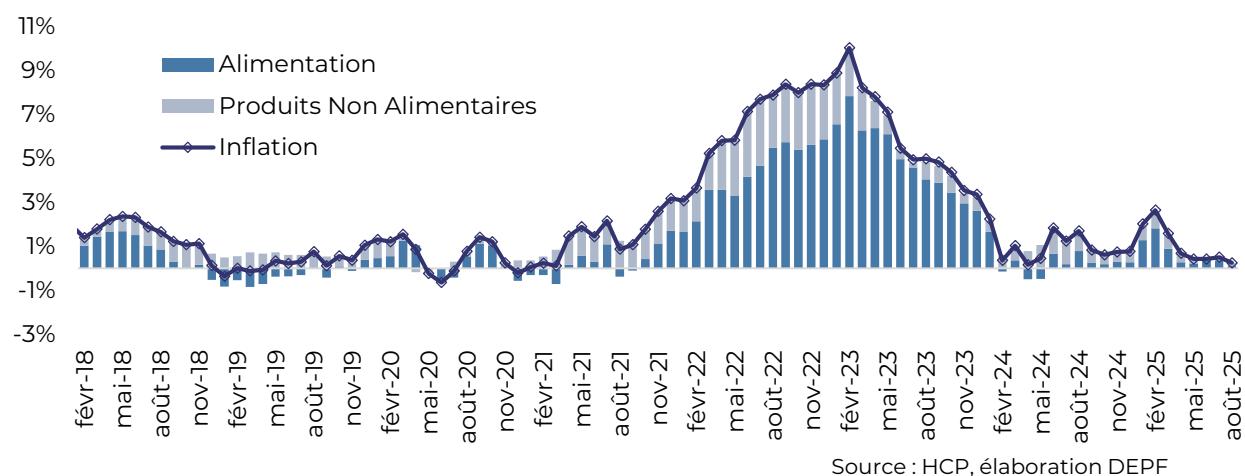
Graphique 17 : Réduction significative du déficit budgétaire (en pourcentage du PIB)

¹⁶ Hors SEGMA et CST.

Sur le plan monétaire, Bank Al-Maghrib a amorcé en 2024 un changement d'orientation, réduisant son taux directeur à deux reprises (juin et décembre) de 50 points de base au total, à 2,50 %. En même temps, elle a continué de satisfaire l'intégralité des demandes de liquidité des banques via des injections hebdomadaires et des programmes de refinancement à plus long terme. Cet assouplissement s'est traduit par un recul des taux d'intérêt sur les différents marchés (Bons du Trésor, crédits bancaires, dépôts à terme). Malgré cette détente, la croissance du crédit au secteur non financier a légèrement décéléré à 2,6%, signe d'une transmission encore progressive, tandis que les dépôts ont bondi, contribuant à la forte décélération de la circulation fiduciaire.

Les mesures prises par Bank Al Maghrib pour juguler les pressions inflationnistes, conjuguées aux mesures prises par le Gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages, ont permis de réduire sensiblement le taux d'inflation. Ce dernier, mesuré par la variation de l'indice des prix à la consommation, est ressortie à 0,9% en 2024 après 6,1% en 2023 et 6,6% en 2022.

Après deux années marquées par une forte pression sur les prix, l'inflation au Maroc est revenue à un niveau modéré.



Graphique 18 : Apaisement des tensions inflationnistes

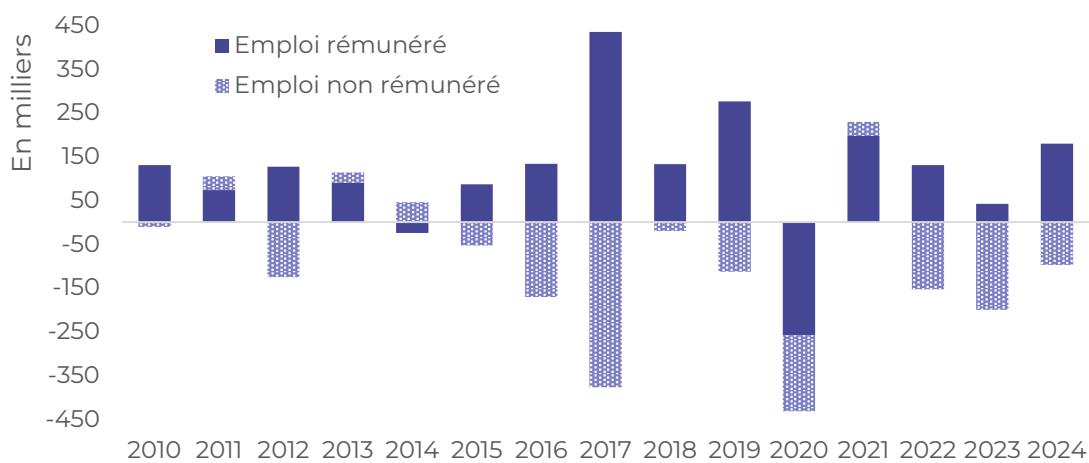
Sur le plan externe, le taux de change nominal du dirham est resté tout au long de l'année 2024 à l'intérieur de sa bande de fluctuation, sans intervention de la Banque centrale, soutenu par la consolidation des équilibres macroéconomiques, une inflation relativement faible et le renforcement des réserves. Celles-ci ont atteint en 2024 l'équivalent de 5 mois et 8 jours d'importations de biens et services.

1.3. Des retombées positives sur l'emploi et sa qualité

Après une forte détérioration du marché du travail entre 2019 et 2023, marquée par la crise sanitaire, des conditions climatiques défavorables et un rythme modéré des activités non agricoles, l'année 2024 marque un début de redressement. En effet, la légère reprise économique et les mesures de soutien mises en place ont contribué à atténuer les tensions sur le marché du travail national en 2024. Les perspectives pour

2025 s'annoncent encourageantes, dans la mesure où la croissance projetée, les investissements publics et privés ainsi que les réformes structurelles en cours pourraient favoriser une amélioration progressive de la situation du marché du travail et une baisse du chômage à moyen terme.

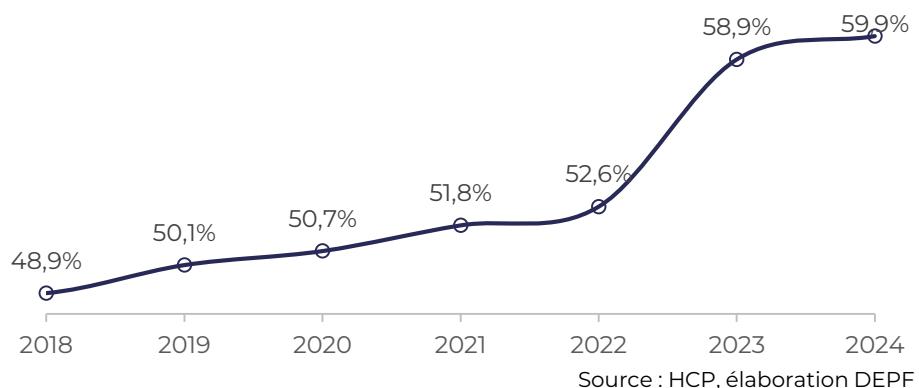
En effet, en 2024, et après des années successives des pertes d'emploi, l'économie nationale a créé 82.000 postes, portant le volume global de l'emploi à 10,7 millions contre une perte de 157.000 postes d'emploi en 2023 et de 24.000 en 2022. Ces créations sont dues à l'augmentation du volume de l'emploi rémunéré de 179.000 et à la perte de l'emploi non rémunérés de 97.000 postes.



Source : HCP, élaboration DEPF

Graphique 19 : Évolution des créations nettes de l'emploi rémunéré et non rémunéré

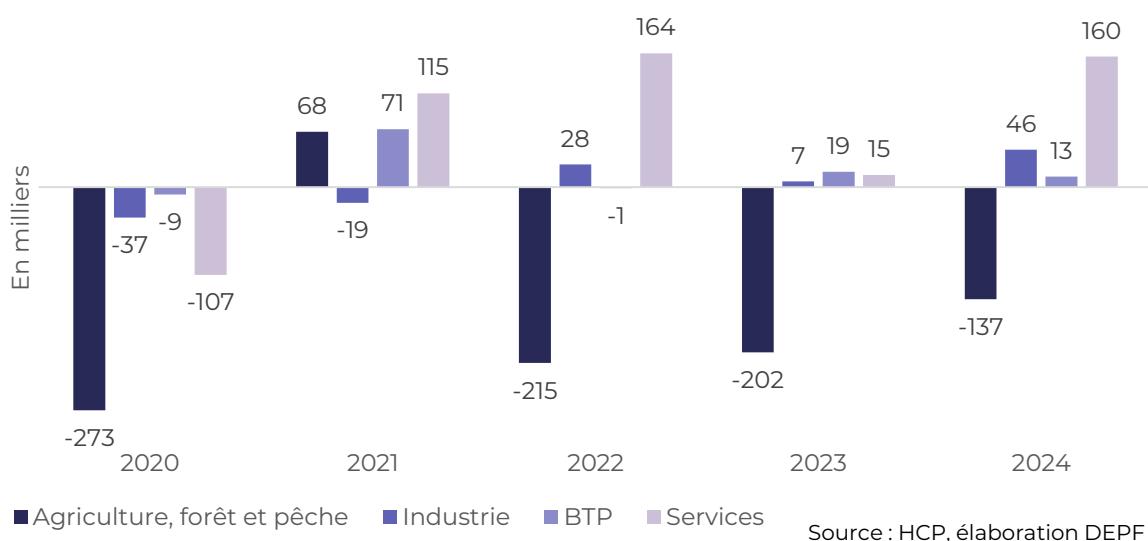
Par ailleurs, et grâce au renforcement des dispositifs d'appui à l'employabilité, le taux de salariat a enregistré une nette amélioration entre 2018 et 2024 témoignant d'une transformation progressive du marché de l'emploi. En effet, la part des salariés parmi les actifs occupés est passée de 48,9% en 2018 à 59,9% en 2024, atteignant ainsi un seuil historique. Cette progression reflète une amélioration qualitative de l'emploi rémunéré.



Source : HCP, élaboration DEPF

Graphique 20 : Évolution du taux de salariat (en %)

A l'exception du secteur agricole qui a subi durement la perte d'emplois due aux années de sécheresse, les autres secteurs ont enregistré des évolutions contrastées avec un bilan des créations d'emplois globalement satisfaisant.



Graphique 21 : Évolution des flux nets de l'emploi des principaux secteurs

D'après les flux de l'emploi, il apparaît que le secteur des services s'impose comme le principal pourvoyeur de la main-d'œuvre au Maroc, représentant 49,4% des actifs occupés.

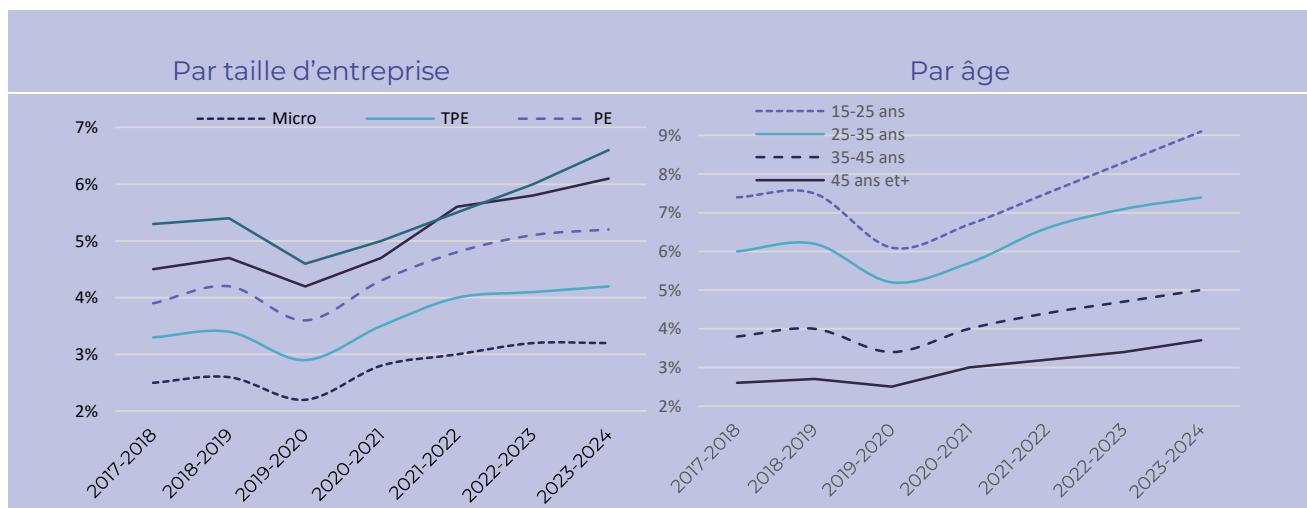
En 2024, le secteur des "services" demeure le principal contributeur à la création d'emplois, avec 160.000 postes nouvellement créées, suivi par le secteur de "l'industrie, y compris l'artisanat" qui a généré 46.000 postes, tandis que le BTP a créé 13.000 emplois. Cependant, le secteur de "l'agriculture, forêt et pêche" a subi une perte de 137.000 postes d'emploi.

En outre, le taux d'activité a quasi-stagné entre 2023 et 2024, passant de 43,6% à 43,5% suite à une légère diminution en milieu rural (de 47,3% à 46,5%) conjuguée à une augmentation en milieu urbain (de 41,8% à 42%). Le taux d'emploi a reculé de 38% en 2023 à 37,7% en 2024 compte tenu de l'évolution de la population âgée de 15 ans et plus.

Encadré 4 : Mobilité sectorielle et régionale dans l'emploi formel au Maroc

Entre 2017 et 2024, l'emploi formel au Maroc a subi de différentes transformations, reflétant un marché de travail à la fois dynamique et en évolution. Ces transformations structurelles se traduisent par des mouvements croissants de la main-d'œuvre entre les secteurs d'activité et les régions. Ces mouvements, appelés mobilité sectorielle et/ou mobilité régionale, constituent un indicateur clé de la flexibilité et de la réactivité du marché du travail face aux changements structurels et conjoncturels.

Au niveau sectoriel, la mobilité a progressivement augmenté au fil du temps, en particulier parmi les jeunes, les salariés à faible revenu et les employés des grandes entreprises. Cette mobilité est particulièrement marquée dans les secteurs transversaux, comme les services administratifs, les TIC ou les activités scientifiques, qui offrent davantage de passerelles vers d'autres secteurs. En revanche, d'autres secteurs tels que l'enseignement ou la santé demeurent plus rigides, limitant les possibilités de reconversion.



Source : Calcul DEPF sur la base des données CNSS.

Graphique 22 : Taux de mobilité sectorielle

L'analyse révèle, également, une amélioration significative de la stabilité de l'emploi formel au cours de la période d'étude. Cette stabilité est principalement observée au sein des grandes entreprises, dans certains secteurs tels que l'industrie et le commerce, ainsi que dans les régions les plus dynamiques du pays.

Quant à la mobilité interrégionale, elle reste très faible. La plupart des employés restent dans leur région d'origine. Toutefois, certaines régions se démarquent par une attractivité plus élevée de travailleurs mobiles, notamment Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kenitra, Marrakech-Safi ou Souss-Massa, en lien notamment avec leur poids et diversification économique.

Par ailleurs, l'analyse de la matrice de la mobilité intersectorielle permet une meilleure visualisation des liens potentiels entre les différents secteurs. Elle met en exergue d'importants pôles de réception tels que les services aux entreprises, l'industrie manufacturière ou le commerce. En revanche, les secteurs hautement spécialisés semblent moins touchés par la mobilité comme l'enseignement et les activités financières.

En somme, cette analyse met en lumière un marché du travail en évolution constante, marqué par des dynamiques différentes. Si certains salariés réussissent à changer de secteur ou de région, une majorité reste attachée à leur trajectoire d'origine. Devant ces constats, plusieurs leviers pourraient être actionnés tels que la formation continue, l'accompagnement personnalisé des employés en reconversion et une meilleure valorisation des spécificités régionales et sectorielles

1.4. Une convergence économique progressive des territoires

Après avoir mis en lumière la résilience et la dynamique de l'économie marocaine en 2024, il est important de souligner que cette trajectoire se reflète également à l'échelle régionale, avec des évolutions différencierées selon les territoires. L'analyse de la répartition régionale du PIB aux prix courants entre 2013 et 2023 révèle en effet une transformation progressive de la configuration économique des régions, tant en termes de contribution à la richesse nationale que de rythme de croissance.

Emergence de certaines régions avec des trajectoires de croissance plus dynamiques

La région de Casablanca-Settat demeure le principal pôle économique du Royaume avec une contribution de 32,4% au PIB, malgré un léger recul de 0,5 point par rapport à 2013, traduisant une tendance à la diversification géographique de la création de

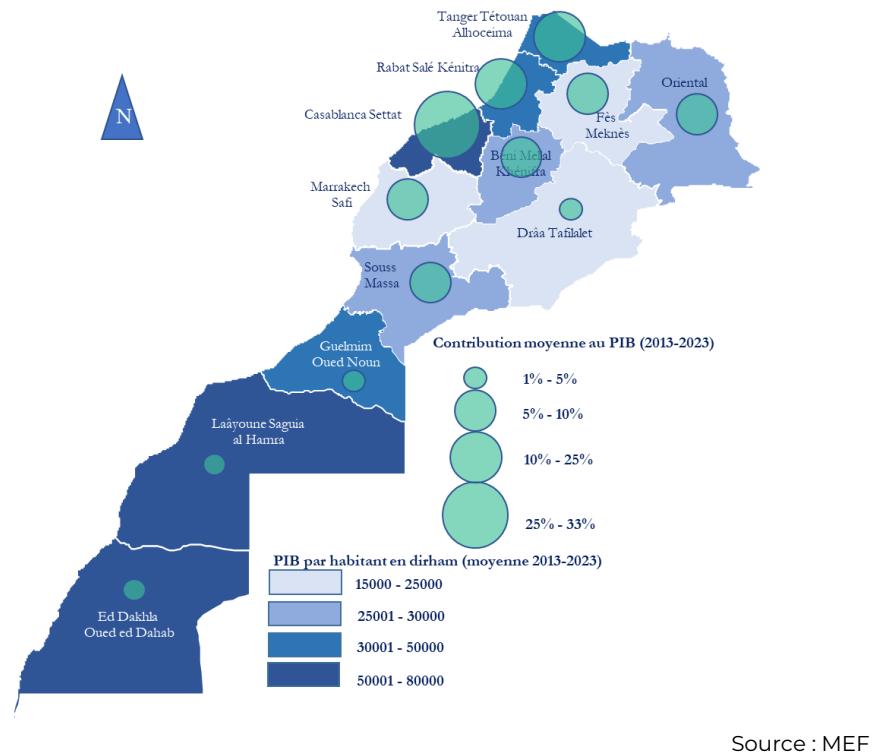
valeur. La région de Rabat-Salé-Kénitra consolide sa deuxième place avec 15,8% du PIB, grâce à sa vocation administrative, ses zones industrielles et son attractivité logistique. De son côté, Tanger-Tétouan-Al Hoceima poursuit sa montée en puissance, passant de 9,6% à 10,6 %, portée par l'automobile, la logistique et les infrastructures portuaires.

Les régions du Sud enregistrent une progression notable, portée par le modèle de développement spécifique : Laâyoune-Sakia El Hamra voit sa part dans le PIB passer de 1,4% à 2% en dix ans, tandis que Guelmim-Oued Noun et Dakhla-Oued Eddahab connaissent des évolutions positives, soutenues par des projets structurants dans les infrastructures, les énergies renouvelables et la pêche. À l'inverse, certaines régions accusent un léger recul, notamment Fès-Meknès (de 9% à 8,4%), Marrakech-Safi (de 9% à 8,5%) et Béni Mellal-Khénifra (de 6,7% à 5,4%).

En termes de croissance nominale, les trajectoires révèlent des dynamiques différencierées. Les régions du Sud se distinguent par des performances supérieures à la moyenne nationale (4,3%), avec Laâyoune-Sakia El Hamra en tête (8%), suivie de Dakhla-Oued Eddahab (6,8%) et de Guelmim-Oued Noun (5,7%). D'autres régions affichent également des rythmes soutenus, comme Souss-Massa (5,2%), porté par l'agriculture, l'agro-industrie et le tourisme, et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (5,2%), grâce à l'essor industriel et logistique. Par ailleurs, Rabat-Salé-Kénitra (4,4%) et l'Oriental (4,6%) progressent à des rythmes légèrement au-dessus de la moyenne.

À l'inverse, des pôles économiques majeurs enregistrent des croissances plus modérées : Casablanca-Settat (4,1%), Marrakech-Safi (3,5%) et Fès-Meknès (3,5%).

L'évolution du PIB par habitant confirme ces contrastes. Les régions du Sud affichent des progressions rapides : Dakhla-Oued Eddahab atteint 91.368 dirhams par habitant en 2023 (+6,9% par an en moyenne), Laâyoune-Sakia El Hamra double quasiment son PIB par habitant à 71.811 dirhams (+7,7%), et Guelmim-Oued Noun passe à 46.701 dirhams (+5,7%). À titre de comparaison, Casablanca-Settat progresse plus modestement de 49.756 à 62.305 dirhams (+2,3%), tandis que Rabat-Salé-Kénitra enregistre une hausse plus marquée à 46.573 dirhams (+3,3%). Les régions de l'Oriental et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima progressent respectivement de 3,3% et 4%, tandis que Fès-Meknès et Marrakech-Safi affichent des augmentations limitées (+2,9% et +2,2%).



Source : MEF

**Carte 1 : PIB par habitant et contribution régionale au PIB
(moyenne sur la période 2013-2023)**

Ces évolutions traduisent un rééquilibrage territorial partiel et mettent en évidence l'impact positif des investissements publics et privés dans certaines régions. Toutefois, la structure économique nationale demeure marquée par une forte polarisation : trois régions (Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima) concentrent encore près de 58,7% de la richesse nationale. Ainsi, malgré la dynamique de convergence enclenchée, les disparités interrégionales persistent, soulignant la nécessité de consolider les politiques de développement territorial intégré pour renforcer la cohésion économique et sociale du Royaume.

Une structure économique des territoires reflétant une diversité sectorielle

L'analyse de la configuration sectorielle de la création de la richesse au niveau des régions témoignant d'une contribution marquée des trois régions de l'axe Tanger-El Jadida pour l'ensemble des secteurs d'activité (primaire, secondaire et services).

En effet, la région de Rabat Salé Kenitra a affiché la part moyenne la plus importante de la valeur ajoutée primaire durant la période 2013-2023, soit 16,4% de la valeur ajoutée nationale du secteur. La région de Fès Meknès se positionne en deuxième rang avec une moyenne de 15,7%, suivie des régions de Casablanca Settat (12,8%), de Marrakech Safi (11,7%), de Souss Massa (9,8%), de Tanger Tétouan Al Hoceima (9,4%) et de Béni Mellal Khénifra (9,2%). Ces sept régions totalisent 84,9% de la valeur ajoutée nationale du secteur primaire aux prix courants.

La région de Casablanca Settat se démarque par une part importante de près de 45,4% de la valeur ajoutée du secteur secondaire. Cette performance est attribuable,

principalement, à sa forte spécialisation dans les industries manufacturières. La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima occupe la deuxième position, représentant une part de 13,2%, tandis que les régions de Rabat-Salé Kenitra et de Béni Mellal-Khénifra suivent, respectivement, avec des parts de 9,5% et 6,8%.

La région de Casablanca Settat réalise, également, la contribution moyenne la plus importante du secteur des services à hauteur de 29,9% durant la période 2013-2023. La région de Rabat Salé Kenitra occupe le deuxième rang avec une contribution de 19,2%, suivie des régions de Marrakech Safi (9,2%), de Tanger Tétouan Al Hoceima (9,1%) et de Fès Meknès (8,3%).

Chapitre 2 : Une dynamique économique qui se confirme en 2025

En 2025, l'activité économique nationale a poursuivi son redressement. Comme le confirme l'arrêté des comptes nationaux, la croissance a nettement accéléré au deuxième trimestre pour atteindre 5,5%, après 4,8% au premier, portant la progression du premier semestre à 5,2%. Cette dynamique est portée par la vigueur de la demande intérieure et le redémarrage marqué des secteurs productifs, dans un contexte d'inflation maîtrisée.

Les autres baromètres conjoncturels disponibles confirment cette amélioration, avec des signaux positifs du côté de l'offre comme de la demande.

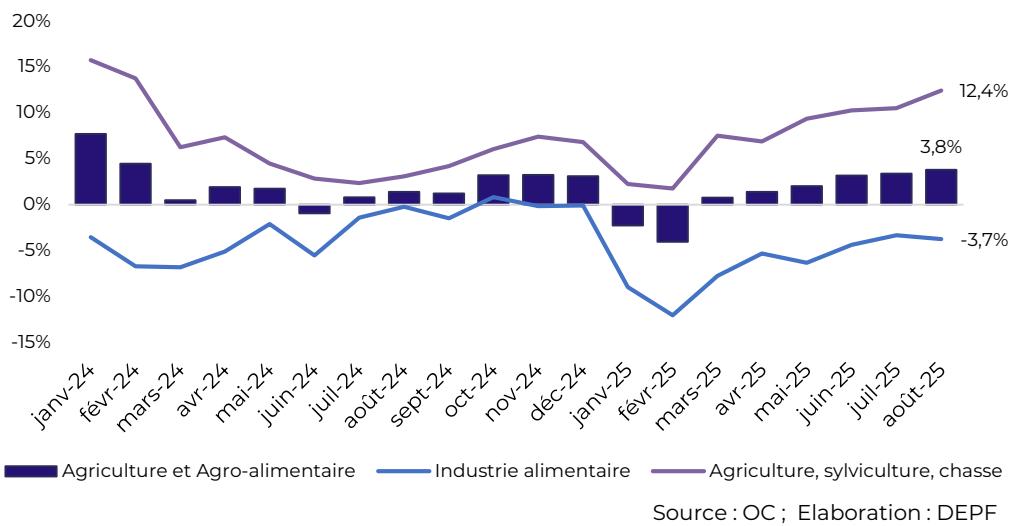
2.1. Poursuite de la dynamique sectorielle en 2025

2.1.1. Evolution globalement positive de l'activité agricole par rapport à la campagne agricole précédente

La valeur ajoutée du secteur agricole s'est accrue en moyenne de 4,6% au terme du premier semestre 2025 (+4,5 au T1 et +4,7% au T2), après une baisse de 4,7% un an auparavant. Cette tendance devrait se maintenir au cours de cette année, dans un contexte marqué par la réalisation d'une production céréalière estimée à 43 millions de quintaux contre 31,2 millions de quintaux au terme de la campagne précédente.

Concernant l'élevage, le dernier recensement du cheptel, mené du 26 juin au 11 août 2025 dans le cadre du programme national qui vise la reconstitution du cheptel national fait état d'une augmentation de l'effectif global, qui dépasse désormais les 32,8 millions de têtes. Cependant, malgré cette évolution positive, une baisse a été enregistrée, notamment au niveau des bovins et des camelins par rapport aux moyennes habituelles. Le programme pour la reconstitution durable du cheptel national, lancé sous les Hautes Instructions de Sa Majesté Le Roi, a mobilisé près de 11 milliards de dirhams, sous forme de soutien financier direct aux éleveurs, destinés à l'acquisition de l'aliment de bétail, à la préservation des femelles reproductrices, à l'allégement de l'endettement des éleveurs et à l'organisation des campagnes de vaccination et d'encadrement technique des éleveurs.

Du côté des exportations du secteur de l'agriculture et agro-alimentaire, elles se sont accrues de 3,8% à fin août 2025, après une hausse de 1,4% un an auparavant. Cette évolution tient à la consolidation des expéditions d'agriculture, sylviculture et chasse (+12,4%, après +3,1%), atténuée par une baisse de celles de l'industrie alimentaire de 3,7%.



Graphique 23 : Evolution des exportations cumulées du secteur agricole et agro-alimentaire (g.a)

2.1.2. Bonne tenue des débarquements de la pêche côtière et artisanale au cours du mois d'août 2025

Après plusieurs mois d'évolution négative, le volume des débarquements de la pêche côtière et artisanale a enregistré une bonne performance au cours du mois d'août 2025, soit +13,1%. Cette évolution a été portée, essentiellement, par le renforcement des captures de poissons pélagiques (+3,7%), de poissons blancs (+22,2%) et l'extraction des algues. Ainsi, le volume global de ces captures s'est contracté de 10,9% au terme des huit premiers mois de 2025, contre une hausse de 1,6% il y a une année.

Concernant la valeur marchande de ces débarquements, elle s'est inscrite en hausse de 10,4% au cours du mois d'août 2025, en rapport avec la consolidation de la valeur des débarquements de poissons pélagiques (+10,5%), de céphalopodes (+7%) et des algues. Ces débarquements ont ainsi clôturé les huit premiers mois de 2025 sur une légère baisse de 0,7%.

2.1.3. Secteur manufacturier : hausse significative de l'activité au T2-2025 et signes encourageants début T3-2025

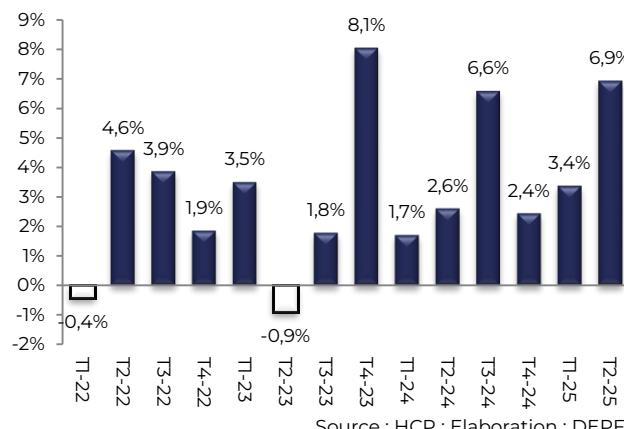
Au cours du deuxième trimestre 2025, la valeur ajoutée du secteur manufacturier s'est renforcée de 6,9%, après un accroissement de 3,4% au cours du premier trimestre de cette année et +2,6% au deuxième trimestre 2024. Cette dynamique est notamment tirée par les performances observées dans la fabrication de matériel de transport (+18%), la fabrication de produits alimentaires et de boissons (+7,1%), la fabrication de produits

chimiques (+8%), la fabrication de matériel électrique (+30%), la fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques, et autres produits minéraux non métalliques (+4,5%), la fabrication de produits métallurgiques de base et d'ouvrages en métaux, sauf machines et matériel (+7%) et la fabrication de produits pharmaceutiques de base et de préparations pharmaceutiques (+7,5%).

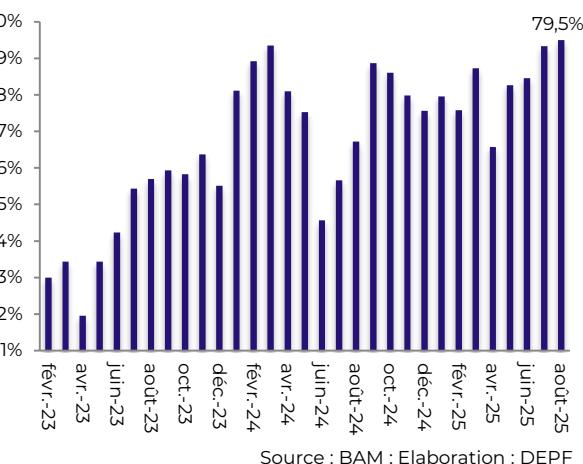
En moyenne, à fin juin 2025, la valeur ajoutée du secteur manufacturier s'est raffermie de 5,2%, au lieu d'une augmentation de 2,2% un an auparavant.

Au cours des deux premiers mois du troisième trimestre 2025, le secteur manufacturier a poursuivi sa dynamique, comme en atteste l'accroissement du taux d'utilisation des capacités de production (TUC) de 3,2 points, au lieu d'une hausse de 0,6 point un an plus tôt. Il a, ainsi, atteint 79,4%, tiré notamment par le niveau record du TUC du mois d'août de 79,5%. Cette progression aurait bénéficié d'une bonne tenue dans l'ensemble des branches d'activités, notamment, dans le « textile et cuir » (+6 points), la « mécanique et métallurgie » (+4,5 points) ainsi que la « chimique et para chimique » et l'« agroalimentaire » (+3 points chacune).

Au terme des huit premiers mois de 2025, le TUC aurait augmenté de 0,9 point à 78,3%, après un taux de 77,4% un an plus tôt.



Graphique 24 : Evolution de la valeur ajoutée des industries manufacturières hors raffinage de pétrole



Graphique 25 : Evolution du taux mensuel d'utilisation des capacités de production

Concernant les exportations du secteur manufacturier, la valeur des expéditions des dérivés de phosphates s'est raffermie de 18,4% à fin août 2025, tout comme celle de l'aéronautique (+5,6%), de la métallurgie et travail des métaux (+18,5%) et de l'industrie plastique et du caoutchouc (+32%).

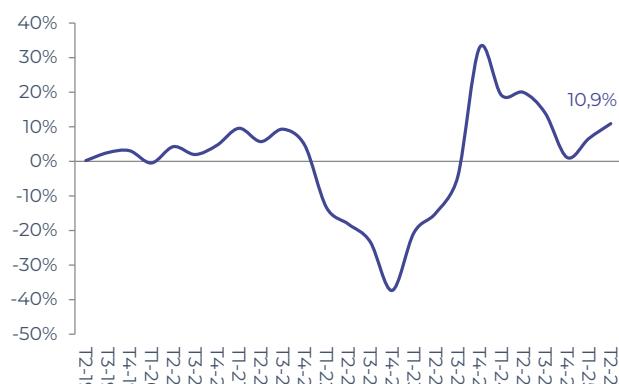
2.1.4. Secteur extractif : consolidation de la croissance au T2-2025

La croissance de la valeur ajoutée du secteur extractif s'est accélérée à +10,9% au deuxième trimestre 2025, après une augmentation de 6,7% au premier trimestre de la même année, pour se solder sur une croissance moyenne de 8,8% au terme du premier semestre 2025. Au cours du premier semestre 2024, la valeur ajoutée du secteur a enregistré une croissance exceptionnelle de +19,6%, profitant d'un effet de base.

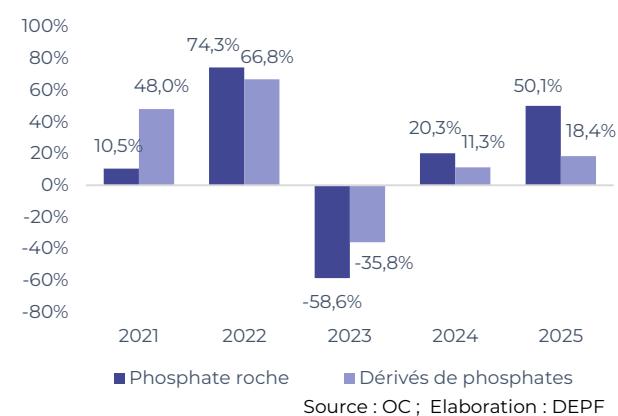
Du côté de la production de phosphate roche, composante importante de l'activité du secteur minier, elle a enregistré une performance de +18,1% au cours du deuxième trimestre 2025, après une hausse de 11,9% un trimestre plus tôt. Ainsi, cette production a augmenté de 15,1% au terme du premier semestre 2025, après un raffermissement de 31,9% un an auparavant. S'agissant des dérivés de phosphates, leur production s'est améliorée de 6,8% à fin juin 2025, après une hausse de +30,3% un an plus tôt.

La demande extérieure au secteur confirme la poursuite de cette orientation favorable aux deux premiers mois du troisième trimestre 2025, avec une performance de +47% pour les exportations de phosphate brut et de +25% pour celles de ses dérivés.

Au terme des huit premiers mois de 2025, le chiffre d'affaires à l'export des phosphates et dérivés a avoisiné les 65 milliards de dirhams. Il s'est consolidé de 21,1%, après une hausse de 12% un auparavant, tiré par le renforcement des expéditions des dérivés de phosphates de 18,4% (après +11,3%) et du phosphate roche de 50,1% (après +20,3%).



Source : HCP ; Elaboration : DEPF



Graphique 26 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur minier (g.a)

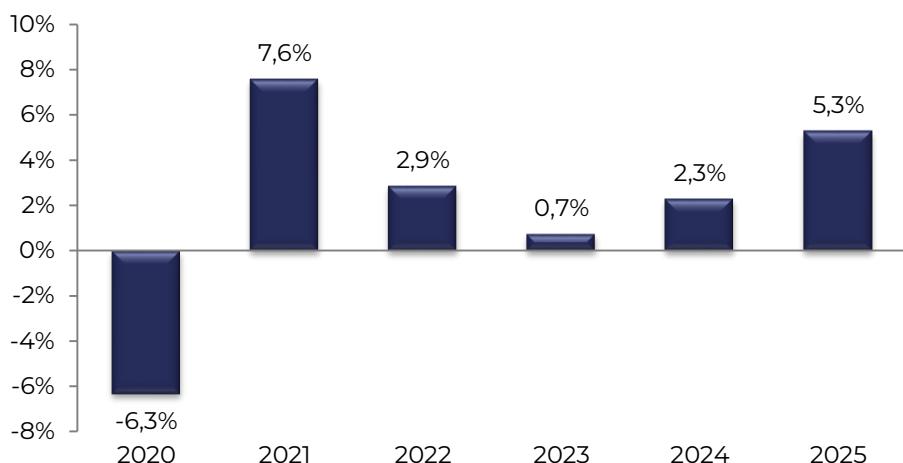
Graphique 27 : Evolution des exportations de phosphates et dérivés à fin août (g.a)

2.1.5. Accroissement de la production de l'énergie électrique

Au terme des huit premiers mois de 2025, la production de l'énergie électrique au niveau national s'est renforcée de 5,3%, au lieu d'une hausse de 2,3% un an auparavant. Cette augmentation fait suite notamment à la consolidation de la production privée d'électricité de 7,5%, conjuguée à la hausse de celle de l'ONÉE de 5,7%.

Pour ce qui est des échanges de l'énergie électrique avec l'extérieur, le volume importé s'est accru de 27,5% à fin août 2025, soit quasiment le même taux de croissance enregistré à fin août 2024 (+27,2%). S'agissant du volume exporté, il maintient sa tendance baissière au terme des huit premiers mois de 2025 avec une contraction de 29,4%, après un retrait de 22,3% une année plus tôt et ce, dans un contexte de consolidation du volume de l'énergie appelée nette de 6,7% (après +3,3% un an plus tôt).

Concernant la consommation de l'énergie électrique, elle a augmenté de 15,4% à fin août 2025 après une hausse de 1,2% un an auparavant.



Graphique 28 : Evolution de la production de l'énergie électrique à fin août (g.a)

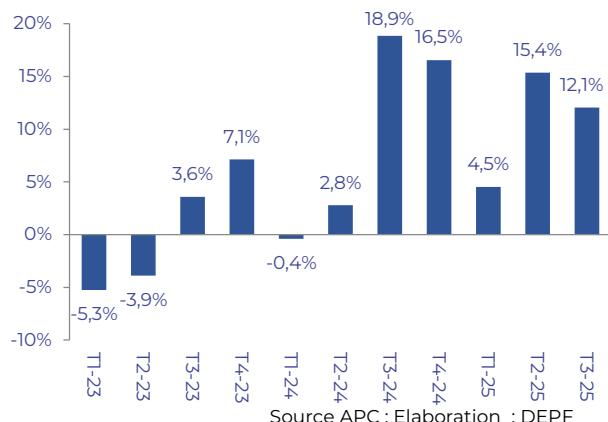
2.1.6. Accélération de la croissance des principaux indicateurs du secteur de la construction par rapport à l'année dernière

La valeur ajoutée du secteur de construction s'est accrue de 6,7% au deuxième trimestre 2025, après une augmentation de 6,3% un trimestre plus tôt et de 3,6% au deuxième trimestre de 2024. Ainsi, la croissance de la valeur ajoutée du secteur s'est accélérée à +6,5%, en moyenne, à fin juin 2025, après +3% un an auparavant.

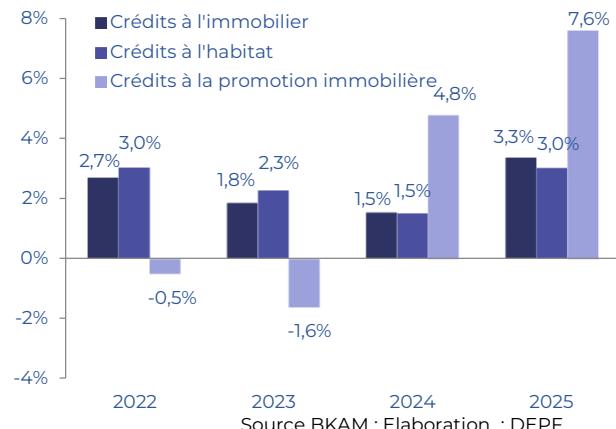
Cette dynamique se poursuit au cours du troisième trimestre 2025, comme en atteste la hausse des ventes de ciment, principal baromètre de l'activité de construction, de 12,1% après un accroissement de 15,4% au deuxième trimestre de la même année. A fin septembre 2025, les ventes de ciment se sont raffermies de 10,6%, au lieu d'une hausse de 6,9% un an auparavant.

Pour ce qui est du financement des opérations immobilières, le rythme de croissance de l'encours des crédits à l'immobilier s'est accéléré, passant de +1,5% fin août 2024 à +3,3% à fin août 2025, pour dépasser les 317,9 milliards de dirhams au terme des huit premiers mois de 2025. Cette évolution recouvre un accroissement de l'encours des crédits à l'habitat de 3% après +1,5% l'année précédente et une consolidation de celui des crédits à la promotion immobilière de 7,6% contre +4,8% un an auparavant.

Avec une augmentation de 18,2%, la part du financement participatif à l'habitat prend de l'ampleur dans l'encours des crédits à l'habitat, pour atteindre les 11% à fin août 2025, après une part de 6,3% à fin août 2021.



Graphique 29 : Evolution des ventes de ciment (g.a)



Graphique 30 : Evolution des crédits à l'immobilier à fin août (g.a)

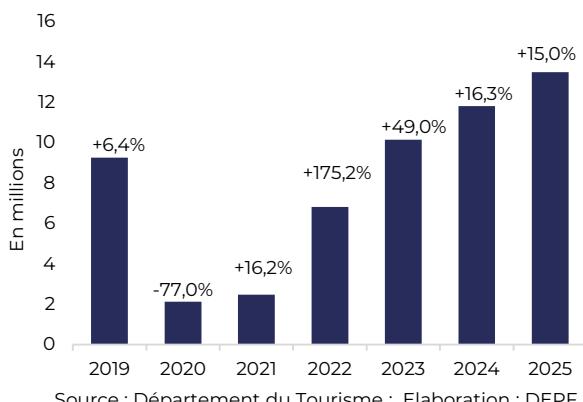
2.1.7. Poursuite des bonnes performances du secteur du tourisme

La valeur ajoutée du secteur du tourisme a maintenu son évolution ascendante au cours du deuxième trimestre 2025, enregistrant un raffermissement de 10,5% après une hausse de 9,7% au premier trimestre 2025 et de 9,4% au même trimestre de l'année précédente. Au terme du premier semestre 2025, la valeur ajoutée du secteur s'est raffermie, en moyenne, de 10,1% après un accroissement de 6,3% à fin juin 2024.

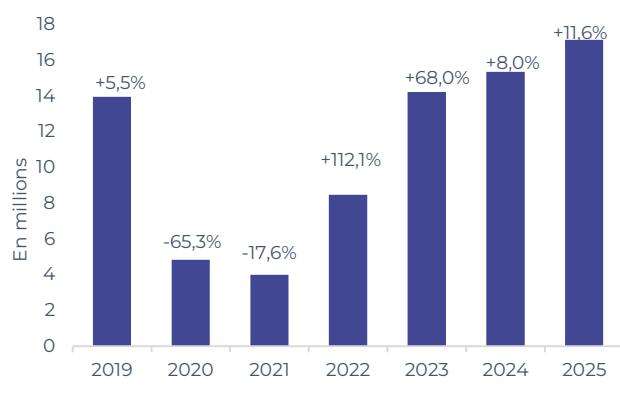
Cette dynamique s'est consolidée au terme des huit premiers mois de 2025, la destination « Maroc » ayant accueilli 13,5 millions de personnes à fin août 2025, enregistrant une performance de +15%. Il est à noter que l'opération Marhaba 2025, destinée à accompagner le flux des MRE, durant la période allant du 10 juin au 15 septembre 2025, a atteint un niveau record d'arrivées, soit près de 4,1 millions de personnes, en accroissement de 11%. Parmi ces arrivées, 53% ont transité par voie maritime et 47% par voie aérienne.

S'agissant des nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement classés, elles ont enregistré, au niveau national, une performance de +11,6% au terme des sept premiers mois de 2025, après une augmentation de 8% un an passé. Ce raffermissement fait suite au renforcement des nuitées des non-résidents de 14% (après +13%). Concernant celles des résidents, elles ont progressé de 6% à fin juillet 2025, après un recul de 3% l'année dernière.

Concernant les recettes voyages, leur croissance s'est accélérée davantage, s'établissant à +22,8% au titre des deux premiers mois du troisième trimestre 2025, après +16,7% au deuxième trimestre 2025. Ainsi, les recettes voyages ont clôturé les huit premiers mois de 2025 sur une hausse de 14,3%, après +4,7% un an passé, atteignant 87,6 milliards de dirhams.



Graphique 31 : Evolution des arrivées touristiques à fin août



Graphique 32 : Evolution des nuitées à fin juillet

2.1.8. Comportement favorable des indicateurs de plusieurs segments de l'activité de transport

Au deuxième trimestre 2025, la valeur ajoutée du secteur de transport et entreposage s'est accrue de 4,3%, après une augmentation de 4% au premier trimestre de la même année. Ainsi, au terme du premier semestre 2025, la valeur ajoutée du secteur s'est accrue en moyenne de 4,2%, après une hausse de 7,2% un an auparavant.

Cette évolution corrobore l'évolution des indicateurs de plusieurs segments de l'activité de transport. Ainsi, au niveau de l'activité du transport aérien, les aéroports nationaux ont clôturé les huit premiers mois de 2025 avec un flux qui dépasse les 23,9 millions de voyageurs, en augmentation de 11,7%, après une hausse de 18,6% un an auparavant. Cette progression fait suite au renforcement du trafic international de passagers de 11,2%, tiré par la croissance consolidée du trafic avec notamment l'Europe (+10,6%), le Moyen et Extrême Orient (+15,5%), l'Afrique (+9,7%) et l'Amérique du Nord (+13,2%), ainsi que les Pays du Maghreb (10%). De même pour le trafic national, il a enregistré une performance de +15,8% à fin août 2025. Concernant le trafic aérien du fret, il s'est raffermi de 8,6% au terme des huit premiers mois de 2025.

Pour ce qui est de l'activité portuaire nationale, le volume global des trafics de commerce manutentionné a poursuivi sa croissance à deux chiffres à fin juin 2025 avec une performance de +11,6%, après une consolidation de 15,3% un an auparavant, pour atteindre les 130 millions de tonnes. Cette progression revient à la bonne dynamique du trafic de transbordement (+15,5%), conjuguée à celle du trafic de cabotage (+29,1%), des exportations (+10,8%) et des importations (+5%).

S'agissant du trafic des passagers, plus de 1,6 million de passagers ont transité par les ports nationaux au terme du premier semestre de 2025, enregistrant une hausse de 9,5%. Pour ce qui est de l'activité de croisière, sa croissance s'est consolidée à fin juin 2025 (+76,1%), avec un nombre total de 170.257 croisiéristes.

Du côté de l'activité ferroviaire, le flux du trafic voyageur a avoisiné les 27 millions de passagers à fin juin 2025, en progression de 3%.

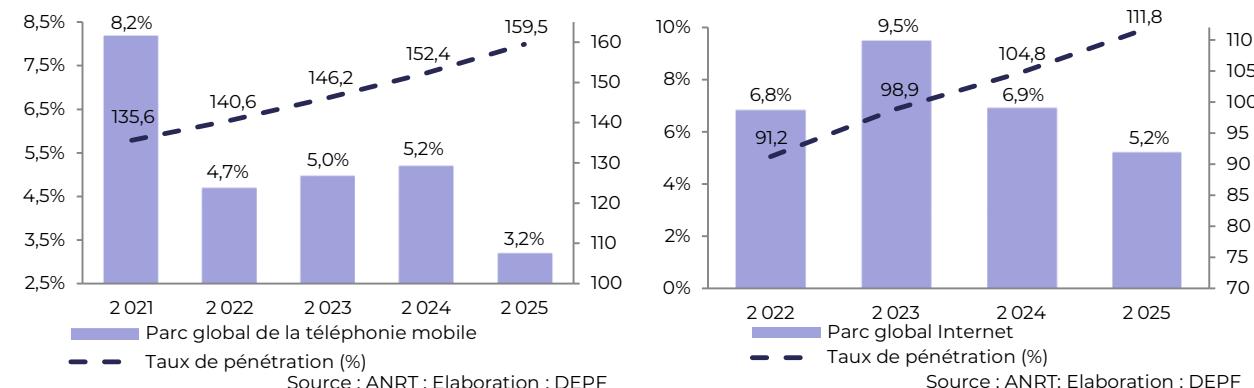
Quant au trafic de fret par voies ferroviaires, il s'est accru, en volume, de 20% au cours du premier semestre de 2025, pour s'élever à 11 millions de tonnes. Cette amélioration a été portée, plus particulièrement, par la bonne dynamique de l'activité phosphates, dont le volume s'est raffermi de 32% à fin juin 2025.

2.1.9. Secteur d'information et communication : clôture du premier semestre 2025 en hausse

La valeur ajoutée du secteur d'information et communication s'est accrue de 2,5% au deuxième trimestre 2025 après +0,5% au premier trimestre 2025. Ainsi, en moyenne, la valeur ajoutée du secteur a augmenté de 1,5% au terme du premier semestre 2025 après +2,8% un an auparavant.

Pour ce qui est du segment des télécommunications, son activité a enregistré une évolution positive au terme premier semestre 2025. En effet, le parc de la téléphonie mobile comptait dans son actif près de 58,8 millions d'abonnés à fin juin 2025, en hausse de 3,2%, après un accroissement de 5,2% un an auparavant. Le taux de pénétration de ce segment a, ainsi, atteint un record pour cette période de l'année avec un taux de 159,5% au lieu de 152,4% à fin juin 2024 et de 127,1% à fin juin 2019.

Concernant le segment de l'Internet, le volume d'abonnés a avoisiné les 41,2 millions au terme du premier semestre 2025, en croissance de 5,2%, après une augmentation de 6,9% il y a un an. Pour ce qui est de son taux de pénétration, il a atteint 111,8% à fin juin 2025, soit son plus haut niveau enregistré pour cette période de l'année, après avoir connu un taux de 104,8% à fin juin 2024 et de 66,2% à fin juin 2019.



Graphique 33 : Evolution du parc de la téléphonie mobile (g.a) et du taux de pénétration à fin juin

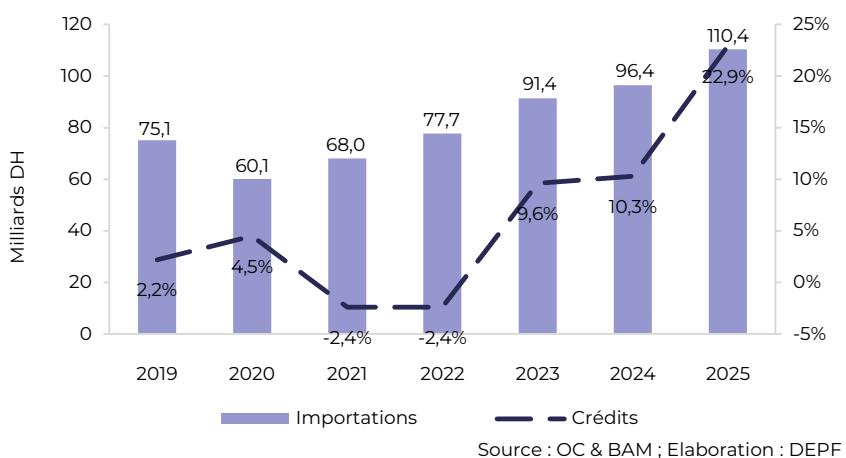
Graphique 34 : Evolution du parc de l'Internet (g.a) et du taux de pénétration à fin juin

2.2. Confirmée par une évolution vigoureuse de la demande intérieure

La consommation des ménages maintient sa vigueur, soutenue par les mesures en faveur du pouvoir d'achat mises en œuvre par les pouvoirs publics, dans un contexte d'inflation qui reste maîtrisée (+0,3% en août 2025). Elle est également stimulée par la

hausse des crédits à la consommation (+3,9% à fin août), la création de 132.000 emplois rémunérés au deuxième trimestre 2025, ainsi que par le niveau soutenu des transferts des MRE (81,7 milliards de dirhams à fin août).

En parallèle, l'effort d'investissement se consolide, porté par les grands chantiers structurants et par les dépenses d'équipement du Budget Général de l'État (+3,7% pour atteindre 67,9 milliards de dirhams à fin août). Cette dynamique bénéficierait également de la forte progression à fin août 2025 des recettes des IDE (+43,4%) ainsi que de la hausse des importations de biens d'équipement (+13%) et des crédits à l'équipement (+21,5%).

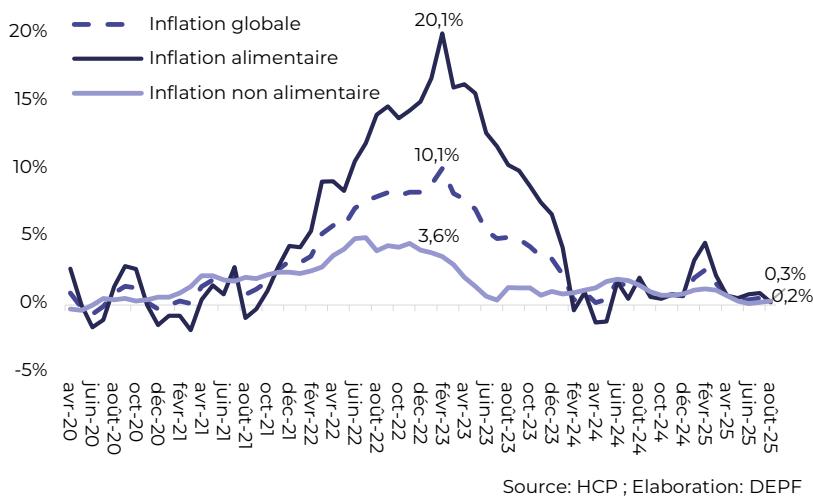


Graphique 35 : Evolution des importations et des crédits à l'équipement à fin août (g.a)

2.2.1. Ralentissement confirmé de l'inflation en août 2025

Au cours du mois d'août 2025, l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est accru de 0,5% par rapport au mois précédent, sous l'effet d'une appréciation de 1,1% des prix alimentaires et d'une hausse de 0,1% des prix non alimentaires.

Comparée à août 2024, la croissance de l'IPC a ralenti à +0,3% en août 2025, contre +1,7% un an auparavant, en raison d'une hausse modérée de l'indice des prix des produits alimentaires de 0,2% (après +2% en août 2024) et d'un ralentissement des prix des produits non alimentaires à +0,3% (contre +1,4%).



Graphique 36 : Evolution de l'inflation mensuelle (en %, g.a)

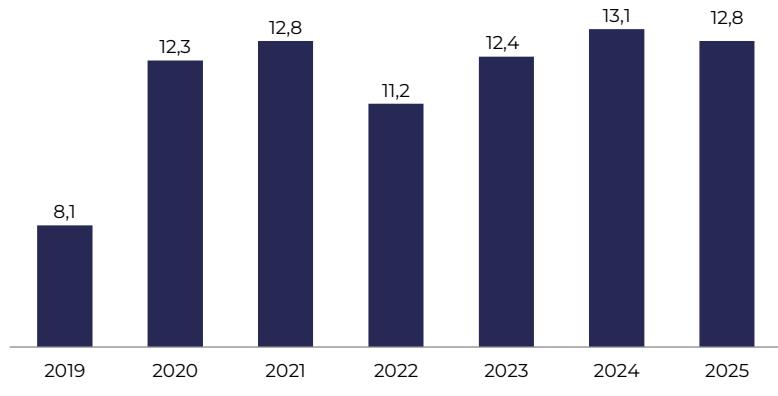
A fin août 2025, le taux d'inflation a atteint +1,1%, soit le même niveau qu'à la même période de l'année précédente. Cette évolution revient à la hausse de l'indice des prix des produits alimentaires de 1,7% (après +0,8% à fin août 2024) et à la décélération des prix des produits non alimentaires à +0,6% (après +1,4% une année auparavant). Concernant l'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, elle aurait atteint +0,7% en août 2025, après +2,6% en août 2024.

2.2.2. Baisse du taux de chômage et création de 132.000 emplois rémunérés au T2-2025

Au terme du deuxième trimestre 2025, l'économie nationale a créé 5.000 postes d'emploi, après une perte de 82.000 postes un an auparavant. Cette amélioration résulte principalement de l'augmentation de l'emploi rémunéré, avec une création de 132.000 postes, essentiellement en zone urbaine (+124.000). L'emploi non rémunéré a, quant à lui, perdu 126.000 postes, répartis à raison de 12.000 postes en milieu urbain et 115.000 postes en milieu rural.

Par secteur d'activité, les emplois ont été majoritairement créés par le BTP (+74.000 postes), puis les services (+35.000 postes) et l'industrie, y compris l'artisanat (+2.000 postes). Quant au secteur de l'agriculture, de la forêt et de la pêche, il a perdu 108.000 postes.

Concernant le taux de chômage, il a reculé de 0,3 point, atteignant 12,8% au deuxième trimestre 2025. Ce taux a atteint 16,4% (-0,3 point) dans les villes et 6,2% en zones rurales (-0,5 point). Par catégorie, les plus fortes baisses ont été relevées parmi les hommes (-0,9 point, soit 10,8%), les jeunes âgés de 15 à 24 ans (-0,3 point, à 35,8%) et les diplômés (-0,4 point, passant à 19%). Le taux de chômage des femmes a, quant à lui, augmenté de 2,2 points pour atteindre 19,9%.



Source : HCP ; Elaboration : DEPF

Graphique 37 : Evolution du taux de chômage au deuxième trimestre (en %)

Encadré 5 : Initiatives de la feuille de route pour l'emploi

La feuille de route pour l'emploi au Maroc s'inscrit dans une dynamique visant à stimuler la création d'emplois durables et de qualité, tout en renforçant l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes. Elle a également pour ambition de préserver les emplois existants, notamment dans les secteurs vulnérables comme l'agriculture, d'adapter les formations aux besoins réels du marché du travail et de réduire les disparités territoriales et sociales en matière d'accès à l'emploi.

Pour atteindre ces objectifs, la feuille de route repose sur huit axes stratégiques complémentaires, combinant investissements ciblés, réformes structurelles et dispositifs de soutien adaptés aux besoins des populations :

- 1. Soutien aux TPME et à l'entrepreneuriat** : encourager la création d'emplois en facilitant l'accès au financement et aux marchés publics, tout en renforçant la compétitivité, l'exportation et l'innovation.
- 2. Politiques actives de l'emploi et formation en alternance** : promouvoir l'insertion professionnelle, en particulier des jeunes et des non-diplômés, grâce à de nouveaux dispositifs rapidement opérationnels et à leur généralisation progressive.
- 3. Préservation des emplois agricoles** : soutenir les zones affectées par la sécheresse, sécuriser les revenus des travailleurs ruraux et lancer une plateforme dédiée à l'emploi agricole, avec une perspective de modernisation durable du secteur.
- 4. Unification des politiques actives de l'emploi** : mutualiser les financements publics afin de mieux utiliser les ressources disponibles et d'élargir significativement le nombre de bénéficiaires.
- 5. Renforcement du rôle de l'ANAPEC** : améliorer à court terme les services d'accompagnement aux chercheurs d'emploi et mettre en place à moyen terme une véritable stratégie nationale d'orientation professionnelle.
- 6. Réduction des obstacles à l'emploi des femmes** : favoriser leur intégration sur le marché du travail en développant des solutions adaptées de transport et de garde d'enfants, condition essentielle à leur autonomie économique.

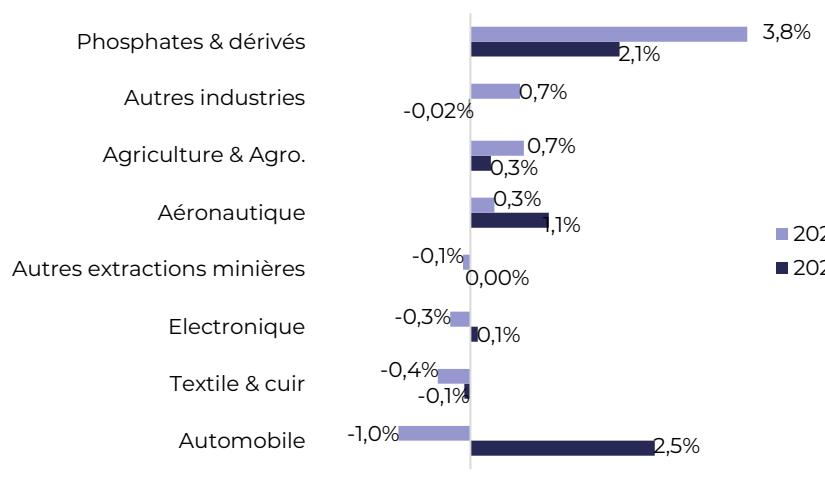
- 7.** *Lutte contre le décrochage scolaire et adaptation de la formation : développer les écoles de la deuxième chance, renforcer le soutien aux élèves en difficulté et aligner les cursus éducatifs sur les besoins réels du marché du travail.*
- 8.** *Amélioration de la gouvernance de l'emploi : instaurer une meilleure coordination entre l'État, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et le secteur privé, tout en créant un système intégré de suivi et d'évaluation du marché de l'emploi.*

2.3. Poursuite de la dynamique des échanges extérieurs

2.3.1. *Consolidation de la dynamique des exportations et hausse des importations en appui à l'économie*

A fin août 2025, le déficit commercial s'est établi à 225,9 milliards de dirhams, enregistrant une augmentation de 15,5% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est attribuable à une progression des importations (+8,4%) plus importante que celle des exportations (+3,8%), induisant une baisse du taux de couverture de 2,6 points à 57,6%.

Les exportations de biens ont poursuivi leur amélioration, atteignant 307,5 milliards de dirhams. Cette dynamique a concerné, plus particulièrement, les phosphates et dérivés, l'agriculture et l'agro-alimentaire et l'aéronautique.



Graphique 38 : Contributions à l'évolution des exportations à fin août

Les ventes de phosphates et dérivés ont significativement contribué à la hausse des exportations à fin août 2025, avec une augmentation de 21,1%, portant ainsi leur valeur à 64,9 milliards de dirhams. Cette évolution est tirée, plus particulièrement, par la hausse des ventes d'engrais naturels et chimiques (+18,9%), puis celle du phosphate (+50,1%) et de l'acide phosphorique (+16,2%). La part du secteur dans la valeur totale des exportations s'est accrue à 21,1% contre 18,1% un an auparavant.

Suivant la même tendance, les exportations de l'agriculture et agro-alimentaire se sont accrues de 3,8% à fin août 2025, s'établissant à 59,7 milliards de dirhams. Cette évolution revient, pour l'essentiel, à la bonne performance du segment agriculture, sylviculture

et chasse (+12,4%), atténuée toutefois par le repli de l'industrie alimentaire (-3,7%). La part du secteur dans les exportations globales s'est maintenue à 19,4%.

De leur côté, les ventes du secteur aéronautique ont atteint 18,4 milliards de dirhams, en hausse de 5,6%, grâce à l'accroissement des ventes du segment de l'assemblage (+4,4%) et de l'EWIS (+8,3%). La part du secteur dans la valeur de l'ensemble des exportations s'est élevée à 6,0%, contre 5,9% un an plus tôt.

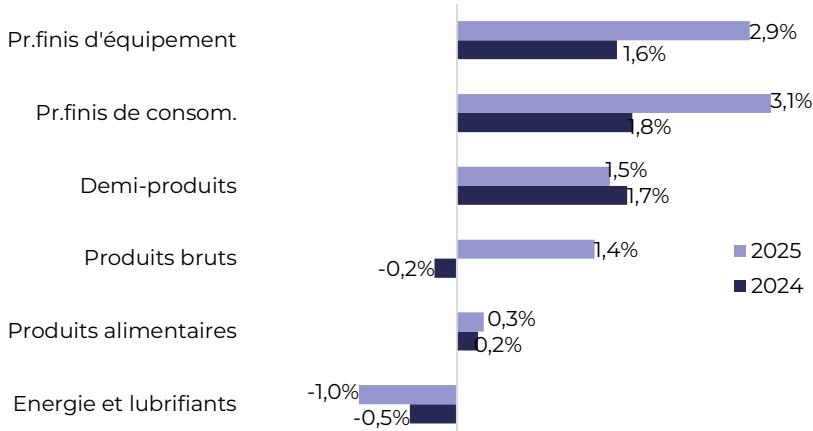
S'agissant des exportations des autres industries, elles ont augmenté de 10,8% pour atteindre 20,7 milliards de dirhams, tirées par les ventes de la métallurgie et travail des métaux (+18,5%) et, dans une moindre mesure, par celles de l'industrie du plastique et du caoutchouc (+32%).

Concernant les autres produits, les exportations du secteur automobile ont reculé de 2,9% à fin août 2025, atteignant 98,7 milliards de dirhams. Ce repli est principalement imputable à la baisse des ventes du segment de la construction (-15,4%), toutefois atténuée par la progression des exportations de câblage (+5,8%). En dépit de cette contraction, les exportations automobiles représentent 32,1% de la valeur totale des exportations et constituent le premier secteur exportateur du Maroc.

De même, les exportations du secteur textile et cuir se sont repliées de 4,2% se limitant à 30,5 milliards de dirhams, suite principalement à la baisse des ventes des vêtements confectionnés (-4,1%) et des articles de bonneterie (-6,3%). La part du secteur dans la valeur totale des exportations a reculé, passant de 10,7% à fin août 2024 à 9,9% à fin août 2025.

Par ailleurs, les exportations du secteur de l'électronique et de l'électricité ont fléchi de 6,8% pour revenir à 11,3 milliards de dirhams. Cette baisse est plus particulièrement imputable au recul des exportations de composants électroniques (-38,7%). Les ventes des fils et câbles ont, quant à elles, progressé de 25,7%.

Les importations de biens ont connu une hausse de 8,4%, s'élevant à 533,4 milliards de dirhams. Cette évolution fait suite à l'augmentation des achats de produits finis d'équipement, de biens de consommation, de demi-produits, des produits bruts et des produits alimentaires.



Source : OC ; Elaboration : DEPF

Graphique 39 : Contributions à l'évolution des importations à fin août

Les importations des produits finis d'équipement ont progressé de 13% pour atteindre 124,7 milliards de dirhams, tirées particulièrement par la hausse importante des achats d'avions et autres véhicules aériens ou spatiaux (3,3 milliards de dirhams contre 627 millions de dirhams à fin août 2024), ainsi que par l'appréciation des achats de parties d'avions et autres véhicules aériens (+23,2%), de machines et matériel de génie civil (+84,3%) et de machines et appareils divers (+12,7%).

Parallèlement, les importations des produits finis de consommation se sont accrues de 13,4%, atteignant 130,3 milliards de dirhams, principalement en raison de la hausse des achats de voitures de tourisme (+41,3%), de médicaments et autres produits pharmaceutiques (+20,4%) et des sièges, meubles, matelas et articles d'éclairage (+19,7%).

Les importations de demi-produits ont affiché un accroissement de 7,1%. L'évolution de la valeur de ces importations, qui a atteint 113,8 milliards de dirhams, est due, plus particulièrement, à la hausse des achats des produits chimiques (+14,4%), des matières plastiques et ouvrages divers en plastique (+8,3%) et de fils, barres et profilés en cuivre (+12,6%).

Les importations de produits alimentaires ont affiché la même tendance, enregistrant une hausse de 2,2% à 62,5 milliards de dirhams. Cette augmentation est tirée par la forte progression des achats d'animaux vivants (+44%) et de maïs (+20,2%). A contrario, les importations de blé se sont repliées de 12,4%.

Au niveau des produits bruts, leurs importations se sont élevées à 28,2 milliards de dirhams, en hausse de 31,5%. Cette évolution est attribuable à la hausse des acquisitions de soufres bruts et non raffinés (+61,5%) et de l'huile de soja brute ou raffinée (+21,7%). La part des produits bruts dans la valeur totale des importations s'est renforcée, atteignant 5,3% contre 4,4% l'année précédente.

Sur le plan de la facture énergétique, elle s'est allégée de 6,2% à fin août 2025, limitant la valeur de ses importations à 72,6 milliards de dirhams, soit 13,6% de la valeur totale des importations. Ce repli s'explique principalement par la baisse de la valeur des importations de gas-oils et fuel-oils (-10,9%) conséquence d'une baisse des prix de 18,8% et ce, en dépit d'une hausse des quantités importées (+9,8%). Cette contraction revient aussi, bien que dans une moindre mesure, au repli des importations de gaz de pétrole et autres hydrocarbures (-4,9%).

Encadré 6 : Feuille de route du commerce extérieur 2025-2027

La stratégie intégrée du commerce extérieur 2025–2027 traduit la volonté du Maroc de renforcer l'ouverture de son économie et sa compétitivité sur les marchés internationaux. Elle ambitionne de faire du commerce extérieur un levier stratégique de croissance durable, de création d'emplois et de consolidation de la souveraineté économique. Cette stratégie a pour objectifs d'élargir la base exportatrice avec 400 nouvelles entreprises par an, d'accroître les exportations de 80 MMDH et de créer 76 000 emplois d'ici 2027.

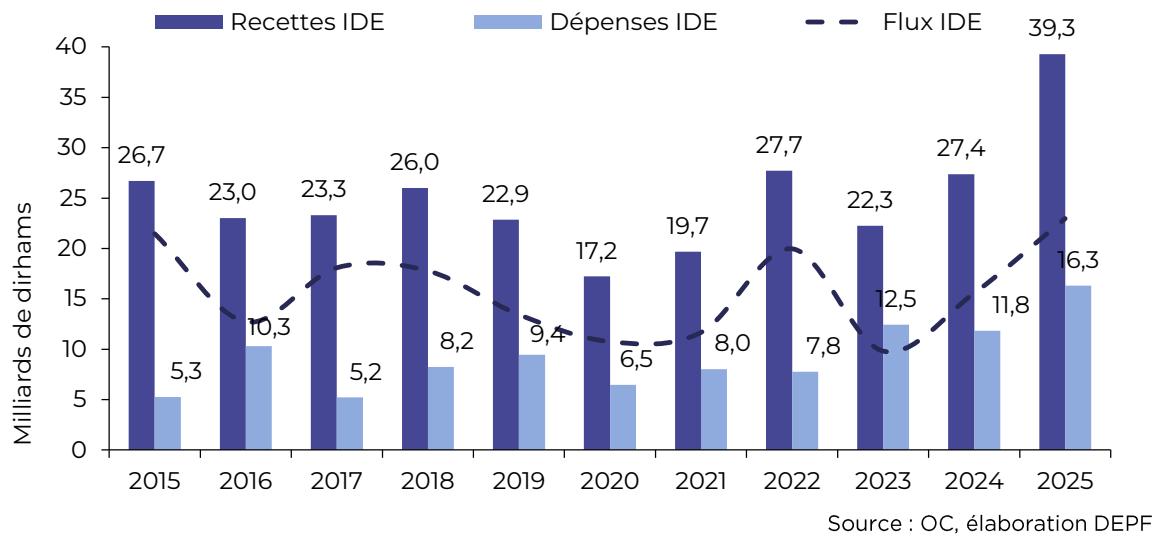
Elaborée à l'issue d'un vaste processus de concertation dans les douze régions du Royaume, la Feuille de route du commerce extérieur 2025-2027 s'articule autour de quatre axes stratégiques. Il s'agit de l'accompagnement ciblé et personnalisé des entreprises exportatrices, du renforcement de l'assurance publique à l'export pour sécuriser leurs démarches et ouvrir de nouveaux marchés, de la promotion dynamique et innovante des exportations marocaines à l'international, ainsi que de la mise en œuvre des réformes transversales visant à renforcer la compétitivité et la performance globale de l'écosystème exportateur. Afin de concrétiser ces objectifs, six chantiers prioritaires seront lancés :

- Une plateforme « One Shop Store Export » offrant aux entreprises des services personnalisés à la carte (études de marché, accréditation, certification, commercialisation, ...).
- Un dispositif d'assurance à l'export permettant aux entreprises d'accéder à des marchés encore insuffisamment couverts.
- Un accompagnement des entreprises via des sociétés d'agrégation et d'exportation spécialisées dans le développement international.
- Le renforcement de l'équité territoriale dans les exportations.
- L'accélération de la digitalisation du commerce extérieur grâce aux plateformes www.trade.ma et www.tijaria.mcinet.gov.ma.
- La création de guichets uniques du commerce extérieur qui vont permettre de passer de cinq interfaces à une seule plateforme unifiée englobant l'ensemble des démarches nécessaires.

2.3.2. Poursuite de la dynamique des IDE au niveau national

Selon les données de l'Office des Changes, les flux nets d'IDE se sont établis à 16,3 MMDH en 2024, en hausse de 52% par rapport à 2023. De leurs côtés, les flux nets d'investissements directs marocains à l'étranger ont enregistré 6,9 MMDH en 2024, en baisse de 45% par rapport à 2023. Dans le sillage de cet élan, le flux net des IDE a augmenté, à fin août 2025, de 47,6% par rapport à la même période de 2024, pour atteindre 22,95 MMDH. Cette évolution résulte principalement d'une augmentation des

recettes de 43,4%, s'établissant à 39,3 MMDH, conjuguée à une hausse des dépenses de 38%, qui ont enregistré 16,3 MMDH.



Graphique 40 : Evolution des investissements directs étrangers au Maroc
(Cumul Janvier-août)

PARTIE III : CONSOLIDATION DE LA SOUTENABILITE DES FINANCES PUBLIQUE ET DE LA STABILITE MACROECONOMIQUE DANS UN CONTEXTE CONTRAIGNANT

Au cours de la période 2021-2025, la gestion des finances publiques au Maroc s'est inscrite dans une trajectoire conciliant relance économique, réformes structurelles et consolidation budgétaire. Malgré un contexte international impacté par les séquelles de la pandémie, des tensions géopolitiques et une forte inflation, le Gouvernement est parvenu à réduire le déficit et à alléger la dette, tout en lançant d'importants chantiers sociaux et économiques. Ces efforts se sont traduits par l'accélération de la réforme de la protection sociale, la mise en place des aides directes, le renforcement des budgets sociaux et la préservation du pouvoir d'achat, parallèlement au maintien d'un niveau soutenu d'investissement public.

Dans ce prolongement, le Projet de Loi de Finances 2026 s'articule autour de quatre priorités stratégiques : la consolidation des acquis économiques en vue de renforcer la position du Maroc parmi les pays émergents, la réhabilitation des territoires et la réduction des disparités sociales et régionales, la poursuite de la construction de l'État social et la préservation des équilibres budgétaires dans le cadre des grandes réformes structurelles. Sur le plan macroéconomique, l'économie nationale devrait enregistrer une croissance de 4,6% en 2026, confortée par le reclassement du Maroc dans la catégorie Investment Grade par Standard & Poor's. À moyen terme, les perspectives demeurent favorables, avec une croissance annuelle avoisinant 4% en moyenne sur 2027-2028, traduisant la consolidation du cycle de reprise malgré un environnement international moins porteur.

La troisième partie du Rapport Économique et Financier 2026 est ainsi consacrée, d'une part, à l'évolution récente des finances publiques et aux principaux chantiers engagés dans ce domaine, et d'autre part, au cadre macroéconomique du Projet de Loi de Finances 2026, en mettant en lumière ses priorités stratégiques et ses perspectives de croissance à moyen terme.

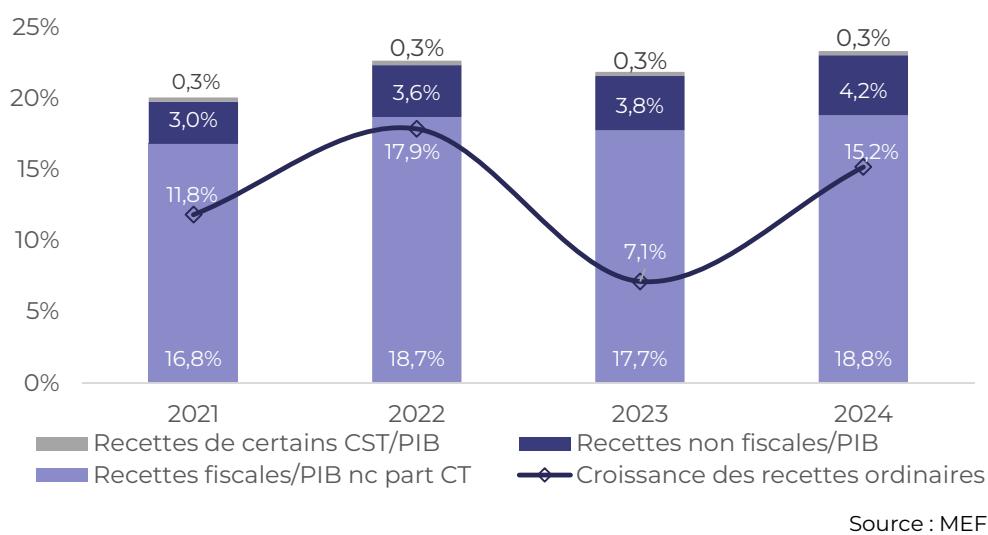
Chapitre 1 : Evolution du profil des finances publiques

Ce chapitre est consacré à l'évolution récente des finances publiques du Maroc au cours des cinq dernières années. Il met en évidence les principaux déterminants de cette trajectoire, à travers l'analyse de la dynamique des recettes, l'orientation des dépenses en faveur de la relance et des réformes prioritaires, l'allégement progressif du déficit budgétaire, ainsi que le renforcement de la soutenabilité de la dette. Il s'attarde également sur l'accélération des réformes structurelles engagées, qui visent à consolider l'efficacité et la résilience des finances publiques tout en soutenant la croissance et la cohésion sociale.

1.1. Renforcement de la dynamique des recettes publiques

Entre 2021 et 2024, les recettes ordinaires ont affiché une croissance annuelle moyenne de 12,9%, générant un surplus de plus de 143 MMDH par rapport à 2020. Cette progression résulte d'une meilleure mobilisation des ressources fiscales, de l'impact des réformes structurelles mises en œuvre et d'une dynamique économique favorable. En proportion du PIB, les recettes ordinaires sont passées de 19,9% en 2020 à 23,3% en 2024, soit une hausse de 3,5 points.

Par ailleurs, l'analyse de la structure des recettes ordinaires révèle la forte contribution des recettes fiscales, qui ont représenté en moyenne 81,9% des recettes ordinaires sur la période. Toutefois, leur part a légèrement diminué, passant de 83,8% en 2021 à 80,6% en 2024, en raison de la montée en puissance des ressources non fiscales mobilisées à travers des mécanismes de financement innovants.



Graphique 41 : Evolution des recettes ordinaires par principales composantes
(en % du PIB)

Les recettes fiscales (hors TVA affectée aux collectivités territoriales) ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 10,8% sur la période 2021-2024. Cette évolution s'explique par la hausse des principales composantes : l'Impôt sur les Sociétés (+9,6%), l'Impôt sur le Revenu (+10,6%), la Taxe sur la Valeur Ajoutée (+12,4%) et la Taxe Intérieure de Consommation (+7,4%). Rapportées au PIB, les recettes fiscales sont passées de 17,2% en 2020 à 18,8% en 2024, soit une progression de 1,5 point du PIB.

Les recettes non fiscales ont, quant à elles, connu une progression bien plus dynamique, avec une croissance annuelle moyenne de 25,7% sur la même période. Cette évolution a été principalement tirée par une hausse de 29,6% des autres recettes liées notamment aux mécanismes de financements innovants, ainsi qu'à une augmentation de 14,7% des produits en provenance des Établissements et Entreprises Publics. En proportion du PIB, les recettes non fiscales ont atteint 4,2% en 2024, contre 2,4% en 2020, soit un gain de 1,9 point du PIB.

En 2024, les recettes fiscales hors TVA des collectivités territoriales ont enregistré une progression notable de 14,3% en 2024 par rapport à 2023, en dépit de l'effort prononcé

en matière de remboursements, dégrèvements et de restitutions fiscaux qui ont porté sur un montant total de 22 MMDH après de 18,4 MMDH en 2023¹⁷. Cette progression remarquable des recettes fiscales s'explique par la poursuite de la mise en œuvre de la loi-cadre relative à la réforme fiscale. Celle-ci a introduit plusieurs mesures visant à élargir l'assiette, renforcer l'équité et améliorer les capacités de l'administration en matière de contrôle fiscal. Parmi ces mesures figurent le recouvrement par retenue à la source pour certains impôts, l'instauration du mécanisme d'auto-liquidation de la TVA, l'extension progressive de cette taxe, ainsi que la rationalisation des incitations fiscales. À cela s'ajoutent le dispositif de régularisation fiscale volontaire qui a contribué à la bonne performance des recettes.

Par type d'impôts et taxes, cette augmentation des recettes fiscales est due à :

- Une hausse de 13,5% des recettes de l'Impôt sur les Sociétés, grâce notamment à l'augmentation des recettes au titre du complément de régularisation (+2,2 MMDH), des acomptes (+4,7 MMDH) et des recettes issues de l'action de l'administration en matière de contrôle (+0,7 MMDH)¹⁸;
- Une augmentation de 18,7% des recettes de l'Impôt sur le Revenu, due principalement à une amélioration des recettes générées par l'IR sur salaires (+2,4 MMDH) et sur les profits fonciers (+0,6 MMDH), ainsi que par l'IR retenu à la source sur les profits de cession de valeurs mobilières, les produits de placements à revenu fixe (+0,8 MMDH) et les revenus professionnels (+0,3 MMDH). Cette performance de l'IR a été tirée également par la régularisation fiscale volontaire (+2,7 MMDH) et par l'effort de l'administration en matière de recouvrement (+2,1 MMDH)¹⁹.
- Une amélioration de 16,2% des recettes de la TVA, grâce au produit de la TVA aussi bien à l'importation (+6,3 MMDH ou +11,9%) qu'à l'intérieur (+6,1 MMDH ou +25,6%), traduisant à la fois la reprise de la consommation et l'impact des mesures introduites par la LF 2024 ;
- Une progression de 11,2% des recettes de la TIC, attribuable à une amélioration des TIC sur les produits énergétiques (+1,9 MMDH ou +11,8%), sur les tabacs (+1,1 MMDH ou +8,3%) et sur les autres produits (+0,7 MMDH ou +21,9%) ;
- Une hausse de 8,4% des recettes des droits de douane ;
- Une augmentation de 7,6% des recettes des droits d'enregistrement et de timbre, reflétant essentiellement la hausse des droits d'enregistrement (+1,3 MMDH).

Pour leur part, les recettes non fiscales ont affiché une amélioration de 19,5% en 2024, attribuable à l'augmentation de 18,8% des produits provenant des Etablissements et

¹⁷ Rapport d'activité de la DGI, 2024.

¹⁸ Source : Situation des Charges et Ressources du Trésor - Décembre 2024.

¹⁹ Source : Situation des Charges et Ressources du Trésor - Décembre 2024.

Entreprises Publics, à une progression des produits de cession de participations de l'État de 5,8% et à la hausse de 20,3% des autres recettes²⁰.

1.2. Orientation des dépenses vers la relance économique et la mise en œuvre des réformes prioritaires

Les dépenses globales ont enregistré une dynamique haussière sur la période 2021-2024, avec une progression annuelle moyenne de 7,7%, principalement portée par les efforts budgétaires considérables engagés pour la mise en œuvre de réformes et de chantiers structurants, notamment dans le cadre de la consolidation des fondements de l'État social et de la relance de la dynamique économique nationale.

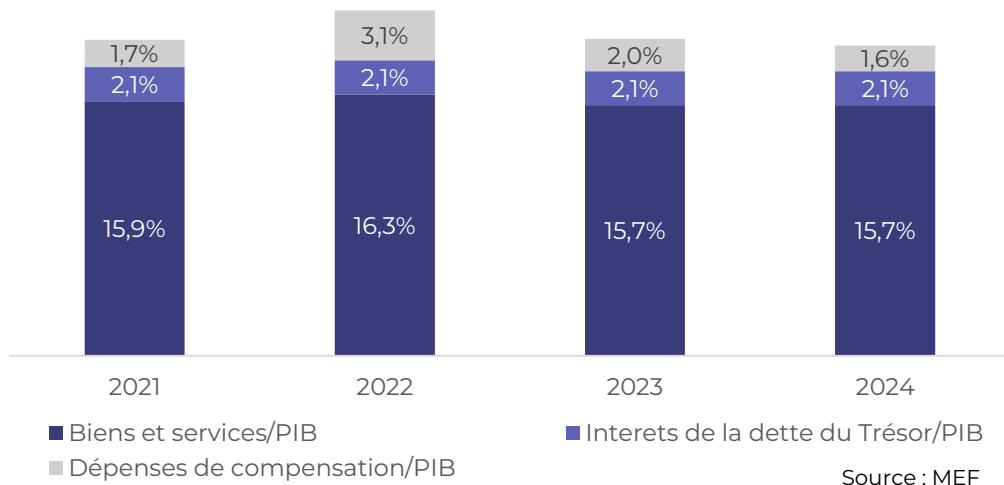
Cependant, malgré cette augmentation en valeur absolue, le niveau des dépenses globales par rapport au PIB a diminué de 0,8 point, passant de 27,6% du PIB en 2020 à 26,7% du PIB en 2024. Cette légère diminution relative traduit une maîtrise progressive des dépenses publiques.

Par ailleurs, l'analyse de la structure des dépenses globales met en avant une prépondérance des dépenses ordinaires par rapport aux dépenses d'investissement. Toutefois, cette prédominance tend à s'atténuer progressivement, comme vu que la part des dépenses ordinaires dans les dépenses totales sont passées de 76,4% en 2021 à 72,5% en 2024, reflétant l'effort budgétaire significatif consenti en faveur de l'investissement.

Pour ce qui est des dépenses ordinaires, elles ont augmenté en moyenne de 7,5% par an sur la période 2021-2024 suite à :

- Une augmentation de 5,4% des charges de personnel, due principalement aux revalorisations salariales et aux promotions de grades décidées dans le cadre du dialogue social ;
- Une hausse de 10,4% des dépenses des autres biens et services, résultant notamment de l'augmentation des subventions et transferts liés au renforcement des capacités financières des secteurs sociaux, en l'occurrence les secteurs de l'éducation et de la santé, et à la mise en œuvre des réformes en cours, notamment celle de la protection sociale ;
- Une progression de 5,6% des dépenses en intérêt de la dette, notamment sur la partie contractée en devise, en lien principalement avec l'augmentation du stock de la dette et des taux d'intérêt internationaux à partir de 2022 ;
- Une augmentation de 17,1% des dépenses de compensation, en liaison principalement avec la hausse des prix des matières premières (notamment le gaz butane, le sucre et le blé tendre), l'octroi des aides aux professionnels du secteur du transport et la mise en œuvre des mesures visant à stabiliser les prix des produits alimentaires ainsi que la lutte contre les effets de la sécheresse.

²⁰ Ces recettes comprennent 35,3 MMDH au titre des mécanismes de financements innovants, 10,8 MMDH au titre des « produits divers » des Ministères et 2,9 MMDH au titre des fonds de concours.

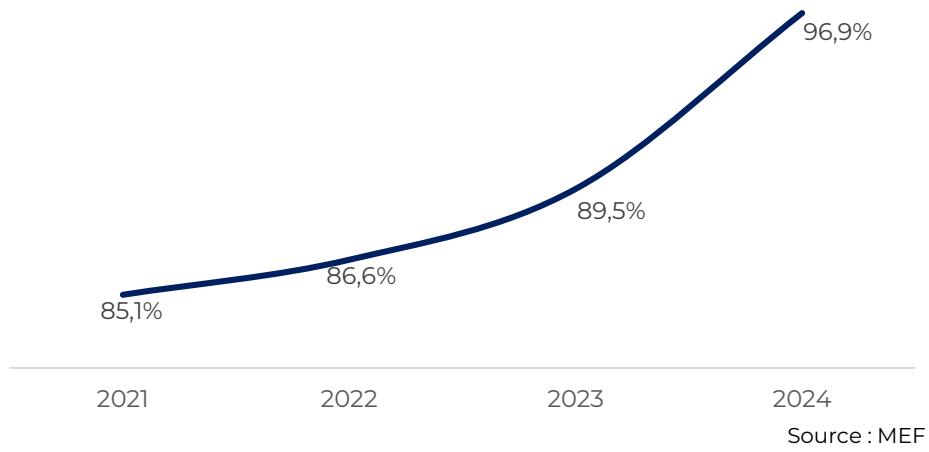


Graphique 42 : Evolution des dépenses ordinaires par principales composantes
(en % du PIB)

Au titre de l'année 2024, les dépenses ordinaires ont enregistré une progression de 5,6% par rapport à l'année 2023, marquant ainsi un ralentissement par rapport à la dynamique enregistrée durant la période 2021-2022, soit 11,5% en moyenne par an. Les principales évolutions qui ont marqué ces dépenses se présentent comme suit :

- Les dépenses de personnel ont augmenté de 8,5% considérant les dépenses permanentes à caractère structurel, les avancements et promotions, les départs à la retraite et l'impact financier des accords conclus dans le cadre du dialogue social ;
- Les dépenses des autres biens et services ont évolué de 6,8% en raison notamment de la poursuite du renforcement des capacités financières des secteurs sociaux et de la mise en oeuvre de la réforme de la protection sociale ;
- Les dépenses en intérêts de la dette du Trésor ont enregistré un taux d'évolution de 8,6%. Cette évolution s'explique, notamment, par l'augmentation du stock de la dette et par la hausse des taux d'intérêt sur les marchés internationaux ;
- Les dépenses de la compensation ont enregistré une baisse de 15,3%, principalement, en raison de la baisse des cours du gaz butane sur le marché international ainsi que la décompensation partielle du gaz butane, opérée à partir du 20 mai 2024.

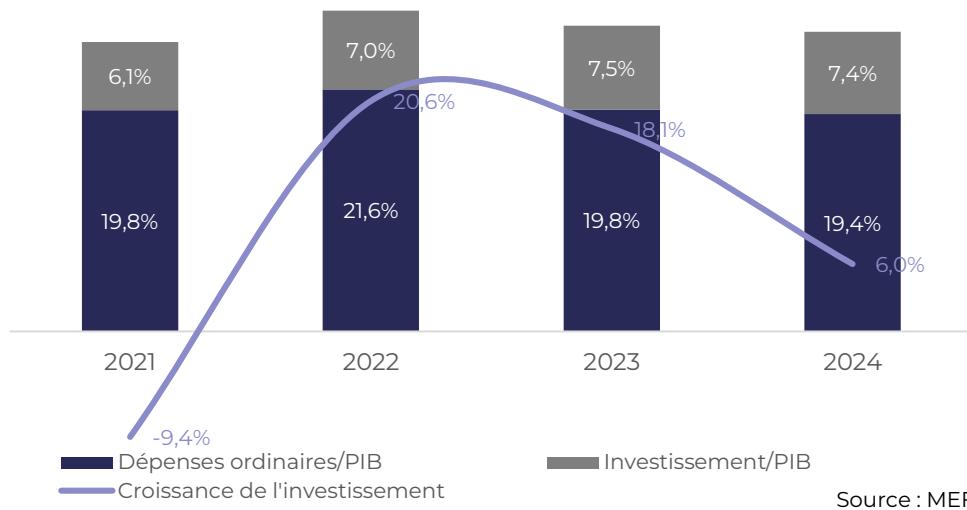
Il est important de souligner que le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes fiscales a connu une tendance positive durant les trois dernières années, pour se situer à 96,9% en 2024 après 85,7% en 2020 et un niveau moyen de 89,8% sur la période 2021-2024.



Graphique 43 : Evolution du taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes fiscales

En parallèle, la dynamique d'investissement a été renforcée, avec une progression de 8,1% en moyenne annuelle sur la période 2021-2024, représentant en moyenne 7% du PIB sur cette période. Cette dynamique reflète l'engagement continu de l'État en faveur du développement des infrastructures et de la mise en œuvre de projets structurants essentiels à la relance économique et au renforcement de la résilience de l'économie nationale à long terme.

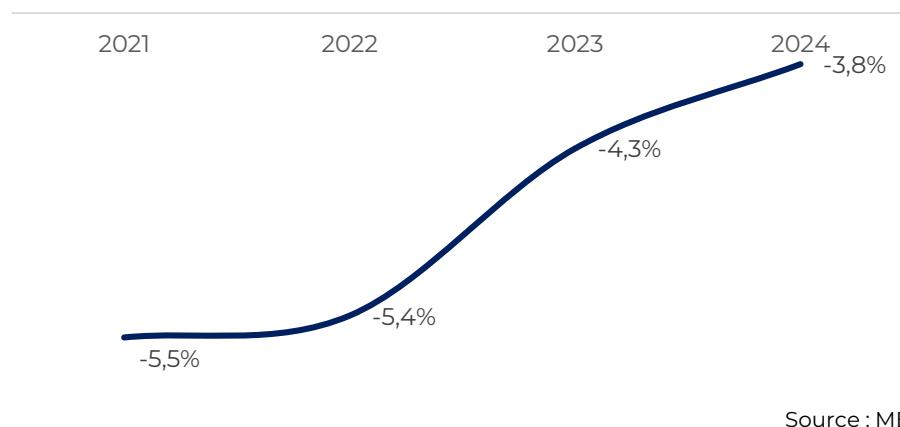
En 2024, la croissance de l'investissement public s'est établie à 6% en raison principalement, de l'accélération des projets et chantiers structurants, notamment dans le cadre du programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation et de la préparation de l'accueil des prochaines manifestations sportives, notamment la CAN 2025 et la Coupe du Monde 2030.



Graphique 44 : Evolution des dépenses d'investissement en % du PIB

1.3. Allégement progressif du déficit budgétaire

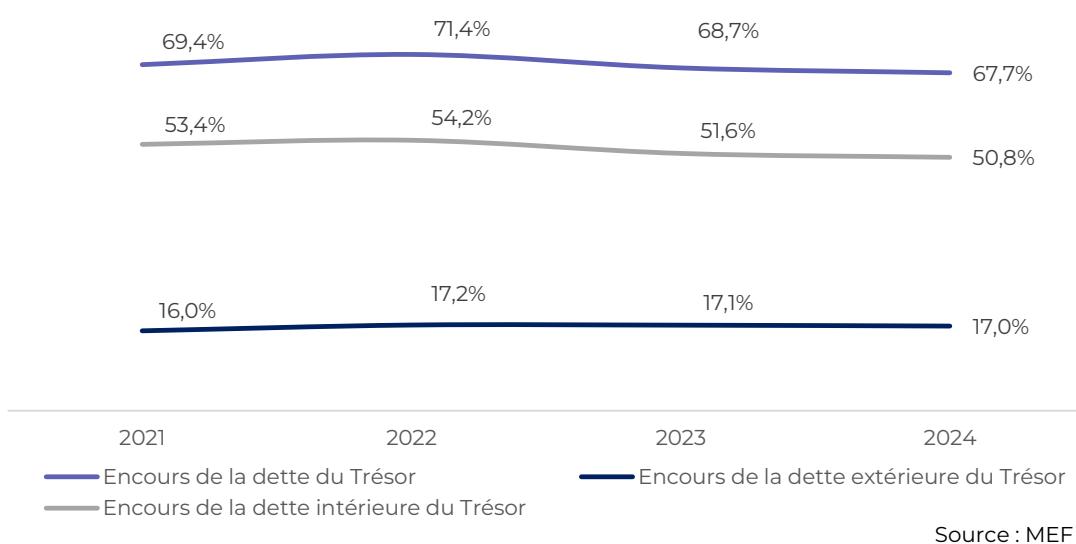
Le déficit budgétaire a connu un allégement significatif durant les quatre dernières années après un creusement important en 2020 ayant atteint 7,1% du PIB. À partir de 2021, le déficit budgétaire s'est allégé progressivement de 3,3 points du PIB pour atteindre 3,8% du PIB en 2024, grâce à un solde ordinaire positif qui a atteint 62,9 MMDH en 2024, soit 3,9% du PIB. Cet allègement du déficit budgétaire s'est opéré dans un contexte marqué par un effort budgétaire important visant à faire face aux répercussions de la crise sanitaire, maintenir la stabilité des prix et les réduire, dynamiser l'économie ainsi que pour lancer des réformes sociales structurelles.



Graphique 45 : Evolution du solde budgétaire en pourcentage du PIB

1.4. Renforcement de la soutenabilité de la dette du Trésor

L'endettement du Trésor a connu, au cours de la période 2021–2024, une trajectoire globalement baissière en passant de 72,2 % du PIB en 2020 à 67,7% du PIB en 2024, traduisant une reprise économique progressive et un effort de maîtrise budgétaire.



Graphique 46 : Evolution de l'encours de la dette de Trésor en % du PIB

Cette configuration de modernisation de la gestion des finances publiques a permis au Maroc d'obtenir des résultats probants dans les deux évaluations PEFA 2024 et l'Enquête sur le Budget Ouvert (EBO) 2023 en plus du relèvement de la note souveraine du Maroc à BBB-/A-3 par l'agence de notation Standard & Poor's (S&P), réintégrant ainsi le Royaume dans la catégorie de l'Investment Grade.

Encadré 7 : Trajectoire d'amélioration de la performance du système de gestion des finances publiques

Le Maroc poursuit sa dynamique de modernisation de la gestion de ses finances publiques, comme en témoignent les résultats récents de deux évaluations internationales majeures : l'évaluation PEFA 2024 et l'Enquête sur le Budget Ouvert (EBO) 2023. Ces deux exercices complémentaires permettent d'apprécier, sous différents angles, les progrès réalisés en matière de transparence, de performance budgétaire et de gouvernance financière.

Dans le cadre de l'évaluation PEFA 2024 (Public Expenditure and Financial Accountability), le Maroc a conduit sa troisième évaluation PEFA (après 2009 et 2016), qui a mesuré la performance de la gestion des finances publiques à travers 31 indicateurs répartis en sept piliers. Cette évaluation révèle une amélioration marquée de la performance globale depuis l'adoption de la Loi Organique des Finances de 2015, avec 14 indicateurs en progression vers les notes A ou B+, et d'importantes avancées sur 27 sous-indicateurs²¹.

Le rapport PEFA 2024 du Maroc, portant sur la période 2020-2022, met en évidence une amélioration notable de la discipline budgétaire, grâce à une exécution des dépenses conforme aux prévisions, traduisant une bonne maîtrise de la planification et de la gestion budgétaire. La transparence budgétaire a également progressé, avec une meilleure qualité de la documentation et une plus grande accessibilité de l'information. Le rapport met aussi en avant des efforts notables dans la gestion des recettes, la réduction des arriérés de paiement, le renforcement du contrôle interne, ainsi que dans le pilotage des dépenses d'investissement.

De manière globale, plus de 60% des indicateurs évalués ont obtenu les meilleures notes, ce qui atteste d'une gouvernance financière crédible, bien structurée et en constante amélioration. Par ailleurs, cette édition 2024 du PEFA a introduit, pour la première fois au Maroc, une évaluation de la gestion des finances publiques sensibles au genre, marquant ainsi une avancée importante vers une budgétisation plus inclusive et équitable.

Parallèlement, le Maroc a également participé à l'Enquête sur le Budget Ouvert (EBO) 2023, qui évalue la transparence, la participation du public et le contrôle budgétaire dans la gestion des finances publiques au niveau des gouvernements centraux de 125 pays²². D'après les résultats de cette enquête, le score de transparence budgétaire du Maroc s'est établi à 47/100, au-dessus de la moyenne mondiale (45/100).

L'enquête recommande ainsi la publication régulière des rapports d'exécution budgétaire, l'instauration de mécanismes de consultation publique, et le renforcement des organes de contrôle externe.

Ces évaluations convergent vers un même constat : la gouvernance financière du Maroc s'améliore sur plusieurs fronts bien que des efforts demeurent nécessaires pour atteindre des standards plus élevés.

²¹ Rapport du programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière (PEFA) 2024.

²² Enquête sur le budget ouvert 2023, Maroc.

1.5. Accélération de la mise en œuvre des réformes structurelles

Sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, un processus soutenu de réformes structurelles a été engagé ces dernières années, avec pour objectifs majeurs le renforcement de l'efficacité des finances publiques, l'amélioration de leur soutenabilité, ainsi que la stimulation de la croissance économique. Ce chantier global englobe notamment la refonte du système fiscal, l'élargissement de la protection sociale, la restructuration du secteur public, la promotion de l'investissement tant public que privé, ainsi que la réforme de la LOF. Bien que ces réformes avancent à des rythmes différenciés, leur mise en œuvre a atteint un degré notable de maturité.

1.5.1. Mise en œuvre de la loi cadre relative à la réforme fiscale

La réforme fiscale s'inscrit dans le cadre de la loi-cadre n°69-19, adoptée en 2021, et vise à renforcer l'équité, l'efficacité et la transparence du système fiscal tout en assurant une meilleure mobilisation des ressources publiques. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette loi-cadre, plusieurs dispositions fiscales ont été progressivement intégrées aux Lois de Finances successives depuis 2021. Ainsi, la LF pour l'année 2021 a marqué le point de départ de cette mise en œuvre, à travers des mesures visant à renforcer la compétitivité économique, à améliorer l'équité fiscale et à soutenir les secteurs productifs. Parmi ces mesures figure l'institution de la Contribution Professionnelle Unique (CPU) pour les personnes physiques soumises à l'IR selon l'ancien régime forfaitaire. Des mesures incitatives ont également été mises en place, telles que des exonérations d'IR sur les premiers recrutements de jeunes et pour les salariés réintégrés après une perte d'emploi liée à la pandémie.

La LF 2022 a poursuivi cet effort en amorçant un ensemble de mesures fiscales et douanières visant à soutenir les entreprises et à encourager l'investissement. Cela comprend notamment la réduction progressive de l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'abandon de la progressivité des taux au profit d'un taux proportionnel, et la baisse du taux de la cotisation minimale pour les entreprises déclarant un résultat positif. En 2023, la réforme a franchi une nouvelle étape avec une réforme globale de l'impôt sur les sociétés, en vue de concrétiser la convergence vers des taux unifiés, l'amélioration de la contribution de certaines entreprises ainsi que la baisse des taux de la cotisation minimale. Dans cette dynamique, la LF 2024 a accordé une priorité particulière à la réforme de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, selon une démarche progressive permettant de soutenir le pouvoir d'achat des ménages et atténuer l'impact de l'inflation, d'assurer la neutralité de la TVA et de réduire l'effet du butoir sur les entreprises et de faciliter l'intégration du secteur informel. Cette séquence réformatrice s'est poursuivie en 2025 avec la réforme de l'Impôt sur le Revenu, visant essentiellement la baisse de la pression fiscale et l'amélioration des revenus des salariés et des retraités, en application des recommandations de la loi cadre n° 69-19 précitée et des engagements du Gouvernement pris dans le cadre du dialogue social.

1.5.2. Poursuite du chantier de restructuration des Entreprises et Etablissements Publics

La réforme des Établissements et Entreprises Publics (EEP) connaît une dynamique importante visant à renforcer leur gouvernance, professionnaliser la désignation des administrateurs et diffuser un Code des bonnes pratiques. La Politique Actionnariale de l'État constituant une composante clé de la réforme a été approuvée en 2024, tandis qu'un plan d'action visant la transformation de plusieurs établissements marchands en sociétés anonymes a été mis en place. En parallèle, les travaux de la réforme du cadre juridique des opérations de portefeuille et de capital sont en cours, et plusieurs établissements ont basculé vers un contrôle d'accompagnement.

La restructuration du portefeuille public s'accélère avec lancement d'une étude²³ pour la liquidation de certains EEP. Par ailleurs, d'autres EEP font l'objet d'une restructuration avancée dans des secteurs stratégiques (Santé, énergie, sécurité sociale, investissement) et autres en cours d'évaluation pour une transformation future, notamment dans l'agriculture, l'enseignement supérieur et l'audiovisuel. L'ANGSPE conduit aussi d'autres chantiers relatifs à la consolidation des comptes selon les normes IFRS, la mise en place d'une architecture de pilotage de la performance et un programme ambitieux de transformation digitale. Ces chantiers visent à renforcer la transparence financière, améliorer l'efficacité de gestion et inscrire les EEP dans une logique de performance durable et créatrice de valeur publique.

1.5.3. Dynamisation des investissements publics et privés

Pour assurer la relance de l'économie nationale, plusieurs réformes ont été lancées pour dynamiser l'investissement public et privé.

Mise en œuvre de la charte de l'investissement

La loi-cadre n°03-22 relative à la charte de l'investissement vise à améliorer l'impact de l'investissement en favorisant la création d'emplois stables et en réduisant les disparités d'attractivité entre les régions. Pour atteindre ces objectifs, cette loi-cadre se structure autour de différents dispositifs de soutien à l'investissement, notamment un soutien principal et un soutien spécifique dédié aux projets d'investissement stratégiques, au développement des entreprises à l'international et aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

Dans le même cadre, le soutien ciblé aux TPME²⁴ prévu par la Charte de l'investissement a été activé, et qui vise à renforcer la compétitivité des petites entreprises et à stimuler l'emploi et le développement local.

Ce dispositif marque une étape clé vers une politique d'investissement plus inclusive, régionale et à fort impact économique et social.

²³ Intervention de Mme la ministre de l'Économie et des Finances, au cours d'une réunion de la Commission de contrôle des finances publiques (juin 2025)

²⁴ Le décret relatif au soutien accordé aux TPME prévoyant les critères d'éligibilité, la nature et le montant de l'investissement ainsi que les conditions et les modes de déboursement des primes, est adopté le 10 avril 2025.

Opérationnalisation du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement

Créé en 2020 sur Hautes Instructions Royales, le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FM6I) est un fonds souverain destiné à soutenir la relance économique post-Covid en stimulant l'investissement productif et en attirant les capitaux privés. Doté de 15 milliards de dirhams de l'Etat, il vise à mobiliser 30 MMDH additionnels, pour générer un effet de levier totalisant 120 à 150 milliards de dirhams d'investissements.

Le Fonds intervient via des fonds sectoriels et thématiques dans l'industrie, l'agriculture, les infrastructures durables, la transition énergétique, l'innovation, le tourisme et les PME, ainsi que dans la recapitalisation d'entreprises viables. En 2025, il a sélectionné 14 sociétés de gestion mobilisant 19 milliards de dirhams (dont 4,5 milliards du FM6I), avec un effet multiplicateur supérieur à quatre fois.

Pionnier en matière d'investissement responsable, le FM6I a adhéré aux PRI lors de la COP28. Il a lancé des instruments spécifiques, tels que « CapAccess » pour les PME, et des fonds dédiés aux start-up. Il a également noué des partenariats stratégiques avec l'IFC, la BAD et la BEI pour soutenir notamment les infrastructures durables.

1.5.4. Projet de réforme de la Loi Organique relative à la loi de Finances

La Loi Organique n°130-13 relative à la LOF adoptée en juin 2015 et entrée en vigueur en janvier 2016, incarne les principes encadrant les finances publiques. Toutefois, les nouvelles exigences économiques et sociales ont suscité la nécessité d'introduire plusieurs modifications à cette loi, qui concernent spécifiquement les trois axes suivants :

- L'élargissement du champ d'application de la loi organique pour inclure les Etablissements et Entreprises Publics à caractère non marchand ;
- Le renforcement de la soutenabilité des finances publiques, à travers notamment l'ajout d'une nouvelle règle budgétaire fixant la trajectoire de l'endettement à moyen terme, assortie d'exceptions en cas de conjoncture défavorable ;
- Le renforcement du rôle du Parlement dans la préparation et l'exécution de la LF.

Chapitre 2 : Cadre macroéconomique du Projet de Loi de Finances 2026

2.1. Rappel des objectifs prioritaires du Projet de Loi de Finances 2026

Conformément aux Hautes Orientations Royales à l'occasion du 26^{ème} anniversaire de la Fête du Trône, et aux engagements du programme gouvernemental, le PLF 2026 s'articule autour de quatre axes majeurs²⁵ :

²⁵ Voir la note de présentation du PLF 2026 pour plus de détails.

2.1.1. La consolidation des acquis économiques pour conforter la place de notre pays parmi les nations émergentes

Le PLF 2026 s'inscrit dans une phase décisive de transformation économique, portée par de grands projets structurants et par l'organisation d'événements sportifs mondiaux, qui servent de leviers pour stimuler l'investissement et accélérer la mise en œuvre des stratégies nationales. L'accent est mis sur le développement des infrastructures modernes dans les transports, la logistique et les énergies, avec des investissements majeurs dans les aéroports, les lignes ferroviaires à grandes vitesses, le réseau autoroutier et portuaire. Le secteur énergétique constitue un autre pilier, avec une forte orientation vers l'hydrogène vert et le gaz naturel, destinés à renforcer la sécurité énergétique et soutenir la transition vers une économie plus décarbonnée. Parallèlement, le secteur du numérique sera renforcé, à travers la stratégie « Maroc Digital 2030 » et le renforcement de la cybersécurité, pour en faire un levier de souveraineté et de compétitivité en la matière.

En complément, le PLF 2026 consacre une attention particulière aux secteurs porteurs tels que le tourisme, l'industrie et le commerce extérieur, afin de diversifier la base productive et élargir les marchés d'exportation. La nouvelle charte de l'investissement et la feuille de route commerciale visent à créer des emplois stables, stimuler les exportations et renforcer l'équité territoriale. L'intégration progressive de l'économie informelle constitue également une priorité à travers une simplification des procédures, les incitations fiscales et l'extension de la protection sociale, notamment à travers la généralisation du statut d'auto-entrepreneur. Avec cette approche globale, alliant investissements massifs, modernisation des infrastructures, innovation numérique et inclusion sociale, le PLF 2026 trace la voie vers un modèle de croissance plus compétitif, durable et inclusif, consolidant la place du Maroc parmi les économies émergentes.

2.1.2. Le lancement d'une nouvelle génération de programmes de développement territorial intégré

Le PLF 2026 met l'accent sur la réhabilitation des territoires, la réduction des disparités sociales et spatiales et le renforcement de l'État social. Dans ce cadre, le Gouvernement déploie une nouvelle génération de programmes de développement territorial fondés sur la régionalisation avancée, la convergence des politiques publiques et l'équité dans l'accès aux services de base. L'éducation et l'emploi en constituent des piliers essentiels à travers la généralisation des écoles pionnières, le développement des écoles de la deuxième chance, la modernisation de la formation professionnelle et la mise en œuvre d'une feuille de route ambitieuse pour l'emploi. Ces réformes sont accompagnées par le plan national d'accélération de l'enseignement supérieur, orienté vers l'innovation, la recherche et la formation des compétences d'avenir.

En parallèle, le PLF 2026 accorde une attention particulière au renforcement du système de santé, à la protection sociale et à la gestion durable des ressources stratégiques, notamment l'eau et la sécurité alimentaire. La réhabilitation des centres de santé, la construction de nouveaux hôpitaux, la digitalisation des services et la

création des groupements sanitaires territoriaux visent à améliorer l'équité et la qualité des soins. Sur le plan social, la généralisation de l'assurance maladie obligatoire marque des avancées décisives, tandis que la réforme des retraites et l'élargissement de l'indemnisation pour perte d'emploi constituent des chantiers prioritaires du PLF 2026. Enfin, la stratégie de gestion intégrée de l'eau ainsi que les programmes de développement régional et de sécurité alimentaire, confirment la volonté de bâtir un modèle de croissance inclusif, durable et équilibré au service de l'ensemble des citoyens et des territoires.

2.1.3. La poursuite de la consolidation des piliers de l'État social

L'année 2026 marque une étape décisive dans le renforcement de l'État social, avec le passage à une approche plus ciblée et performante grâce au déploiement du Registre Social Unifié et du Registre National de la Population, pilotés par l'Agence Nationale de Soutien Social. Cette stratégie vise à assurer un ciblage transparent et équitable des bénéficiaires des programmes sociaux, tout en poursuivant les efforts de soutien au pouvoir d'achat à travers la stabilisation des prix des produits de base, l'appui aux transporteurs et le soutien budgétaire à l'ONEE. En parallèle, le dialogue social devrait générer un effort financier cumulé de près de 47,8 milliards de dirhams à fin 2026, incluant la révision de l'IR des salariés et des retraités, ainsi que la revalorisation du SMIG agricole et non agricole.

L'inclusion sociale est consolidée par des programmes structurants dans le logement et la reconstruction. Le programme d'aide directe à l'acquisition d'une résidence principale a déjà bénéficié à des dizaines de milliers de ménages, tandis que l'initiative « Villes sans bidonvilles » affiche un taux de réalisation avancé. Par ailleurs, le programme de réhabilitation d'Al Haouz mobilise 7,2 milliards de dirhams pour la réhabilitation des infrastructures, tout en soutenant les ménages et les acteurs économiques touchés. À travers ces chantiers, le PLF 2026 illustre la volonté de l'État de renforcer la cohésion sociale, d'améliorer les conditions de vie et de réduire les vulnérabilités territoriales et sociales.

2.1.4. La poursuite des grandes réformes structurelles et la préservation des équilibres des finances publiques

En 2026, le Maroc poursuivra des réformes structurelles ambitieuses pour moderniser son économie et son administration. La restructuration du secteur des Établissements et Entreprises Publics (EEP) visera à rationaliser le portefeuille public, améliorer la performance économique et sociale et réduire la dépendance vis-à-vis du budget de l'État grâce à des financements diversifiés. En parallèle, la modernisation de l'administration publique se renforcera à travers la généralisation du guichet unique, la simplification des procédures et la consolidation du chantier de la déconcentration administrative. Le système judiciaire sera également transformé avec la réforme du Code de la famille, l'introduction des peines alternatives, la digitalisation des services et l'adaptation du Code pénal et de procédure pénale. Le PLF 2026 prévoit aussi la poursuite de l'intégration progressive de la langue amazighe dans l'administration, l'enseignement et les institutions publiques.

En matière des finances publiques, la réforme de la Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOF) constituera une étape majeure, en introduisant une nouvelle règle budgétaire axée sur l'endettement à moyen terme et en renforçant l'approche de performance et le rôle du Parlement dans l'évaluation des politiques publiques. Le maintien des équilibres financiers reste une priorité, avec un déficit budgétaire projeté à 3% du PIB et une stabilisation de la dette à 65,8% en 2026. La mobilisation des financements nécessaires reposera sur la valorisation des actifs publics, la diversification des instruments et le renforcement des partenariats public-privé. Ces réformes, associées à la poursuite des investissements stratégiques, devraient permettre à l'économie nationale d'atteindre une croissance d'environ 4,6% en 2026, tout en préservant la soutenabilité budgétaire et en libérant les marges nécessaires pour accompagner les grands chantiers structurels.

2.2. Prévisions macroéconomiques du Projet de Loi de Finances 2026 et perspectives à moyen terme

Dans la continuité de la trajectoire de croissance amorcée en 2025, l'économie nationale devrait maintenir son élan en 2026, avec une progression du PIB en volume d'environ 4,6% après 4,8% en 2025, témoignant de la consolidation du cycle de reprise et de la stabilisation des perspectives.

Cette stabilisation des perspectives est confortée par la décision de Standard & Poor's de reclasser le Maroc dans la catégorie « Investment Grade », décision motivée par la résilience de l'économie face aux chocs successifs et par la forte dynamique de réformes socio-économiques et budgétaires.

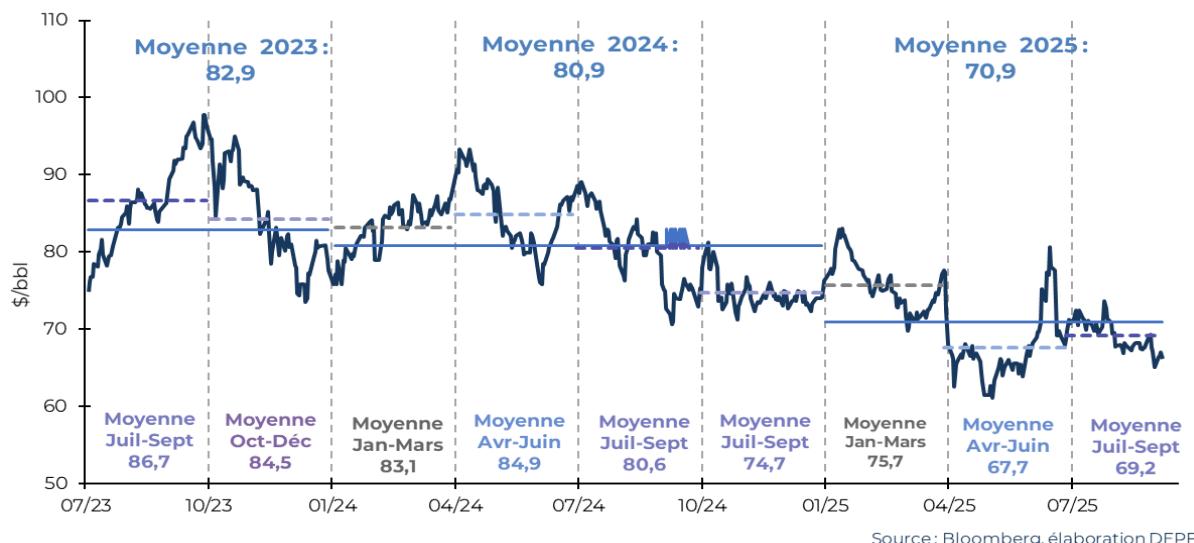
Dans ce sillage, les perspectives d'évolution de l'économie nationale pour 2027-2028 demeurent favorables, et ce malgré un contexte international moins porteur. Le rythme de croissance entre 2025 et 2028 dépasserait sa tendance de long terme pour s'établir autour de 4,4% en moyenne annuelle.

2.2.1. Les principales hypothèses sous-tendant les prévisions économiques 2026-2028

Les perspectives économiques 2026-2028 sont établies sur la base données provisoires des comptes nationaux pour l'année 2024, des dernières informations sur la conjoncture nationale et internationale ainsi que sur un ensemble d'hypothèses portant aussi bien sur l'environnement national qu'international.

➤ *Un cours moyen du baril de Brent de 65 dollars*

Les cours du Brent ont accusé une baisse de 15% sur les sept premiers mois de 2025, reflétant un excédent d'offre nourri par le retour accéléré des volumes de l'OPEP et par la hausse continue de la production hors OPEP, tandis que la demande demeure atone, notamment en Chine, et s'érode légèrement dans l'OCDE. Les tensions au Moyen-Orient ont créé de la volatilité sans infléchir la tendance baissière, les flux restant globalement préservés.



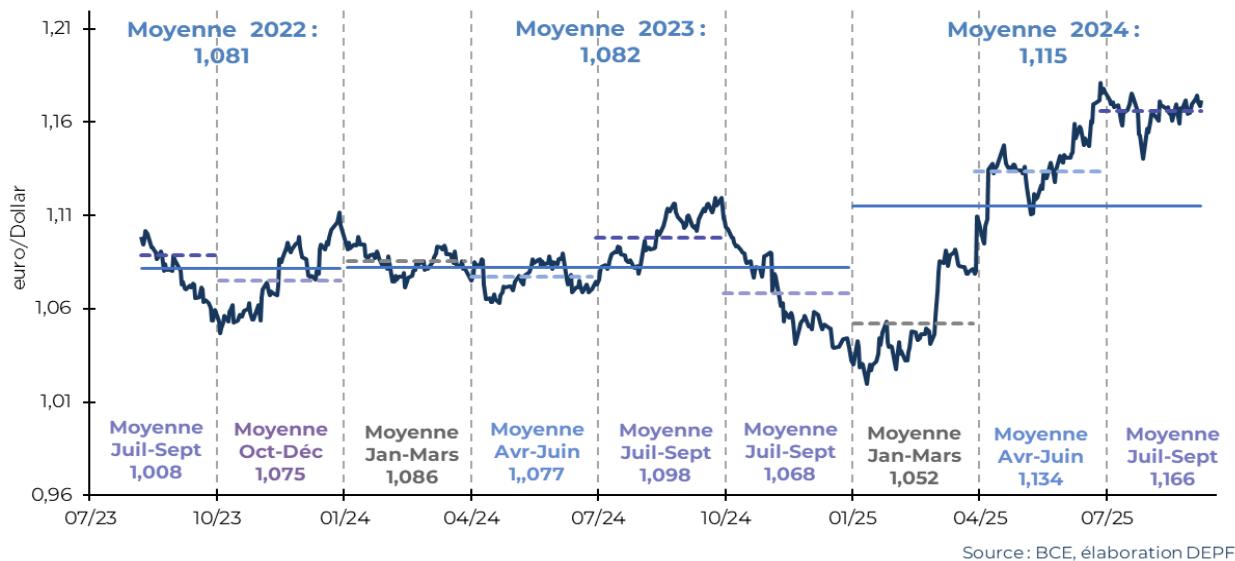
Graphique 47 : Cours du Brent (dollars/baril)

La Banque mondiale anticipe un Brent moyen autour de 64 \$ en 2025 puis 60 \$ en 2026, prolongeant une trajectoire de prix modérés dans un contexte de transition énergétique et d'incertitudes géopolitiques et climatiques persistantes.

Cette orientation est d'ailleurs corroborée par les projections des institutions spécialisées, qui convergent vers un scénario de prix durablement modérés, sous l'effet d'une offre abondante et d'une demande plus contenue.

➤ **Un taux de change du Euro-Dollar 1,12 en 2025 et 1,11 à partir de 2026**

Au terme de l'année 2025, l'euro devrait rester soutenu par la réduction du différentiel de croissance entre la Zone euro et les États-Unis, la perspective d'une réduction des taux américains, conjuguée au maintien des orientations monétaires de la BCE, dans un contexte de maîtrise de l'inflation, ainsi que par les incertitudes liées à la politique commerciale américaine.

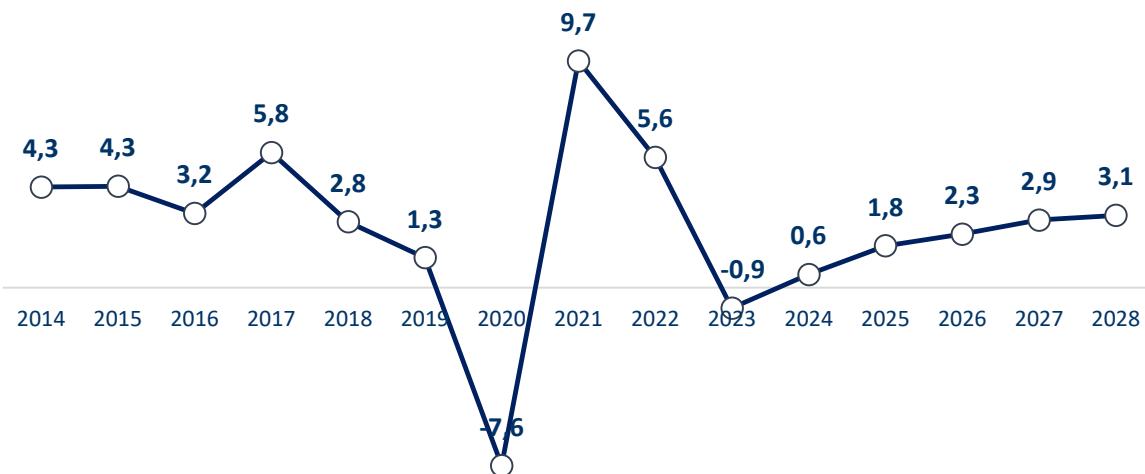


Graphique 48 : Taux de change euro/dollar

➤ ***Un accroissement de la demande étrangère adressée au Maroc (hors produits de phosphates et dérivés) de 2,3% en 2026 après 1,8% en 2025.***

La demande extérieure adressée au Maroc progresserait de 2,3% en 2026, portée par l'accélération du commerce mondial des marchandises (1,8% en 2026, après 0,9% en 2025 selon l'OMC).

Cette dynamique se prolongerait à l'horizon 2028, avec une demande étrangère attendue autour de 3,1%, soutenue par l'amélioration des importations de nos principaux partenaires européens, en particulier la France et l'Espagne.



Source : MEF

Graphique 49 : Evolution de la demande étrangère adressée au Maroc hors OCP en volume (en %)

➤ ***Une production céréalière de 70 millions de quintaux à l'horizon 2028***

Sur la période 2026-2028, la croissance de la valeur ajoutée agricole est projetée en retenant une production céréalière de 70 millions de quintaux contre 43 millions en 2025, conjuguée à une consolidation des performances des autres cultures et de l'élevage.

Pour 2025, la croissance du secteur agricole est attendue autour de 4,6%, soutenue notamment par une hausse de la valeur ajoutée de la filière céréalière d'environ 37,8%, ainsi que par des gains dans les filières arboricole et d'élevage.

En 2026, sous l'hypothèse de conditions climatiques moyennes et d'une production céréalière de 70 millions de quintaux, la croissance agricole atteindrait 7,9%, tirée par la hausse de la valeur ajoutée céréalière de 62,8% et par la consolidation de la croissance des autres filières (arboricole, l'élevage...).

Pour ce qui est des années 2027 et 2028, en retenant des conditions climatiques moyennes (production céréalière autour de 70 millions de quintaux), la valeur ajoutée agricole s'établirait respectivement à +4,0% et +4,5%.

➤ ***Maintien du directeur de Bank Al Maghrib à 2,25%***

Le cadre macroéconomique intègre la décision de Bank Al-Maghrib de maintenir son taux directeur à 2,25%. Après l'avoir relevé à 3% pour juguler l'inflation post-Covid, Bank Al-Maghrib a engagé, à partir de juin 2024, un cycle d'assouplissement graduel, avec trois baisses de 25 points de base en 2024-2025, ramenant le taux directeur à 2,25% à ce jour.

2.2.2. Perspectives économiques pour 2026

Les perspectives de croissance de l'économie marocaine pour l'année 2026 s'annoncent favorables, portées notamment par une production céréalière de 70 millions de quintaux et par la poursuite des grands chantiers structurants. Ainsi, l'année 2026 devrait confirmer l'orientation positive des secteurs à forte valeur ajoutée, le rétablissement des secteurs impactés par la crise sanitaire et l'atténuation des pressions sur les équilibres macroéconomiques.

➤ ***Croissance portée par les activités non agricoles***

Sur cette base, l'économie nationale devrait afficher une croissance de 4,6% en 2026, portée par une hausse de 7,9% de la valeur ajoutée agricole et une consolidation des activités non agricoles, dont la croissance se situerait à 4%.

Tenant compte d'une progression des impôts sur les produits nets des subventions de 5,9%, le PIB non agricole devrait progresser au rythme de 4,3% en 2026. La valeur ajoutée du secteur secondaire devrait s'accroître de 3,7% contre 4,2% pour le secteur tertiaire.

	2023	2024	2025	2026
- Produit intérieur brut	3,7	3,8	4,8	4,6
- Valeur ajoutée totale	3,4	3,4	4,6	4,5
- <i>Valeur ajoutée agricole</i>	1,5	-4,8	4,6	7,9
- <i>Valeur ajoutée non agricole</i>	3,7	4,5	4,6	4,0
- Activités secondaires	0,8	4,2	4,9	3,7
- Activités tertiaires	5,0	4,6	4,4	4,2
- Impôts nets des subventions sur les produits	5,6	7,5	6,4	5,9
- Produit intérieur brut non agricole	3,9	4,8	4,8	4,3

Source : MEF

Tableau 2 : Croissance du PIB et de ses composantes sectorielles

➤ *Croissance soutenue de la demande intérieure*

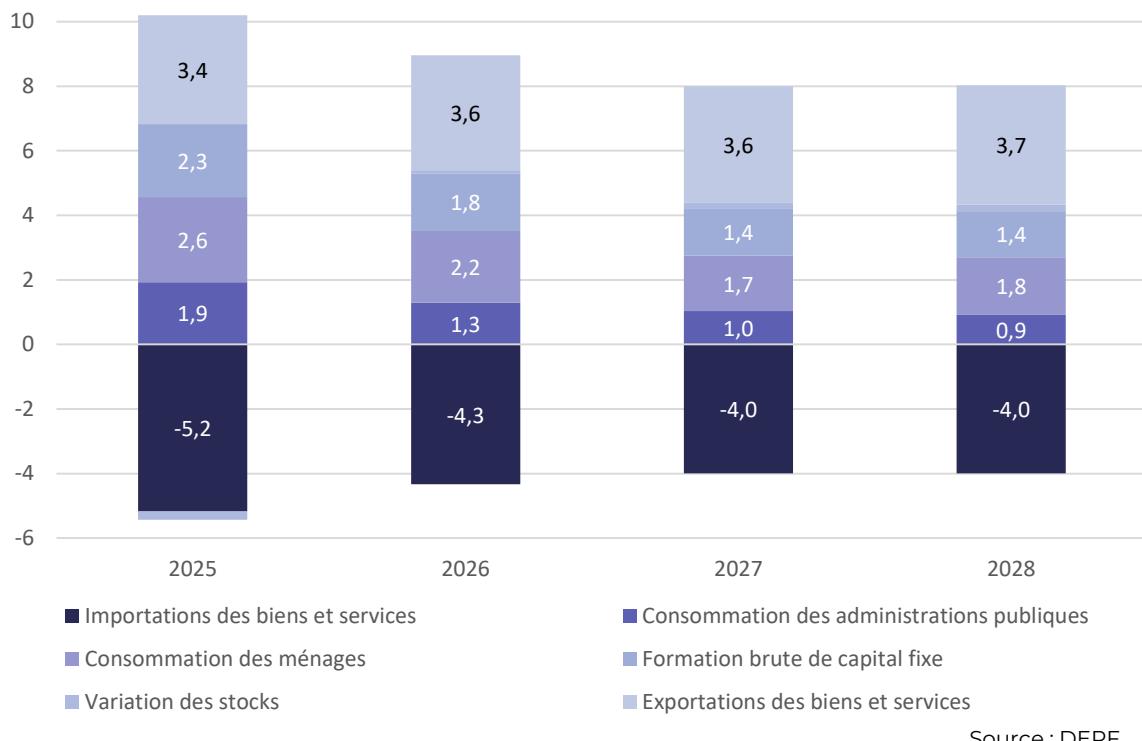
Les éléments de la demande intérieure poursuivraient une progression soutenue en 2026, tirée par le bon comportement de l'investissement et de la consommation des ménages²⁶. Cette dernière devrait s'accroître, en volume, de 3,7% en 2026 et sa contribution à la croissance économique réelle serait de 2,2 points en 2026.

Cette composante est attribuable à une progression du revenu agricole des ménages en lien avec une récolte céréalière supérieure à l'année précédente. Elle serait soutenue également par la poursuite de l'accroissement du revenu brut disponible non agricole et des crédits bancaires, notamment ceux destinés à la consommation.

Confirmant cette dynamique, les comptes nationaux trimestriels révèlent que les dépenses de consommation finale des ménages ont progressé de 5,1% au deuxième trimestre 2025, contre 3,3% un an plus tôt, contribuant pour 3 points à la croissance contre 2 points auparavant.

S'agissant de la consommation finale des administrations publiques, elle devrait afficher une évolution de 6,9% en 2026 en ligne avec l'évolution des dépenses de personnel et des autres biens et services. Sa contribution à la croissance se situerait à 1,3 point en 2026.

²⁶ Y compris ISBL.



Graphique 50 : Contribution des éléments de la demande à la croissance du PIB (en points)

Pour ce qui est de l'investissement, il devrait capitaliser sur les acquis réalisés à la faveur de la poursuite des grands chantiers et de l'amélioration de l'environnement des affaires. La croissance de la formation brute du capital fixe devrait rester dynamique en 2026, avec un taux de 6,6%, soit une contribution à la croissance économique de 1,8 point.

L'investissement productif devrait tirer profit, notamment, de l'orientation positive de l'investissement en biens d'équipement et en demi-produits, ainsi que des flux des crédits accordés à l'équipement. Cette dynamique bénéficierait également de l'effort d'investissement, porté par les grands chantiers structurants et par les dépenses d'équipement du Budget Général de l'État et par la forte progression des recettes des IDE.

Les derniers indicateurs conjoncturels laissent entrevoir la poursuite du bon comportement de l'investissement. En effet, l'investissement brut²⁷ a enregistré une forte hausse de 18,9% au deuxième trimestre 2025, contre 14,3% un an plus tôt, contribuant à la croissance à hauteur de 5,6 points, contre 4 points précédemment.

La contribution des échanges extérieurs à la croissance économique réelle devrait s'améliorer en 2026, pour se situer à -0,8 point. Les exportations des biens et services

²⁷ Formation brute de capital fixe plus variation des stocks et acquisition nette d'objets de valeur.

contribueraient pour 3,6 points, atténuées par une contribution négative des importations de -4,3 points.

La poursuite du dynamisme de la demande étrangère adressée au Maroc devrait contribuer à l'accélération de la croissance des exportations des biens et services, attendues en hausse de 8,2%, tirées notamment par la performance des secteurs à forte valeur ajoutée tels que l'industrie automobile, l'aéronautique et l'électronique, en lien avec la reprise de la demande étrangère en biens manufacturés adressée au Maroc. De leur côté, les importations des biens et services enregistreraient une progression, aux prix constants, de 8,4%, portée par une hausse importante des importations des produits alimentaires (+7%), des biens finis d'équipement (+9,0%) et des demi-produits (+8,2%).

Aux prix courants, le Produit Intérieur Brut devrait afficher une progression de 6,7% en 2026. À la suite de ces évolutions, le besoin de financement de l'économie nationale, en pourcentage du PIB, devrait atteindre 2,6% en 2026 après 2,2% en 2025, soit une amélioration de 0,4 point.

2.2.3. Perspectives économiques 2027-2028

Les perspectives d'évolution de l'économie nationale à moyen terme demeurent favorables, et ce malgré un contexte international moins porteur et marqué par des facteurs d'incertitude persistants (tensions commerciales, conflits géopolitiques, etc.). Entre 2025 et 2028, le rythme de croissance dépasserait sa tendance de long terme pour s'établir à environ 4,4% en moyenne annuelle.

En 2027 et 2028, la croissance économique serait de 4%. Cette consolidation de l'activité économique reposerait principalement sur la progression des activités non agricoles, attendues à 4%. Les activités secondaires afficheraient une croissance moyenne annuelle de 3,9% sur la période. Les activités tertiaires, quant à elles, poursuivraient leur progression à un rythme soutenu de 4,1% par an en moyenne. Du côté du secteur agricole, sa valeur ajoutée croîtrait de 4% en 2027 puis 4,5% en 2028, sous l'hypothèse d'une production céréalière stable autour de 70 millions de quintaux. Cette progression tient également compte du dynamisme des autres filières ainsi que des efforts de soutien déployés en faveur de ce secteur.

Sur toute de la période de projection, la consommation des ménages, aux prix constants, continuerait à tirer la croissance économique, avec une hausse moyenne de 3%. Ce dynamisme serait soutenu notamment par la consolidation du marché du travail, l'amélioration des revenus des ménages, le renforcement des transferts des Marocains Résidant à l'Etranger et la préservation du pouvoir d'achat des ménages grâce à la maîtrise de l'inflation.

Au niveau de l'investissement, la FBCF, aux prix constants, croîtrait de 5,2% en 2027 et en 2028, portée par les grands chantiers d'infrastructures engagés par le pays, notamment dans les domaines des ports, chemins de fer et usines de dessalement de l'eau de mer, ainsi que dans le secteur du logement social.

Sur le plan des échanges extérieurs, la contribution des exportations des biens et services à la croissance atteindrait 3,6 points. Sur 2027-2028, la croissance annuelle moyenne, aux prix constants, des exportations des biens et services s'établirait à 7,9% contre une progression de 7,4% pour les importations. Ces dernières devraient contribuer négativement à la croissance du PIB à hauteur de 4 points.

Au total, les différents échanges avec le reste du monde devraient se traduire par un déficit du compte courant de la balance des paiements de l'ordre de 2,8% du PIB en 2027 et en 2028.

2.3. Prévisions des recettes et des dépenses de l'Etat au titre de l'année 2026

Le PLF 2026 s'inscrit dans le cadre d'un contexte marqué par la poursuite des réformes structurelles et la nécessité de renforcer la résilience de l'économie nationale tout en veillant sur une gestion rigoureuse des finances publiques.

La dynamique attendue de l'activité économique et des différentes composantes de la demande intérieure et extérieure pour 2026, conjuguée aux effets de la réforme fiscale aura un impact positif sur la mobilisation des recettes ordinaires qui devraient augmenter de 9,5% en comparaison avec la Loi de Finance 2025. Au niveau des dépenses publiques, elles devraient se consolider afin de maintenir la dynamique d'investissement en faveur des réformes structurelles et la mise en œuvre des stratégies sectorielles.

A cet effet, et au vu des prévisions des recettes et des dépenses, le déficit budgétaire devrait se situer à 3% du PIB au titre de l'année 2026 après 3,5% prévu par la Loi de Finances 2025.

2.3.1. Recettes de l'Etat

Compte non tenu de la part de la Taxe sur la Valeur Ajoutée versée aux collectivités territoriales, les recettes ordinaires nettes prévues dans le cadre du PLF 2026 sont estimées à 432,8 milliards de dirhams. Les recettes fiscales, pour leur part, devraient s'établir à 366,5 milliards de dirhams, représentant environ 20,1% du PIB.

Impôts directs

Les recettes issues des impôts directs devraient atteindre 164,2 milliards de dirhams en 2026, soit 9% du PIB et 44,8% du total des recettes fiscales. Ces recettes regroupent principalement celles issues de l'Impôt sur les Sociétés (IS), estimées à 94,5 milliards de dirhams, correspondant à 5,2% du PIB, ainsi que celles de l'Impôt sur le Revenu (IR), évaluées à 64,5 milliards de dirhams, soit 3,5% du PIB.

Impôts indirects

Les recettes provenant des impôts indirects devraient s'élever à 159,7 milliards de dirhams en 2026. Elles seraient tirées principalement par la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), dont les recettes sont estimées à 114,4 milliards de dirhams. Les recettes de la TVA à l'intérieur atteindraient 43,3 milliards de dirhams, soit 2,4% du PIB, tandis que

celles de la TVA à l'importation devraient s'établir à 71 milliards de dirhams, correspondant à 3,9% du PIB.

Par ailleurs, la Taxe Intérieure de Consommation (TIC) devrait générer 45,4 milliards de dirhams de recettes en 2026, soit 2,5% du PIB. Ces recettes proviendraient essentiellement de la TIC sur les produits énergétiques, estimée à 23,1 milliards de dirhams et de la TIC sur les tabacs manufacturés prévue à 17,7 milliards de dirhams.

Droits de douane

Les recettes provenant des droits de douane devraient atteindre 18,5 milliards de dirhams en 2026, soit 1% du PIB et leur contribution au total des recettes fiscales est estimée à 5,1%.

Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes des droits d'enregistrement et de timbre devraient s'établir à 24 milliards de dirhams en 2026, soit l'équivalent de 1,3% du PIB.

Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales prévues au titre du PLF 2026 devraient s'élever à 62,7 milliards de dirhams, représentant 14,5% du total des recettes ordinaires. Elles proviendraient principalement des versements des Établissements et Entreprises Publics (EEP), estimés à 27,5 milliards de dirhams, des mécanismes de financements innovants, dont le produit devrait atteindre 20 milliards de dirhams en 2026 et des cessions de participations de l'État qui devaient atteindre 6 milliards de dirhams.

2.3.2. Dépenses de l'Etat

Les dépenses totales (y compris SEGMA et des Comptes spéciaux du Trésor) devraient s'établir, au titre de l'année 2026, à 488,2 milliards de dirhams, soit 26,8% du PIB. Ce niveau de dépenses traduit la poursuite des programmes d'investissement liés aux grands chantiers structurants, tout en intégrant l'effort budgétaire consacré à la consolidation de l'État social et de la mise en œuvre des objectifs du programme gouvernemental. Les dépenses ordinaires devraient atteindre 379,4 milliards de dirhams en 2026, soit 20,9% du PIB.

Dépenses de biens et services

Les dépenses en biens et services devraient s'établir à environ 324 milliards de dirhams en 2026, soit 17,8% du PIB.

La masse salariale devrait atteindre 195,3 milliards de dirhams soit 10,7% du PIB marquant une baisse de 0,2 point du PIB par rapport aux prévisions de la Loi de Finances 2025. Cette évolution tient compte du coût des postes budgétaires à créer, des changements d'échelle, des promotions de grade et des dernières dispositions du dialogue social.

Pour leur part, les dépenses relatives aux autres biens et services sont prévues à 128,7 milliards de dirhams en 2026. Cette évolution découle notamment du renforcement des transferts et subventions destinés à soutenir les capacités financières des secteurs

sociaux, en particulier l'éducation et la santé, et à accompagner la mise en œuvre des réformes structurelles en cours, notamment celle de la protection sociale.

Charges en intérêts

La charge des intérêts de la dette devrait se situer à environ 41,6 milliards de dirhams en 2026, soit 2,3% du PIB. Cette évolution traduit une baisse globale du service de la dette, attribuable principalement à une baisse de 0,9% de la charge des intérêts de la dette intérieure et à un recul de 6,9% des intérêts de la dette extérieure.

Charge de la compensation

La charge de la compensation devrait s'établir à 13,9 milliards de dirhams²⁸, représentant 0,8% du PIB en 2026.

Dépenses d'investissement

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, le Projet de Loi de Finances 2026 prévoit des crédits de 114,8 milliards de dirhams, soit une progression de 8,8% par rapport aux prévisions de la LF 2025, représentant 6,3% du PIB. Cette hausse reflète le maintien de l'effort d'investissement public en faveur de la mise en œuvre de projets de développement intégrés, orientés vers la réduction des inégalités territoriales et sociales. Elle s'inscrit également dans la dynamique d'accélération des chantiers structurants, et d'accompagnement des stratégies sectorielles.

2.3.3. Déficit budgétaire

Au vu des prévisions des dépenses et des recettes, le déficit budgétaire au titre du PLF 2026 devrait atteindre 55,4 milliards de dirhams, représentant 3% du PIB en baisse de 0,5 point du PIB, par rapport aux prévisions de la Loi de Finances au titre de l'année 2025.

²⁸ Il s'agit des charges dues et non des paiements.

ANNEXES STATISTIQUES

	<u>Moyenne</u>	2020	2021	2022	2023	2024	<u>Prévisions</u>	2025	2026
1.1- Environnement international									
Croissance économique mondiale (FMI) (En %)	3,4	-2,7	6,6	3,8	3,5	3,3	3,2	3,1	
États-Unis	2,5	-2,1	6,2	2,5	2,9	2,8	2,0	2,1	
Zone Euro	1,9	-6,0	6,4	3,6	0,4	0,9	1,2	1,1	
France	1,4	-7,6	6,8	2,8	1,6	1,1	0,7	0,9	
Espagne	2,6	-10,9	6,7	6,4	2,5	3,5	2,9	2,0	
Chine	6,8	2,3	8,6	3,1	5,4	5,0	4,8	4,2	
Turquie	4,3	1,8	11,8	5,4	5,0	3,3	3,5	3,7	
Moyen-Orient et Asie centrale	3,0	-2,3	4,7	6,4	2,6	2,6	3,5	3,8	
Maroc (1)	3,1	-7,2	8,2	1,8	3,7	3,8	4,8	4,6	
Algérie	2,5	-5,0	3,8	3,6	4,1	3,7	3,4	2,9	
Tunisie	1,9	-9,0	4,7	2,7	0,2	1,6	2,5	2,1	
Egypte	4,4	3,6	3,3	6,7	3,8	2,4	4,3	4,5	
Jordanie	2,3	-1,1	3,7	2,6	2,9	2,5	2,7	2,9	
Commerce mondial des B&S en volume	3,3	-8,3	10,8	5,8	1,0	3,5	3,6	2,3	
Cours internationaux des principaux produits									
Phosphates bruts (\$/t)	101,1	76,1	123,2	266,2	321,7	152,5	155,0	160,0	
Blé dur Etats Unis (\$/t)	207,0	231,6	315,2	430,0	340,4	268,7	263,0	260,0	
	<u>Moyenne</u>	2020	2021	2022	2023	2024	<u>Prévisions</u>	2025	2026
	<u>2014-19</u>								
1.2- Composantes du PIB (Evolution annuelle aux prix de l'année précédente) (En %)									
Produit intérieur brut	3,1	-7,2	8,2	1,8	3,7	3,8	4,8	4,6	
Agriculture	1,5	-8,1	19,5	-11,3	1,5	-4,8	4,6	7,9	
Hors agriculture	3,2	-7,1	6,9	3,5	3,9	4,8			
Industries manufacturières	2,7	-7,4	9,0	2,5	3,1	3,3			
Construction	1,9	-4,1	4,7	-3,7	0,3	5,0			
Administration publique générale et sécurité sociale	4,1	5,3	5,1	5,0	2,1	4,1			
Importations de biens et services	5,2	-11,9	10,4	8,8	9,5	11,6	10,3	8,4	
Consommation finale intérieure	2,9	-4,4	7,0	0,7	5,1	3,9			
Ménages (2)	2,1	-5,6	7,0	0,1	4,8	3,4	4,4	3,7	
Administrations publiques	3,2	-0,6	7,2	2,6	6,1	5,6	10,8	6,9	
Formation brute de capital fixe	3,6	-10,0	7,5	-4,0	2,3	12,8	8,5	6,6	
Exportations de biens et services	6,6	-15,0	7,9	20,7	7,9	8,0	8,0	8,2	
1.3- Contribution à la croissance en volume (En points)									
Produit intérieur brut	3,1	-7,2	8,2	1,8	3,7	3,8	4,8	4,6	
Agriculture	0,2	-0,8	2,0	-1,3	0,1	-0,5			
Hors agriculture	2,9	-6,3	6,2	3,1	3,5	4,3			
Industries de transformation	0,4	-1,1	1,4	0,4	0,5	0,5			
Construction	0,1	-0,2	0,3	-0,2	0,0	0,3			
Administration publique; sécurité sociale obligatoire	0,4	0,5	0,5	0,5	0,2	0,4			
Importations de biens et services	-2,1	5,0	-4,0	-3,7	-5,3	-5,9	-5,2	-4,3	
Consommation finale intérieure	2,2	-3,4	5,5	0,6	4,1	3,1	4,6	3,5	
Ménages (2)	1,2	-3,3	4,1	0,1	3,0	2,1	2,6	2,2	
Administrations publiques	0,6	-0,1	1,4	0,5	1,2	1,0	1,9	1,3	
Formation brute de capital fixe	1,0	-2,7	2,0	-1,0	0,6	3,2	2,3	1,8	
Exportations de biens et services	2,1	-5,1	2,4	6,9	3,5	3,4	3,4	3,6	
1.4- Ratios économiques									
Importations de biens et services/PIB	41,1	38,0	42,4	56,2	50,7	50,2			
Consommation finale intérieure/PIB	77,9	78,5	78,6	81,0	79,3	78,1			
Ménages (2)	59,6	59,1	59,6	62,1	61,1	60,2			
Administrations publiques	18,3	19,4	19,0	18,9	18,2	18,0			
Exportations de biens et services/PIB	32,0	30,8	33,1	44,7	42,4	42,0			
Taux d'ouverture de l'économie (En %)(3)	73,1	68,8	75,5	100,9	93,1	92,2			
Taux de pénétration des importations(En %) (4)	37,7	35,5	38,8	50,4	46,8	46,4			
Taux d'investissement brut (5)	31,2	28,8	30,7	30,5	29,0	30,1			
Epargne nationale brute en % du PIB	27,5	27,6	28,3	26,9	28,0	28,9			
Capacité (+) ou besoin (-) de financement en % du PIB	-3,8	-1,2	-2,3	-3,5	-0,9	-1,2			
RNBD aux prix courants par habitant (En DH)	34217	34008	37582	39690	43439	46459			

Source : - World Economic Outlook, FMI, Commodity price data, Banque Mondiale

- Haut Commissariat au Plan

(1) Source Haut Commissariat au Plan jusqu'en 2024 et prévision de la DEPF pour 2025 et 2026.

(2) y compris la consommation des ISBL

(3) Total des exportations et des importations des biens et services rapporté au PIB nominal

(4) Importations des biens et services rapportées à la demande intérieure.

(5) Formation brute de capital fixe (augmentée des variations des stocks) rapportée au PIB

	Moyenne	2014-19	2020	2021	2022	2023	2024
1.5 - Commerce extérieur							
Évolution des exportations globales (MDH)	242213	263089	329405	428612	430209	456341	
Taux de croissance (En %)	7,4	-7,5	25,2	30,1	0,4	6,1	
Alimentation	9,0	0,8	10,9	19,4	2,2	5,4	
Dont : - Agrumes	7,1	1,8	-3,3	14,5	-16,2	2,5	
- Produits de la mer (1)	5,4	1,3	16,9	7,5	3,1	-2,4	
Énergie et lubrifiants	-11,8	-68,5	71,0	86,8	19,9	-0,7	
Produits bruts	1,4	-5,6	30,8	29,3	-24,5	-4,4	
Demi-produits	4,3	0,6	55,3	37,6	-23,7	12,6	
Groupe OCP (2)	1,2	3,9	57,8	43,9	-33,6	13,5	
Produits finis d'équipement	13,2	-12,7	4,5	26,0	20,1	4,7	
Produits finis de consommation	9,2	-12,1	25,2	31,5	18,1	4,8	
Part des principaux partenaires dans les exportations (En %)							
Union européenne (28 pays)	57,6	63,8	59,4	56,6	63,3	63,2	
dont : - France	20,0	21,9	20,4	18,8	20,3	19,1	
- Espagne	21,0	23,9	21,5	19,6	22,5	22,1	
Évolution des importations globales (MDH)	430763	422861	528571	737441	715752	761192	
Taux de croissance (En %)	4,2	-13,9	25,0	39,5	-2,9	6,3	
Alimentation	4,9	15,5	8,4	44,9	3,3	2,2	
Dont Blé	2,0	46,3	5,8	81,2	-25,3	-7,9	
Énergie et lubrifiants	-4,8	-34,7	52,0	102,1	-20,4	-6,7	
Produits bruts	3,6	-12,0	51,8	49,9	-27,9	4,3	
Demi-produits	4,4	-10,8	24,3	46,5	-10,6	8,0	
Produits finis d'équipement	8,9	-14,6	9,4	19,3	12,9	13,0	
Produits finis de consommation	8,0	-14,4	33,2	10,2	12,9	10,7	
Part des principaux partenaires dans les importations (En %)							
Union européenne (28)	52,2	50,9	48,9	45,4	49,6	48,0	
dont : - France	12,3	12,0	10,5	10,6	10,6	9,4	
- Espagne	15,4	15,4	15,7	14,1	15,7	15,6	
États-unis	7,0	6,3	6,4	7,4	8,4	9,3	
Taux de couverture de biens et services (En%)	78,1	80,9	78,2	79,5	83,6	83,6	
Taux de couverture des biens (En%)	56,2	62,2	62,3	58,1	60,2	59,9	
Déficit commercial global en % du PIB	16,7	13,9	15,6	23,2	19,5	19,9	
Facture énergétique en % du PIB	6,5	4,3	5,9	11,5	8,2	7,1	
Facture énergétique en % des exportations globales	30,4	19,0	23,0	35,7	28,4	24,9	
Importations des biens d'équipement en % du PIB	9,1	9,4	9,3	10,6	10,6	11,0	
Balance des paiements en % du PIB							
Solde du compte courant	-3,9	-1,2	-2,3	-3,5	-1,0	-1,2	
Biens et services	-9,4	-7,3	-9,2	-11,5	-8,3	-8,3	
Biens	-16,1	-12,8	-14,0	-20,2	-17,2	-16,9	
Services	7,0	5,5	4,8	8,7	8,8	8,7	
Revenu primaire	-1,8	-1,0	-1,4	-1,5	-1,5	-1,5	
Revenu secondaire	7,3	7,1	8,3	9,4	8,8	8,6	
Recettes voyages	6,0	3,2	2,7	7,0	7,3	7,0	
Recettes MRE	5,7	5,9	7,5	8,3	7,8	7,5	
Recettes des investissements directs étrangers (MDH)	38043	26005	32537	40297	39745	43802	
1.6 - Monnaie							
Taux de croissance de l'agrégat M3 (En %)	5,0	8,4	5,1	8,0	3,9	7,9	
Créances sur l'économie en % du PIB	86,5	98,3	92,1	94,7	89,6	88,8	
Avoirs officiels de réserve en mois d'importation de marchandises globales	6,5	9,1	7,5	5,5	6,0	5,9	
Taux de liquidité globale de l'économie (3)	164,1	198,0	191,5	184,3	177,5	181,1	
Taux de croissance de l'indice des prix à la consommation (%)	1,1	0,7	1,4	6,6	6,1	0,9	
Cours de change des principales devises par rapport au dirham							
1 Euro (moyen)	10,937	10,823	10,633	10,685	10,957	10,756	
1 \$ USA (moyen)	9,446	9,502	8,992	10,165	10,136	9,942	

Source : Calcul de la DEPF sur la base des données de l'Office des Changes et de Bank Al-Maghrib

(1) Produits de la mer : Poissons frais, salés, séchés ou fumés, Poissons vivants, Crustacés, mollusques et coquillages et Préparations et conserves de poissons et crustacés.

(2) Phosphates, engrains naturels et acide phosphorique

(3) Rapport de la liquidité totale de l'économie, constituée de M3 et des agrégats de placements liquides, au PIB nominal.

	Moyenne					
	2014-19	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
2.1 - Agriculture et pêche						
Moyenne des précipitations nationales (mm)	311,0	328,5	226,9	328,5	237,0	293,0
Production des 3 principales céréales (mille qx)	77637	103242	34040	55066	31009	44000
Rendement (qx/ha)	19,0	23,7	9,5	15,0	12,5	16,8
Moyenne						
	2014-19	2020	2021	2022	2023	2024
2.2- Mines						
Production marchande des phosphates (mille tonnes)	30503	37441	38115	30456	28675	35291
Production de l'acide phosphorique (mille tonnes)	5421	7123	7141	6292	6200	6292
Chiffre d'affaires à l'exportation du groupe OCP (MDH)	44574	50868	80271	115484	76697	87085
Part des produits dérivés des phosphates (%)	81,5	85,6	88,9	88,4	89,9	90,2
Taux de croissance de l'indice de la production minière (%)	4,8	5,0	2,1	-18,6	-5,3	21,0
2.3- Énergie et eau						
Taux de croissance de l'indice de la production d'électricité (%)	6,2	-4,0	6,6	0,3	1,4	1,5
Energie électrique appelée nette (millions de KWh)	36026	38372	40512	42317	43991	45698
Ventes électrique de l'ONEE (millions de KWh)	30202	30284	31951	33424	34427	35097
Taux de remplissage des barrages (%)	58,2	37,0	34,2	31,4	23,3	28,5
2.4 Industries de transformation						
Taux de croissance de l'indice de la production industrielle (I) (%)	2,8	-6,3	6,7	0,8	2,0	5,4
Produits des industries alimentaires	4,0	0,9	6,7	4,7	-2,9	2,0
Fabrication de textiles	-0,5	-13,6	12,2	-0,9	-5,2	-5,4
Produits de l'industrie automobile	5,9	-25,0	9,2	12,7	13,2	11,7
2.5 - Bâtiment et travaux publics						
Ventes totales de ciment (mille tonnes)	13861	12174	13975	12487	12511	13693
Mises en chantier (en nombre d'unités)	309668	240501	248122	200893	320269	447169
Dont : Logements	154358	90813	99885	90604	196727	275842
2.6- Tourisme						
Taux d'occupation (%)	43,5	26,0	25,0	42,0	42,0	48,0
Arrivées de touristes (y compris MRE) (milliers)	11227	2778	3722	10869	14525	17412
Nuitées touristiques dans les hôtels classés (milliers)	21435	6968	9196	19015	25641	28706
Recettes touristiques (MDH)	68551	36450	34576	93857	107562	112536
2.7- Télécommunications						
Parc des abonnés à la téléphonie mobile (milliers)	44005	49421	51334	52898	55873	58286
Taux de pénétration (%)	127,8	137,5	141,4	144,3	141,4	158,3
Trafic voix sortant du Mobile (en millions de minutes)	53941	55683	55668	53468	50008	46770
Parc des abonnés à la téléphonie fixe (milliers)	2180	2357	2511	2645	2700	3040
Taux de pénétration (%)	6,3	6,6	6,9	7,2	8,0	8,3
Parc Internet (milliers)	18643	29803	32846	35574	38287	40220
Taux de pénétration (%)	53,8	82,9	90,5	97,0	103,4	109,2
2.8- Assurances						
Chiffre d'affaires des sociétés d'assurances (MDH)	36522	45721	50207	54496	56692	59617
Assurance vie et capitalisation (%)	41,0	44,6	45,7	46,6	45,6	45,5
Assurance non vie (%)	58,7	54,2	53,1	52,1	53,0	54,5

Sources : Calcul de la DEPF sur la base des données de :

- Département de l'Agriculture
 - Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire
 - Département de l'Habitat et de la Politique de la Ville
 - Département de l'Eau
 - Haut Commissariat au Plan
 - Office National des Pêches
 - Office Chérifien des Phosphates
 - Office National d'Electricité et de l'Eau
 - Office des Changes
 - Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale
 - Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications
- (I) Industries manufacturières hors raffinage de pétrole

	Moyenne	Prévisions						
		2014-19	2020	2021	2022	2023	2024	LF2025
3.1- Charges et ressources du Trésor (En millions de DH)								
Recettes ordinaires⁽¹⁾	223884	229093	256180	301934	323472	372563	395272	432792
Recettes fiscales	192020	198793	214565	249382	262566	300147	320079	366508
Impôts directs	86548	92651	90790	111656	116504	135074	139268	164228
IR	38454	40165	44430	47970	50656	60144	60868	64522
IS	44978	48778	44592	60830	61952	70339	73006	94464
Impôts indirects	81719	83404	96061	105813	109637	125746	137789	159745
TVA	55458	56014	65101	74208	76857	89287	100889	114355
TIC	26261	27390	30960	31605	32780	36459	36901	45390
Droits de douane	8611	9488	11885	13895	16436	17814	21283	18532
Enregistrement et Timbre	15142	13250	15829	18018	19989	21513	21739	24003
Recettes non fiscales	28363	27169	37743	48644	56790	67849	71593	62685
Recettes de certains CST	3491	3131	3872	3908	4116	4566	3600	3600
Dépenses globales	266026	311435	326392	373487	387630	433494	453493	488239
Dépenses ordinaires	209517	231962	252200	288135	293276	309692	353908	379408
Biens et Services	161954	191171	203254	217841	231991	250328	294167	324002
Personnel ⁽²⁾	106746	133530	140456	147756	151767	164631	180271	195331
Autres biens et services	55209	57641	62798	70085	80224	85697	113896	128671
Dette publique ⁽³⁾	25928	27259	27106	28502	31221	33893	42606	41551
Intérieure	22109	23147	22409	23526	22930	23399	31557	31266
Extérieure	3819	4112	4697	4976	8291	10494	11049	10285
Compensation ⁽⁴⁾	21635	13532	21840	41791	30064	25470	17136	13856
Dépenses d'investissement	61388	85885	77771	93767	110742	117383	105584	114830
Solde des comptes spéciaux ⁽⁵⁾	4879	6412	3579	8415	16388	-6419	6000	6000
3.2- Indicateurs des finances publiques : En % du PIB								
Recettes ordinaires	20,3	19,9	20,1	22,6	21,9	23,3	24,0	23,8
Recettes fiscales	17,4	17,2	16,8	18,7	17,7	18,8	19,5	20,1
Impôts directs	7,8	8,0	7,1	8,4	7,9	8,5	8,5	9,0
IR	3,5	3,5	3,5	3,6	3,4	3,8	3,7	3,5
IS	4,1	4,2	3,5	4,6	4,2	4,4	4,4	5,2
Impôts indirects	7,4	7,2	7,5	7,9	7,4	7,9	8,4	8,8
TVA	5,0	4,9	5,1	5,6	5,2	5,6	6,1	6,3
TIC	2,4	2,4	2,4	2,4	2,2	2,3	2,2	2,5
Droits de douane	0,8	0,8	0,9	1,0	1,1	1,1	1,3	1,0
Enregistrement et Timbre	1,4	1,1	1,2	1,4	1,4	1,3	1,3	1,3
Recettes non fiscales	2,6	2,4	3,0	3,6	3,8	4,2	4,4	3,4
Dépenses globales	24,1	27,0	25,6	28,0	26,2	27,1	27,6	26,8
Dépenses ordinaires	19,0	20,1	19,8	21,6	19,8	19,4	21,5	20,9
Biens et Services	14,7	16,6	15,9	16,3	15,7	15,7	17,9	17,8
Personnel	9,7	11,6	11,0	11,1	10,3	10,3	11,0	10,7
Autres biens et services	5,0	5,0	4,9	5,3	5,4	5,4	6,9	7,1
Dette publique	2,3	2,4	2,1	2,1	2,1	2,1	2,6	2,3
Intérieure	2,0	2,0	1,8	1,8	1,5	1,5	1,9	1,7
Extérieure	0,3	0,4	0,4	0,4	0,6	0,7	0,7	0,6
Compensation	2,0	1,2	1,7	3,1	2,0	1,6	1,0	0,8
Dépenses d'investissement	5,6	7,5	6,1	7,0	7,5	7,4	6,4	6,3
3.3- Taux d'endettement direct du Trésor								
Encours dette intérieure/PIB	59,4	72,2	69,4	71,4	68,7	67,7		
Encours dette extérieure/PIB	13,2	17,3	16,0	17,2	17,1	16,9		

Source: Ministère de l'Economie et des Finances

(1) Hors TVA des collectivités territoriales

(2) Y compris les charges sociales au titre de la part patronale, classées auparavant au niveau des "Autre biens et services"

(3) Les intérêts au titre de la dette intérieure sont présentés nets des recettes en atténuation des dépenses de la dette.

(4) Il s'agit des charges dues et non des paiements

(5) Les dons CCG ont été reclasés parmi les recettes non fiscales.

LF : Loi de Finances

PLF : Projet de Loi de Finances

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25
4.1- Démographie								
Population (En millions) (1)	35220	35587	35952	36313	36670	37022	37370	37712
Taux d'urbanisation (en %)	62,4	62,9	63,4	63,9	64,3	64,8	65,3	65,7
Taux de féminité (en %)	50,2	50,2	50,2	50,2	50,2	50,2	50,2	50,2
Taille moyenne des ménages	4,4	4,3	4,3	4,2	4,2	4,1	4,1	4,0
	2004	2014	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'analphabétisme (15 ans et plus) (En %) (3)	47,7	38,6	35,9	34,9	34,2	32,7	31,1	27,9
Féminin	60,4	49,9	46,1	45,0	43,9	42,3	40,3	36,2
Masculin	34,4	26,6	25,4	24,5	24,1	22,9	21,6	19,3
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4.3- Activité, emploi et chômage (15 ans et plus)								
Taux d'activité (En %)	46,7	46,0	45,8	44,8	45,3	44,3	43,6	43,5
Urbain	42,4	42,0	42,3	41,9	42,3	41,9	41,8	42,0
Rural	54,1	53,2	52,2	50,0	50,9	49,1	47,3	46,5
Taux de chômage (En %)	10,2	9,5	9,2	11,9	12,3	11,8	13,0	13,3
Masculin	8,8	8,1	7,8	10,7	10,9	10,3	11,5	11,6
Féminin	14,7	14,1	13,5	16,2	16,8	17,2	18,3	19,4
Urbain	14,7	13,8	12,9	15,8	16,9	15,8	16,8	16,9
15-24 ans	42,8	41,8	39,2	45,3	46,7	46,7	48,3	48,4
25-34 ans	21,6	20,9	20,4	23,9	25,9	24,8	26,1	26,2
Sans diplôme	6,7	6,1	5,2	8,5	7,8	6,8	7,6	7,4
Ayant un diplôme	19,6	18,6	17,3	19,9	21,7	20,4	21,2	21,2
	2014	2017	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4.4- Santé (4)								
Nombre d'habitants par médecin (public et privé)	1698	1493	1438	1418	1355	1312	1255	1156
Nombre d'habitants par ESSB	11814	12238	12429	12373	12304	12319	12300	12016
Nombre d'habitants par lit (public)	1587	1381	1414	1349	1375	1355	1364	1307
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Espérance de vie à la naissance (En nombre d'années)	76,1	76,3	76,4	76,6	76,7	76,9	77,0	77,2
Masculin	74,5	74,6	74,8	74,9	75,1	75,2	75,3	75,5
Féminin	77,8	78,0	78,2	78,3	78,5	78,6	78,8	79,0
	1971	1985	1994	2004	2014	2019	2021	2022
4.5- Niveau de vie et Equipements de base								
Part de la population située au dessous du seuil de la pauvreté (En%)	42,7	21,0	16,5	14,2	4,8	1,7	3,0	3,9
Urbain	38,3	13,3	10,4	7,9	1,6	0,5	1,0	2,2
Rural	44,7	26,8	23,0	22,0	9,5	3,9	6,8	6,9
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Part de la population rurale bénéficiant de l'eau potable (PAGER)	96,6	97,0	97,4	97,8	98,2	98,4	98,5	98,8
Programme d'Electrification Rurale Généralisée								
Taux d'Electrification Rurale (En %)	99,53	99,64	99,72	99,78	99,83	99,86	99,88	99,90

Sources : - Département de la Santé

- Département de l'Éducation nationale

- Haut Commissariat au Plan

(1) Projections du CERED et RGPH 2014

(2) Pourcentage de la population d'un âge spécifique scolarisée, quelque soit le niveau d'éducation.

(3) Source : rapports indicateurs sociaux et femmes en chiffres, HCP

(4) Rapports "Santé en chiffres", rapports "Ressources humaines de santé en chiffres", ENPSF 2018, Carte sanitaire, Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Le Ministère de l'Economie et des Finances met à votre disposition plusieurs canaux de communication et d'information

Le Portail Internet

www.finances.gov.ma

La page Facebook

www.facebook.com/financesmaroc

Le compte X

www.x.com/financesmaroc

Le site LOF

<http://lof.finances.gov.ma>